



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



## **PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION ANDROY**

Préparé et rédigé par : **RAZAFINDRAMARO Tanjaniaina Julio Pierrot**  
Economiste du développement

**Mars 2024**

# TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX .....	5
LISTE DES GRAPHIQUES .....	8
LISTE DES CARTES .....	9
SIGLES ET ACRONYMES .....	10
MOTS DU GOUVERNEUR .....	13
INTRODUCTION .....	14
PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC .....	15
Chapitre 1 : Cadre physique, démographique et administratif .....	16
1.1. Cadre physique .....	18
1.1.1. Localisation géographique .....	18
1.1.2. Relief .....	18
1.1.3. Hydrographie .....	19
1.1.4. Pédologie .....	22
1.1.5. Géologie .....	24
1.1.6. Climatologie .....	24
1.2. Cadre démographique .....	26
1.2.1. Effectif de la population par sexe et par district .....	26
1.2.2. Effectif de la population par zone de résidence et par district .....	27
1.2.3. Densité de la population par district .....	27
1.2.4. Effectif de la population par commune dans le district d’Ambovombe Androy .....	29
1.2.5. Effectif de la population par commune dans le district de Bekily .....	29
1.2.6. Effectif de la population par commune dans le district de Beloha .....	30
1.2.7. Effectif de la population par commune dans le district de Tsihombe .....	31
1.3. Cadre administratif .....	32
1.3.1. Découpage administratif de la région de l’Androy .....	32
1.3.2. Services techniques déconcentrés .....	35
Chapitre 2 : Situation sociale .....	38
2.1. Education .....	39
2.1.1. Niveau d’instruction .....	39
2.1.2. Etablissements d’enseignement général .....	41
2.1.3. Effectif des élèves .....	43
2.1.4. Effectif des enseignants .....	44
2.1.5. Table banc .....	46

2.1.6. Enseignement technique et professionnel .....	47
2.1.7. Constats et opportunités .....	48
2.2. Santé .....	50
2.2.1. Formations sanitaires publiques .....	50
2.2.2. Formations sanitaires privées .....	51
2.2.3. Effectif des personnels .....	53
2.2.4. Quelques indicateurs sur la santé .....	53
2.2.5. Constats et opportunités .....	54
2.3. Eau, assainissement et hygiène .....	55
2.3.1. Eau potable .....	55
2.3.2. Assainissement et hygiène .....	59
2.3.3. Constats et opportunités .....	60
2.4. Nutrition .....	61
2.5. Protection sociale .....	64
Chapitre 3 : Situation économique .....	68
3.1. Agriculture .....	69
3.1.1. Principaux types de spéculation agricole .....	69
3.1.2. Superficie cultivée par type de spéculation agricole .....	70
3.1.3. Evolution de la production agricole .....	74
3.1.4. Constats et opportunités .....	78
3.2. Elevage .....	79
3.2.1. Elevage bovin .....	81
3.2.2. Elevage caprin .....	82
3.2.3. Elevage ovin .....	83
3.2.4. Aviculture .....	85
3.2.5. Constats et opportunités .....	86
3.3. Pêche .....	87
3.3.1. Localisation des activités de pêche .....	87
3.3.2. Produits halieutiques .....	89
3.3.3. Structuration des pêcheurs .....	89
3.3.4. Constats et opportunités .....	90
3.4. Industries et coopératives .....	91
3.4.1. PME/PMI .....	91
3.4.2. Transformation du manioc en gari .....	92
3.4.3. Coopératives .....	93

3.4.4. Constats et opportunités .....	94
3.5. Mines .....	95
3.6. Tourisme .....	98
3.7. Services financiers .....	103
3.8. Télécommunications .....	105
3.9. Routes et transports .....	108
3.10. Energie .....	112
Chapitre 4 : Situation environnementale .....	114
4.1. Végétation et forêts .....	115
4.2. Faunes et flores .....	117
4.3. Ecosystèmes marins et côtiers .....	117
4.4. Changement climatique .....	117
Chapitre 5 : Gouvernance et sécurité .....	119
5.1. Gouvernance .....	120
5.1.1. Services techniques déconcentrés .....	120
5.1.2. Collectivités territoriales décentralisées .....	120
5.1.3. Participation citoyenne .....	120
5.1.4. Lutte contre la corruption .....	121
5.1.5. Justice .....	121
5.2. Sécurité .....	122
5.2.1. Nature et nombre d'infractions .....	122
5.2.2. Forces de sécurité .....	123
<b>PARTIE 2 : VISION, POLES DE DEVELOPPEMENT, AXES STRATEGIQUES, OBJECTIFS, ACTIONS</b>	
<b>PRIORITAIRES ET INDICATEURS .....</b>	<b>126</b>
<b>VISION DE LA REGION DE L'ANDROY .....</b>	<b>127</b>
<b>POLES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>129</b>
<b>AXES STRATEGIQUES, OBJECTIFS, ACTIONS PRIORITAIRES ET INDICATEURS .....</b>	<b>132</b>
<b>PARTIE 3 : PLAN D'INVESTISSEMENT REGIONAL .....</b>	<b>167</b>
<b>PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL .....</b>	<b>168</b>
<b>COUT DES INVESTISSEMENTS PAR AXE STRATEGIQUE .....</b>	<b>180</b>
<b>LOCALISATION DE CERTAINS INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>182</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Superficie de chaque district .....	18
Tableau n° 2 : Effectif de la population par sexe et par district en 2018 .....	26
Tableau n° 3 : Effectif de la population par zone de résidence et par district en 2018 .....	27
Tableau n° 4 : Densité de la population par district .....	27
Tableau n° 5 : Effectif de la population par commune dans le district d’Ambovombe Androy en 2018 .....	29
Tableau n° 6 : Effectif de la population par commune dans le district de Bekily en 2018 .....	30
Tableau n° 7 : Effectif de la population par commune dans le district de Beloha en 2018 .....	31
Tableau n° 8 : Effectif de la population par commune dans le district de Tsihombe en 2018 .....	31
Tableau n° 9 : Nombre de communes et celui de fokontany par district en 2023 .....	32
Tableau n° 10 : Nombre de fokontany et l’effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district d’Ambovombe Androy .....	32
Tableau n° 11 : Nombre de fokontany et l’effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district de Bekily .....	33
Tableau n° 12 : Nombre de fokontany et l’effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district de Beloha .....	34
Tableau n° 13 : Nombre de fokontany et l’effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district de Tsihombe .....	35
Tableau n° 14 : STD présents au chef-lieu de la région de l’Androy en 2023 .....	35
Tableau n° 15 : Répartition des établissements d’enseignement général par district .....	41
Tableau n° 16 : Effectif des élèves par type d’établissement et par district pour l’année scolaire 2021 – 2022 .....	44
Tableau n° 17 : Effectif des enseignants dans les écoles primaires et par district pour l’année scolaire 2021 – 2022 .....	45
Tableau n° 18 : Effectif des enseignants dans les collèges et par district pour l’année scolaire 2021 – 2022 .....	45
Tableau n° 19 : Effectif des enseignants dans les lycées et par district pour l’année scolaire 2021 – 2022 .....	46
Tableau n° 20 : Nombre de tables bancs par type d’établissement et par district en 2023 .....	46
Tableau n° 21 : Nombre d’apprenants pour chaque type de FPQ et AMB de 2019 à 2023 .....	47
Tableau n° 22 : Nombre de formations sanitaires publiques par district en 2023 .....	50
Tableau n° 23 : Nombre de formations sanitaires privées par district en 2023 .....	51
Tableau n° 24 : Effectif des personnels de santé en 2023 .....	53
Tableau n° 25 : Quelques indicateurs sur la santé pour la région de l’Androy .....	53
Tableau n° 26 : Quelques indicateurs sur l’eau pour la région de l’Androy .....	56
Tableau n° 27 : Quelques indicateurs sur l’assainissement et l’hygiène pour la région de l’Androy .....	59
Tableau n° 28 : Nombre de sites communautaires et celui de fokontany de rattachement par district .....	63
Tableau n° 29 : Quelques indicateurs sur l’état nutritionnel des enfants pour la région de l’Androy .....	63
Tableau n° 30 : Nombre de bénéficiaires des filets sociaux de sécurité par district en 2023 ..	66
Tableau n° 31 : Principaux types de spéculation agricole par district .....	69
Tableau n° 32 : Superficie cultivée par type de spéculation et par district pour la saison culturale 2019 .....	70
Tableau n° 33 : Superficie irrigable et celle irriguée par district et par commune .....	70
Tableau n° 34 : Les communes du littoral de la région de l’Androy .....	87
Tableau n° 35 : Organisations paysannes et le nombre d’EAF par commune .....	90

Tableau n° 36 : Nombre d'entreprises formelles par district en 2023 .....	91
Tableau n° 37 : Nombre d'unités de transformation de manioc et les EAF bénéficiaires par district .....	93
Tableau n° 38 : Nombre de coopératives par type et par district .....	93
Tableau n° 39 : Sites balnéaires dans la région de l'Androy .....	98
Tableau n° 40 : Sites écotouristiques dans la région de l'Androy .....	99
Tableau n° 41 : Etablissements hôteliers dans la région de l'Androy .....	102
Tableau n° 42 : Communes d'implantation de FIVOY dans la région de l'Androy .....	103
Tableau n° 43 : Nombre d'adhérents de FIVOY par commune d'implantation .....	104
Tableau n° 44 : Liste non exhaustive des routes dans la région de l'Androy .....	108
Tableau n° 45 : Liste des coopératives de transport opérationnelles dans la région de l'Androy .....	110
Tableau n° 46 : Nombre d'abonnés, la puissance produite totale et la puissance produite louée par district en 2020 .....	112
Tableau n° 47 : Liste des localités bénéficiant de l'énergie renouvelable dans la région de l'Androy .....	113
Tableau n° 48 : Infractions traitées au niveau de la Gendarmerie Nationale en 2023 .....	122
Tableau n° 49 : Infractions traitées au niveau de la Police Nationale en 2023 .....	123
Tableau n° 50 : Implantation des unités de la Gendarmerie Nationale dans la région de l'Androy .....	123
Tableau n° 51 : Pôles de développement .....	129
Tableau n° 52 : Filières de concentration par pôle de développement .....	130
Tableau n° 53 : Axes stratégiques de développement avec les références d'alignement .....	133
Tableau 54 : Plan d'investissement quinquennal de la région de l'Androy .....	168
Tableau n° 55 : Coût des investissements par axe stratégique .....	180
Tableau 56 : Localisation de nouveaux postes avancés .....	182
Tableau n° 57 : Localisation de nouvelles brigades de la GN .....	182
Tableau n° 58 : Localisation de nouvelles compagnies de la GN .....	183
Tableau n° 59 : Localisation d'un nouveau bataillon d'infanterie de l'Armée .....	183
Tableau n° 60 : Localisation de nouveaux commissariats de sécurité publique .....	183
Tableau n° 61 : Localisation du nouveaux TPI .....	183
Tableau n° 62 : Localisation d'une nouvelle maison centrale .....	184
Tableau n° 63 : Localisation de nouveaux CEG .....	184
Tableau n° 64 : Localisation de nouveaux lycées .....	184
Tableau n° 65 : Localisation de nouveaux LTP .....	185
Tableau n° 66 : Localisation de nouveaux CSB 2 .....	185
Tableau n° 67 : Localisation de nouvelles unités de dessalement .....	185
Tableau n° 68 : Localisation de nouveaux CFP .....	186
Tableau n° 69 : Communes d'extension des réseaux de microfinance .....	186
Tableau n° 70 : Localisation de nouveaux CFPP .....	186
Tableau n° 71 : Localisation de nouvelles brigades de protection féminine .....	187
Tableau n° 72 : Localisation de nouveaux CECJ .....	187
Tableau n° 73 : Localisation de nouveaux terrains de football suivant les normes .....	187
Tableau n° 74 : Localisation de nouveaux gymnases suivant les normes .....	188
Tableau n° 75 : Localisation de nouvelles maisons des jeunes .....	188
Tableau n° 76 : Localisation d'une nouvelle maison de la communication et de la culture ..	188
Tableau n° 77 : Localisation de nouveaux musées d'arts .....	188
Tableau n° 78 : Localisation de sites balnéaires à aménager .....	189
Tableau n° 79 : Localisation de nouveaux CLAC .....	189
Tableau n° 80 : Nouveaux BIF à mettre en place .....	190
Tableau n° 81 : Nouvelles communes urbaines faisant l'objet d'élaboration de PUDI .....	190
Tableau n° 82 : Nouvelles communes faisant l'objet d'élaboration de PDLI .....	190

Tableau n° 83 : Localisation de nouveaux hangars de marchés aux normes à construire .....	191
Tableau n° 84 : Localisation d'une nouvelle gare routière aux normes à construire .....	192
Tableau n° 85 : Localisation de nouvelles trano mora .....	192
Tableau n° 86 : Localisation de nouveaux périmètres rizicoles à aménager .....	192
Tableau n° 87 : Localisation de nouveaux DMM à mettre en place .....	193
Tableau n° 88 : Localisation du TFM à mettre en place .....	193
Tableau n° 89 : Localisation de nouveaux complexes de pêche à mettre en place .....	194
Tableau n° 90 : Localisation du centre de production d'alevins à mettre en place .....	194
Tableau n° 91 : Localisation de la ferme de production de spiruline à mettre en place .....	194
Tableau n° 92 : Routes et pistes à réhabiliter .....	194

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1 : Pourcentage de la population âgée de 6ans et plus n’ayant pas accès à l’éducation par région .....	39
Graphique n° 2 : Pourcentage de la population âgée de 6 ans et plus dans la région de l’Androy selon le niveau d’instruction .....	40
Graphique n° 3 : Nombre d’EPP et nombre de fokontany par district .....	43
Graphique n° 4 : Nombre moyen de tables bancs par type d’établissement .....	47
Graphique n° 5 : Pourcentage des bénéficiaires des filets sociaux de sécurité par district .....	66
Graphique n° 6 : Evolution de la production de manioc (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019 .....	74
Graphique n° 7 : Evolution de la production de patate douce (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019 .....	75
Graphique n° 8 : Evolution de la production d’arachide (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019 .....	76
Graphique n° 9 : Evolution de la production de maïs (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019 .....	77
Graphique n° 10 : Evolution de la production de sorgho (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019 .....	78
Graphique n° 11 : Evolution du nombre de cheptel bovin .....	81
Graphique n° 12 : Nombre de cheptel bovin par district en 2017 .....	82
Graphique n° 13 : Evolution du nombre de cheptel caprin .....	82
Graphique n° 14 : Nombre de cheptel caprin par district en 2017 .....	83
Graphique n° 15 : Evolution du nombre de cheptel caprin .....	84
Graphique n° 16 : Nombre de cheptel ovin par district en 2017 .....	84
Graphique n° 17 : Evolution du nombre de volailles .....	85
Graphique n° 18 : Nombre de volailles par district en 2017 .....	85
Graphique n° 19 : Evolution de la production de langoustes (en tonnes) de 2016 à 2022 .....	89
Graphique 20 : Principaux types d’activités dans les districts d’Ambovombe Androy, Beloha et Tsihombe .....	92
Graphique n° 21 : Taux de couverture des communes en réseaux 3G en 2021 .....	106
Graphique 22 : Taux de couverture des communes en réseaux 4G .....	107
Graphique 23 : Répartition du coût du PRD suivant les axes stratégiques .....	181

## LISTE DES CARTES

Carte n° 1 : Carte de la région de l'Androy .....	17
Carte n° 2 : Relief de la région de l'Androy .....	20
Carte n° 3 : Hydrographie de la région de l'Androy .....	21
Carte n° 4 : Pédologie de la région de l'Androy .....	23
Carte n° 5 : Géologie de la région de l'Androy .....	25
Carte n° 6 : Densité de la population par commune .....	28
Carte n° 7 : Etablissements scolaires dans la région de l'Androy .....	42
Carte n° 8 : Formations sanitaires publiques .....	52
Carte n° 9 : MUS dans la région de l'Androy .....	57
Carte n° 10 : Localisation des systèmes d'alimentation en eau potable dans la région de l'Androy .....	58
Carte n° 11 : Nombre de sites nutritionnels par commune .....	62
Carte n° 12 : Nombre de bénéficiaires des filets sociaux de sécurité par commune .....	65
Carte n° 13 : Superficie cultivée par commune dans la région de l'Androy .....	72
Carte n° 14 : Infrastructures hydroagricoles dans la région de l'Androy .....	73
Carte n° 15 : Nombre de cheptel par type d'élevage par district .....	80
Carte n° 16 : Communes du littoral de la région de l'Androy .....	88
Carte n° 17 : carte minière de la région de l'Androy .....	97
Carte n° 18 : Sites écotouristiques dans la région de l'Androy .....	101
Carte n° 19 : Réseaux routiers de la région de l'Androy .....	111
Carte n° 20 : Couverture forestière de la région de l'Androy .....	116
Carte n° 21 : Implantation des forces de sécurité dans la région de l'Androy .....	125
Carte n° 22 : Pôles de développement de la région de l'Androy .....	131

## SIGLES ET ACRONYMES

AES	Alimentation en Eau dans le Sud
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMB	Apprentissage aux Métiers de Base
AMP	Aire Marine Protégée
ARTEC	Agence de Régulation des Télécommunications
BCMM	Bureau du Cadastre Minier de Madagascar
BFV SG	Banky Fampanandrosoana ny Varotra Société Générale
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-corruption
BIF	Birao Ifoton'ny Fananantany
BNGRC	Bureau National de la Gestion des Risques et Catastrophes
BNI	Banque Nationale de l'Industrie
BOA	Bank Of Africa
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CCGRC	Comité Communal pour la Gestion des Risques et Catastrophes
CCO	Cours Criminelle Ordinaire
CDGRC	Comité de District pour la Gestion des Risques et Catastrophes
CECJ	Centre d'Ecoute et de Conseil Juridique
CEG	Collège d'Enseignement Général
CEP	Champ Ecole Pilote
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPF	Centre de Formation Professionnelle Féminine
CHRD 1	Centre Hospitalier de Référence de District de niveau 1
CHRD 2	Centre Hospitalier de Référence de District de niveau 2
CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régional
CIP	Chemin d'Intérêt Provincial
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CNaPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CPN	Consultation Prénatale
CRENAS	Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire pour la malnutrition aigüe Sévère
CRENI	Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Intensive
CRINFP	Centre Régionale de l'Institut National de la Formation Pédagogique
CRS	Catholic Relief Service
CSAO	Centre Spécial d'Aguérissement Opérationnel
CSB 1	Centre de Santé de Base de niveau 1
CSB 2	Centre de Santé de Base de niveau 2
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DEFIS	Développement des Filières Inclusives dans le Sud
DIRAP	Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire
DMM	Dokany Moran'ny Mpamokatra

DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DRETFP	Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
DRICC	Direction Régionale de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation
DRMRS	Direction Régionale des Mines et des Ressources Stratégiques
DRPEB	Direction Régionale de la Pêche et de l'Economie Bleue
DRPPSPF	Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion Féminine
DRSP	Direction Régionale de la Santé Publique
DRSP	Direction Régionale de la Sécurité Publique
DRTP	Direction Régionale des Travaux Publics
EAF	Exploitant Agricole Familial
EAH	Eau, Assainissement et Hygiène
ELS	Equipe Locale de Secours
ENS	Ecole Nationale Supérieure
EPP	Ecole Primaire Publique
FAF	Fer Acide Folique
FAO	Food Agricultural Organisation
FDA	Fonds de Développement Agricole
FELCAP	Fédération des Eleveurs de Caprins
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FIVOY	Fitehirizana Vola Ifampisamborana
FPQ	Formation Professionnelle Qualifiante
FRAM	Fikambanan'ny Raiamandrenin'ny Mpianatra
GN	Gendarmerie Nationale
GPS	Groupement des Producteurs de Semences
IMF	Institution de Microfinance
INSTAT	Institut National de la Statistique
JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy
LTP	Lycée Technique Professionnel
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAMA	Mpanjonon'i Androy Miray Arofo
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MII	Moustiquaire Impregné d'Insecticide
MUS	Multiple Use System
ND	Non Disponible
ODOF	One District One Factory
OPB	Organisation Paysanne de Base
ORN	Office Régional de la Nutrition
PAEPAR	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDLI	Plan de Développement Local Intégré et Inclusif
PEM	Plan Emergence de Madagascar

PHAGECOM	Pharmacie à Gestion Communautaire
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PMP	Peloton Mobile Porté
PMS	Paysan Multiplicateur de Semence
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRD	Plan Régional de Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
PUDI	Plan d'Urbanisme Directeur
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RIP	Route d'Intérêt Provincial
RN	Route Nationale
RNT	Route Nationale Temporaire
RPE	Réseau de Protection de l'Enfant
SAC	Schéma d'Aménagement Communal
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDSP	Service de District de la Santé Publique
SRC	Structure Régionale de Concertation
SLC	Structure Locale de Concertation
SMMEC	Société Malgache Mutualiste d'Epargne et de Crédit
STD	Service Technique Déconcentré
TFM	Trano Fiofanan'ny Mpanjono
TPI	Tribunal de Première Instance
UNFPA	Fonds des Nations pour la Population
UNICEF	United Nations of International Children's Emergency Fund
USAID	United States Agency for International Development
VBG	Violence Basée sur le Genre



La région de l'Androy est longtemps considérée comme étant une région la plus démunie de la Grande île où le kere frappe la grande partie de la population de manière récurrente. Elle est également considérée comme un cimetière des projets à cause du fait que la plupart des projets qui y ont été mis en œuvre avec l'appui des bailleurs de fonds ont été voués à l'échec et ne parvenaient pas à obtenir les résultats escomptés.

Missionné pour harmoniser et coordonner les actions de développement dans son ressort territorial, le Gouvernorat de la Région de l'Androy se veut être optimiste et envisage de renverser la situation de la région en se dotant d'un important outil de planification élaboré de manière participative et aligné aux Objectifs de Développement Durable, au Plan Emergence de Madagascar et à la Politique Générale de l'Etat. Le Plan Régional de Développement (PRD) de la région de l'Androy constitue un document de référence à mettre à la disposition des acteurs de développement, lequel renferme les axes stratégiques et les actions prioritaires de ladite région. Conçu pour une période de 5 ans, la mise en œuvre de ce PRD permettra de lever les contraintes et obstacles au développement de la région de l'Androy. Elle permettra également à la population de cette dernière d'aspirer à un avenir meilleur. Le développement socio-économique de la région de l'Androy tant souhaité ne sera obtenu qu'à travers une bonne gouvernance et un environnement préservé. Dans le cadre de l'organisation territoriale en vue d'une amélioration de l'efficacité des services publics dans la région de l'Androy, le PRD prévoit la création du nouveau district d'Antanimora sud. Ainsi, nous remercions Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, d'avoir pris, en Conseil des Ministres, un décret portant création du district d'Antanimora sud. Par ailleurs, l'Etat central contribue d'ores et déjà de manière substantielle à la réalisation de ce PRD à travers les différents projets présidentiels destinés pour le Sud.

## INTRODUCTION

Depuis leur mise en place, les régions occupent une place importante dans le développement de la Grande île. Elles ont pour mission principale de planifier, de coordonner et d'harmoniser les actions de développement dans leur ressort territorial. Actuellement, avec la mise en place du Gouvernorat au sein de chaque région initiée par le régime du Président Andry RAJOELINA, la région est appelée davantage à piloter toutes les actions de développement dans son territoire. Pour ce faire, elle devrait se doter des outils de planification à jour et s'alignant aux Objectifs de Développement Durable (ODD), aux Velirano du Président Andry RAJOELINA et au Plan de l'Emergence de Madagascar (PEM).

Pour la première et dernière fois, la Région de l'Androy a élaboré un Plan Régional de Développement (PRD) en 2005. Cette situation a amené le Gouvernorat de la Région de l'Androy à envisager la mise à jour du PRD de cette région avec l'appui financier du Projet Mionjo. Cette mise à jour du PRD a pour objectif global d'actualiser les orientations et les axes stratégiques du PRD de la région Androy et en sortir un document utilisable aligné aux ODD, aux Velirano du Président Andry RAJOELINA, au PEM. Elle a pour objectifs spécifiques :

- d'inscrire les actions de développement régional dans le cadre de nouveaux documents cadres, notamment les ODD, les Velirano du Président Andry RAJOELINA, le PEM ;
- de mettre à jour la monographie de la région de l'Androy ;
- d'identifier les axes stratégiques, les actions prioritaires et le plan d'investissements de la région dans les 5 années à venir

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette mise à jour a reposé sur l'approche participative et inclusive. En effet, différents acteurs ont été impliqués et invités à participer activement au processus de mise à jour du PRD. Il s'agit des acteurs provenant des entités suivantes :

- Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)
- Services Techniques Déconcentrés (STD)
- Secteur privé
- Projets/programmes
- Société civile
- Notables

Le présent document est divisé en trois parties, à savoir :

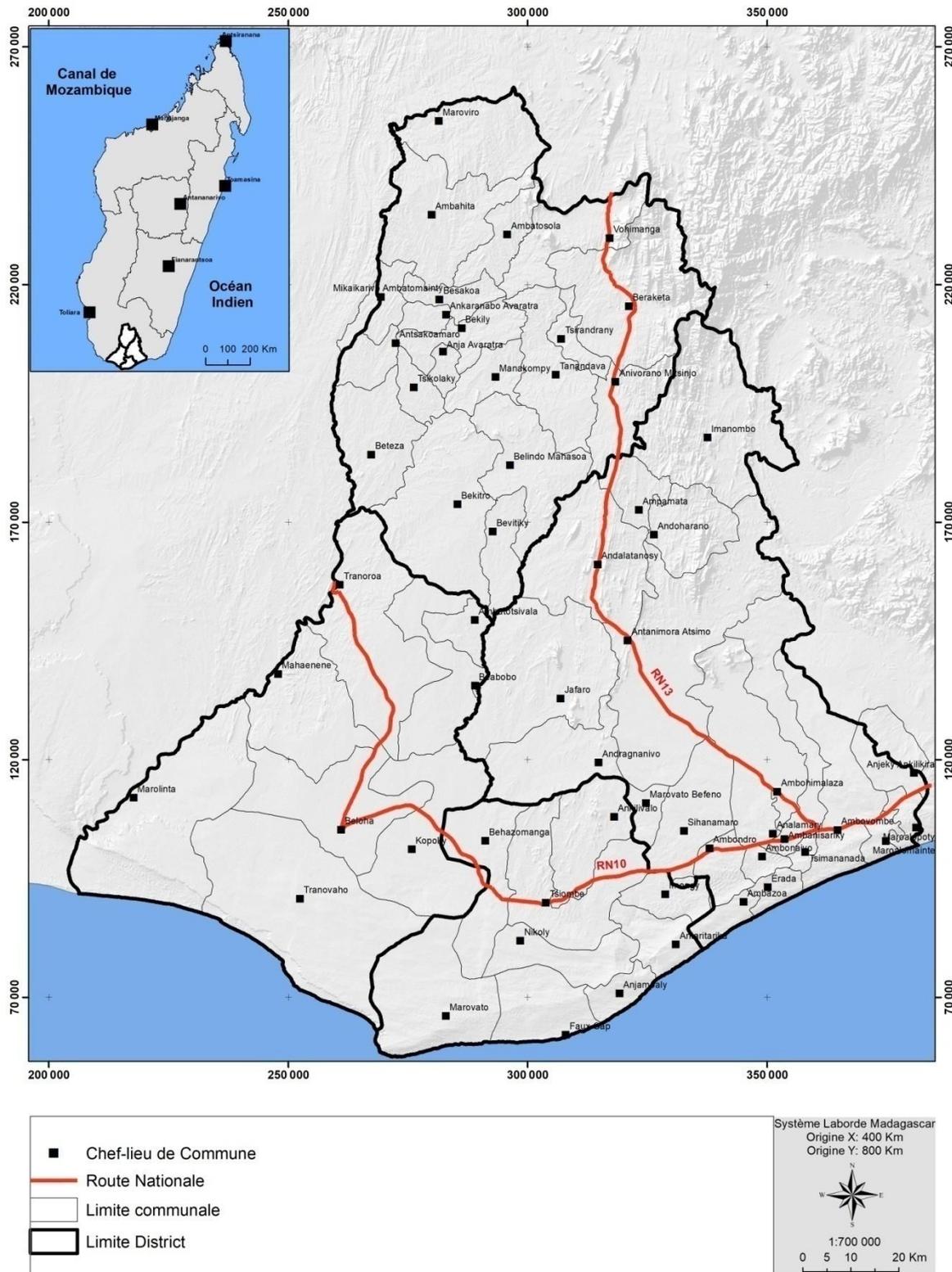
- Partie 1 : Etat des lieux et diagnostic
- Partie 2 : Vision, pôles de développement axes stratégiques, objectifs, actions prioritaires et indicateurs
- Partie 3 : Plan d'investissement régional



P  
A



Carte n° 1 : Carte de la région de l'Androy



## 1.1. Cadre physique

### 1.1.1. Localisation géographique

Constituée de quatre districts, à savoir Ambovombe Androy, Bekily, Beloha et Tsihombe, et de cinquante huit (58) communes, la région de l'Androy est localisée à l'extrême Sud-ouest de Madagascar. Elle est située sur les coordonnées géographiques suivantes :

- Latitude entre 24°13' et 25°24' Sud ;
- Longitude entre 45°20' et 46°26' Est.

La région de l'Androy est délimitée au Nord par celle de l'Anôsy, notamment par le district d'Amboasary et celui de Betroka, à l'Ouest par la région de l'atsimo andrefana avec le district d'Ampanihy, et au Sud par l'Océan Indien et le Canal de Mozambique.

Elle couvre une superficie totale de 19 358 km<sup>2</sup> se répartissant comme suit entre les quatre districts.

**Tableau n° 1 : Superficie de chaque district**

<b>DISTRICT</b>	<b>SUPERFICIE (en km<sup>2</sup>)</b>
Ambovombe Androy	6 617
Bekily	5 575
Beloha	4 667
Tsihombe	2 499
<b>TOTAL</b>	<b>19 358</b>

Source : PRD Androy 2005

### 1.1.2. Relief

Dans sa partie nord limitée par les contreforts montagneux des Hautes Terres méridionales Bara, la région de l'Androy est montagneuse avec des altitudes entre 1046 et 1190 m près de Beraketa, à l'extrémité ouest de la chaîne Ivakoana en forme de fer à cheval (rebord Manambien). Au sud de la couronne formée par cette chaîne, sa partie centrale dont l'altitude décroît du Nord au Sud, est formée d'une vaste étendue aplanie (plateaux et pénéplaines de 300 à 600 m d'altitude) d'où émergent des reliefs isolés en inselbergs (pédiments) : elle est limitée à l'ouest par le fleuve Menarandra et à l'est par le fleuve Mandrare. Traversée par ce fleuve dans la zone à l'est d'Antanimora sud, la partie occidentale du massif volcanique de l'Androy se trouve incluse dans la région et présente deux points culminants : Manandavenoka à 504 m et Tsitsira à 820m.

Dans la partie méridionale de la région dont l'altitude varie entre 150 et 250 m, de vastes zones sableuses encadrent les deux bassins sédimentaires d'Ambovombe et de Beloha, isolés de la mer par le plateau gréso-calcaire de Karimbola. La limite sud du littoral y est formée par une haute falaise surplombant l'Océan Indien et les bourrelets dunaires en bord de mer. Le relief de la région de l'Androy est présenté dans la carte n°2.

### 1.1.3. Hydrographie

Les réseaux hydrographiques présentés dans la carte n° 3 sont constitués principalement par trois grands fleuves, à savoir :

- Affluents Ouest de Mandrare pour la partie nord d'Ambovombe Androy ;
- Manambovo pour Tsihombe ;
- Menarandra pour Bekily et Beloha.

Le fleuve Mandrare, à partir de Ranomainty, et son affluent l'Andratina, traversant les zones Est de Beraketa et Imanombo, longent la partie orientale de la région selon une direction globalement Nord-Sud jusqu'à la mer. Plusieurs affluents de la rive droite du fleuve Mandrare qui prennent naissance dans le Nord du district d'Ambovombe Androy, s'écoulent globalement d'Ouest en Est : Sakamahaso, Ikonda, Besatra, Bemanda et Ikoroma.

A son tour, le fleuve Manambovo, d'une longueur totale de 165 km, prend sa source à 40 km au Nord d'Antanimora sud dans la zone Ouest d'Andalatanosy vers 400 à 500 m d'altitude. Ses principaux affluents de la rive droite prennent aussi naissance dans la même zone : Andriambarotra, Sakavola et Andranomiteraka.

Le fleuve Menarandra prend sa source à l'Ouest d'Isoanala, située à environ 45 km au Nord de Beraketadans le massif de Tsikoriry à environ 800 m d'altitude. S'écoulant du Nord\_Est vers le Sud-Ouest, il reçoit en rive gauche au niveau de Bekily la Manantanana et 30 km plus au Sud la Menakompy. Il passe par Tranoroa et longe les limites Ouest des communes de Beloha et Marolinta jusqu'à son embouchure. Long de 270 km, le fleuve Menarandra draine un bassin versant d'une superficie de 8 350 km<sup>2</sup>.

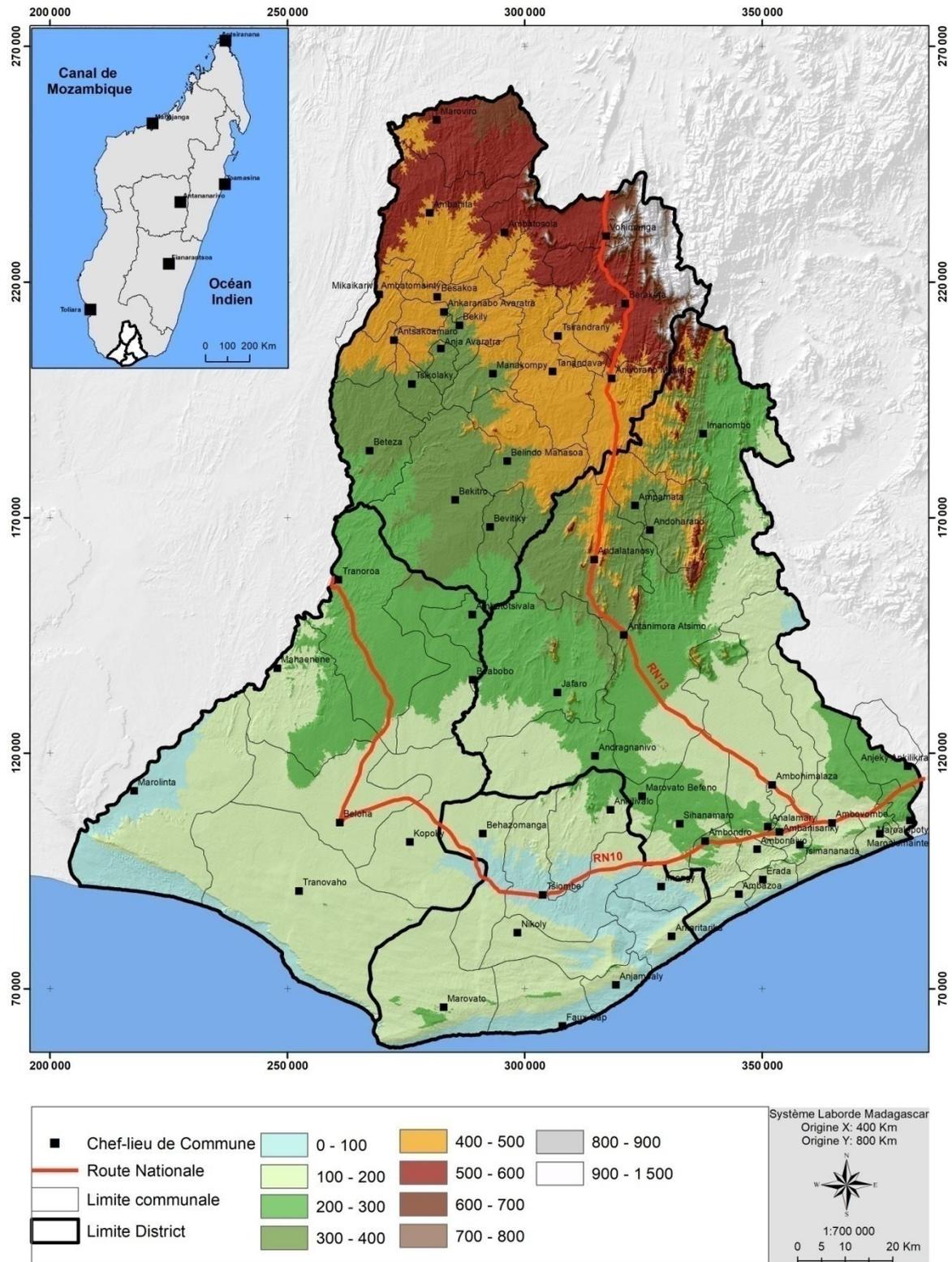
Ces trois grands fleuves ne sont pas pérennes et présentent une période d'étiage prolongée pendant la saison sèche du mois d'avril jusqu'au mois de septembre.

Par ailleurs, la région de l'Androy dispose des réserves d'eau souterraines sous forme de nappes. Des aquifères existent aussi bien au niveau du socle cristallin et du massif volcanique d'Androy que dans les zones sédimentaires où leur minéralisation et leur profondeur sont très variables selon leur localisation. Au niveau du socle cristallin, les aquifères sont captés dans les fissures et fractures de la roche saine. Tandis que dans les zones sédimentaires, il existe plusieurs types d'aquifères tels que :

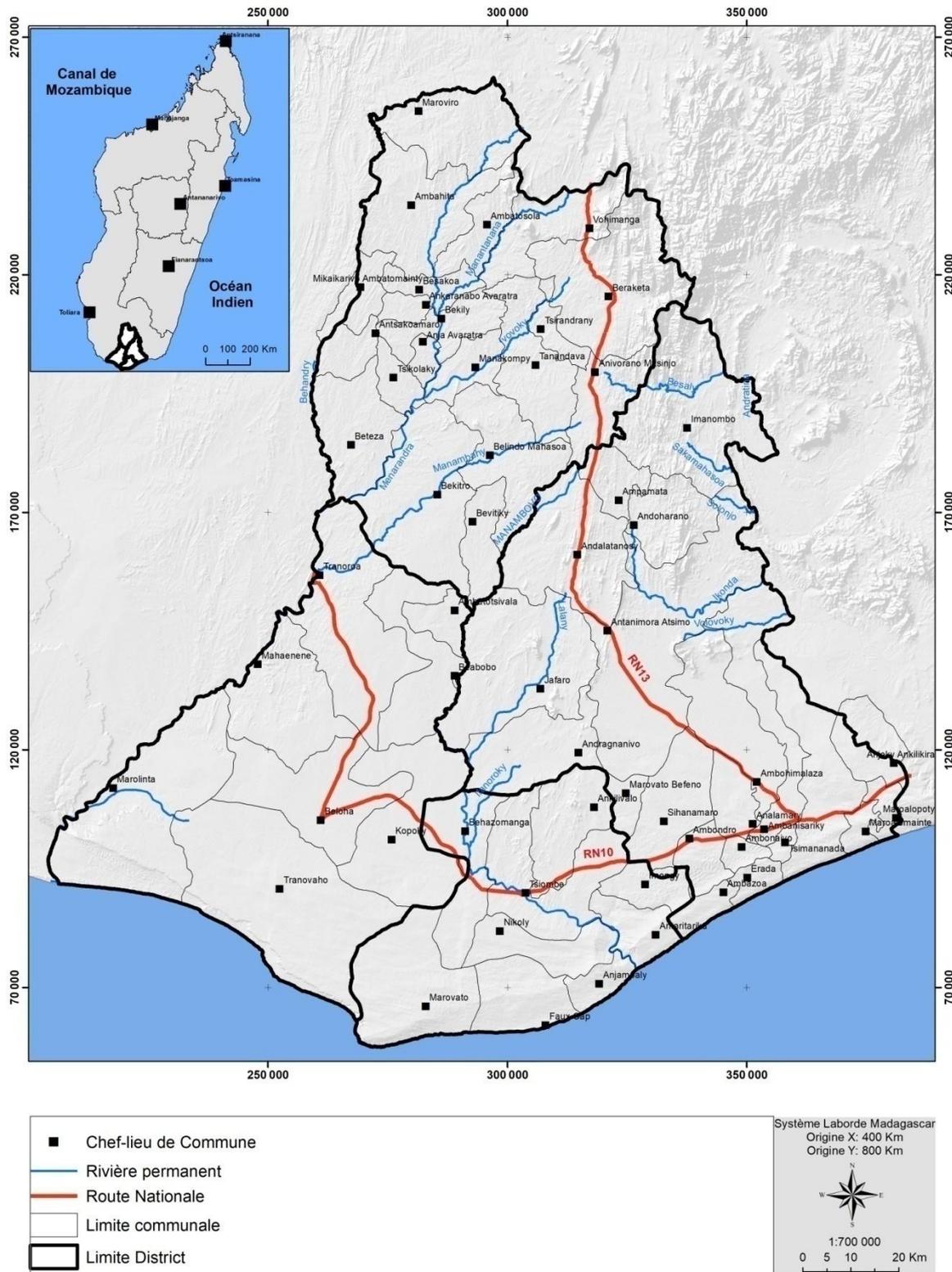
- Les aquifères alluviaux des rivières ;
- Les aquifères des cordons dunaires littoraux ;
- Les aquifères perchés des plateaux et de sables blancs avec soubassement d'argile

Dans le District de Tsihombe, on trouve le lac d'Ihodo qui constitue l'unique lac de la région de l'Androy. Des mares périodiques existent également presque sur tout le territoire de la région, surtout durant la période de pluie.

Carte n° 2 : Relief de la région de l'Androy



Carte n° 3 : Hydrographie de la région de l'Androy



#### 1.1.4. Pédologie

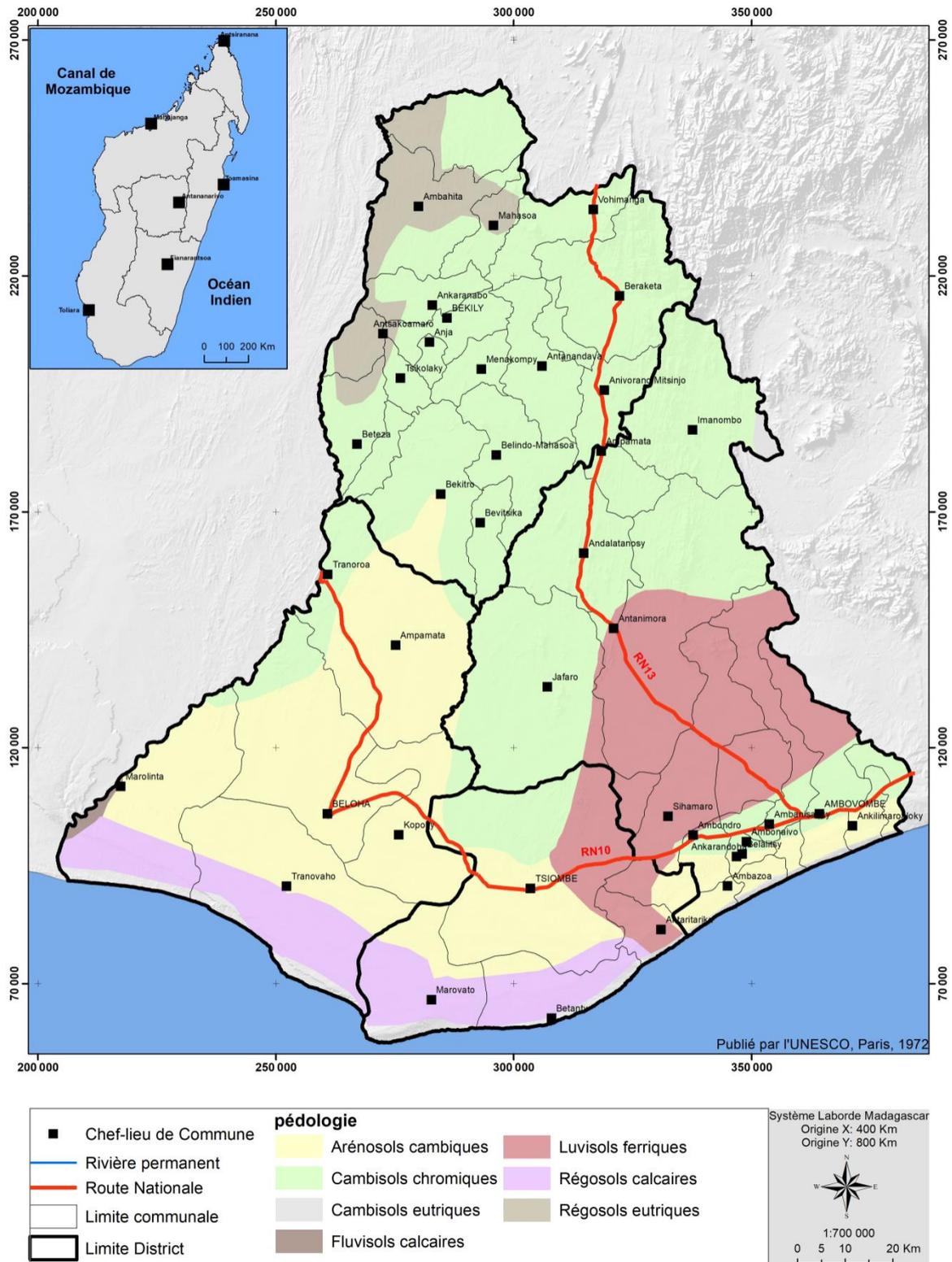
Les caractéristiques des sols varient selon les zones. Ainsi, dans les parties méridionales de la région, les sols ferrugineux tropicaux formés sur roches métamorphiques et couvrant de vastes surfaces, sont généralement des sols peu ou non évolués à tendance squelettique :

- Sur l'étroite bande côtière allant de l'embouchure du Menarandra, en passant par Cap Sainte-Marie (Tanjona Vohimena) et Faux Cap, jusqu'à proximité d'Antaritarika, des sols peu évolués formés en grande partie par des sols sableux issus de l'érosion éolienne de dunes récentes ou anciennes et de colluvions sableuses calcaires ;
- Au Nord de cette bande côtière jusqu'au cours inférieur de la rivière Manambovo, le plateau Karimbola, des sols rouges sableux sur grés calcaires quaternaires.
- A l'Ouest de ce plateau, en passant par tout le Sud des zones d'Ambondro et d'Ambovombe, jusqu'à l'embouchure de Mandrare, un complexe de sols sableux dunaires et de sols jaunes ferrugineux ;
- Vers l'intérieur des terres au Nord du plateau Karimbola, un complexe de sols rouges peu humifères, de sols jaunes sableux, de sables blancs ou beige d'origine complexe, de sols gris sablo-argileux sur gneiss et de sols à séries métamorphiques peu ou non évolués.

Dans les zones cristallines tout au Nord de Tsihombe et d'Ambovombe Androy en passant par celles de Bekily, de Beraketa et d'Antanimora sud, on assiste au même complexe de sols que précédemment sauf que les zones au Nord d'Ambovombe Androy présentent aussi de sols rouges sableux sur grés calcaires et leurs parties orientales bordant le Mandrare présentent à leur tour un complexe de grés ferrugineux, de sols rouges sableux sur grés calcaires et de sables.

La partie centrale, à l'Est d'Antanimora sud et remontant au Nord vers Imanombo, présente de sols d'érosion ou squelettiques, basaltiques et rhyolitiques du massif volcanique crétacé de l'Androy. Le long du fleuve Mandrare, les sols sont formés de sols alluviaux non calcaires, récents et peu évolués. Tandis que le long du fleuve Menarandra, les sols sont constitués d'alluvions récentes mais calcaires et plus ou moins hydromorphes, ainsi que de colluvions sableuses calcaires. La pédologie de la région de l'Androy est présentée dans la carte n°4.

Carte n° 4 : Pédologie de la région de l'Androy



### **1.1.5. Géologie**

Les caractéristiques géologiques varient également selon les zones. En effet, le socle cristallin caractérisé par des faciès granulites réunit des couches de diverses roches à dominance ultramorphique, caractérisées par des gneiss (à sillimanite, à cordiérite, à grenat, ç divers types de mica), des quartzites (à grenat, à magnétite, à sillimanite ou à graphite), des marbres et des pyroxénites à mica. Les parties Nord-Est et Est sont recouvertes par les basaltes et rhyolites du massif volcanique crétaqué de l'Androy.

Par ailleurs, les parties centrales et méridionales de la région de l'Androy sont recouvertes par des formations sédimentaires quaternaires et du pliocène continental qui reposent sur le socle cristallin. Dans les lits et le long des fleuves Mandrare et Menarandra se sont déposées des alluvions récentes de sables et de limons épaisses. La géologie de la région de l'Androy est présentée dans la carte n° 5.

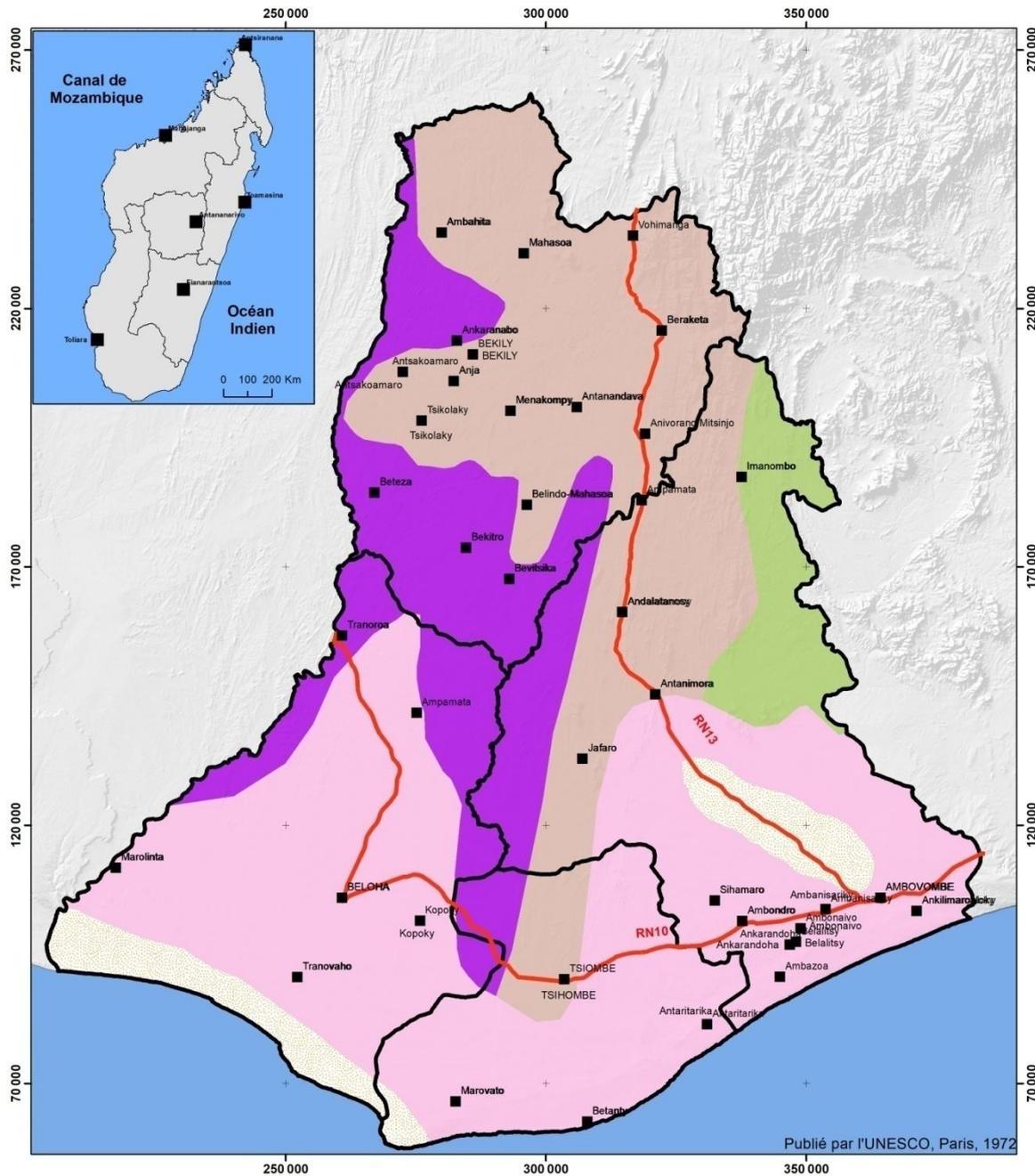
### **1.1.6. Climatologie**

La région de l'Androy est soumise à un climat de type tropical semi-aride à aride, avec deux saisons différentes, à savoir la saison humide et la saison sèche qui s'étalent respectivement de mai en septembre, et d'octobre en avril. Le climat reste généralement chaud dans toute la région, avec une température moyenne annuelle de 26° C. Le pic de la température est atteint au mois de janvier qui est considéré à juste titre comme le mois le plus chaud dans la région de l'Androy. Le mois de juillet est considéré comme le mois le plus froid dans la région de l'Androy, avec une température qui peut descendre en dessous de 12° C, en particulier dans les zones élevées au Nord de la région.

La région de l'Androy est soumise à une présence quasi permanente de vent fort et desséchant du Sud, appelé « Tiokatimo ».

En termes de pluviométrie, la région apparaît comme une région très sèche avec une précipitation moyenne annuelle de 400 mm de pluies, souvent mal répartie dans l'année. Généralement, le niveau de la précipitation décroît du Nord au Sud de la région bien que des nuances soient observées suivant la localisation des secteurs et les accidents du relief (vallées, cuvettes, escarpements, massifs).

Carte n° 5 : Géologie de la région de l'Androy



<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chef-lieu de Commune</li> <li>— Rivière permanent</li> <li>— Route Nationale</li> <li>— Limite communale</li> <li>— Limite District</li> </ul>	<p><b>Géologie de la Région Androy</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Alluvions, sables</li> <li>■ Pliocène continental</li> <li>■ Système Androyen</li> </ul> </li> <li style="width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Système du Graphite</li> <li>■ Volcanisme crétacé</li> </ul> </li> </ul>	<p>Système Laborde Madagascar          Origine X: 400 Km          Origine Y: 800 Km</p> <p>1:700 000          0 5 10 20 Km</p>
---	---	--

Les secteurs plus élevés près de Beraketa dans le district de Bekily enregistrent une pluviométrie plus importante. Par contre, la frange côtière du plateau Karimbola est considérée comme la zone la plus aride de la région. La répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace est souvent irrégulière. A une longue session sèche (7 à 9 mois) peut succéder une brève saison des pluies parfois aléatoire et irrégulière.

Par ailleurs, les variations interannuelles des pluies pour un même mois peuvent aller du simple au quintuple selon les localités. Ce qui dénote des perturbations assez nettes dues aux effets du changement climatique

## 1.2. Cadre démographique

### 1.2.1. Effectif de la population par sexe et par district

L'effectif de la population par sexe et par district en 2018 est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau n° 2 : Effectif de la population par sexe et par district en 2018**

<b>DISTRICT</b>	<b>EFFECTIF HOMMES</b>	<b>EFFECTIF FEMMES</b>	<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>POURCENTAGE PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE</b>
Ambovombe Androy	173 486	188 709	<b>362 195</b>	40%
Bekily	115 244	121 867	<b>237 111</b>	26%
Beloha	73 331	80 721	<b>154 052</b>	17%
Tsihombe	69 527	77 350	<b>146 877</b>	16%
<b>TOTAL</b>	<b>431 588</b>	<b>468 647</b>	<b>900 235</b>	<b>100%</b>

Source : INSTAT, RGPH3

Selon le tableau n°1 ci-dessus, la population de la région de l'Androy représente environ 3,51% de celle de Madagascar. Le taux de masculinité y est sensiblement inférieur à celui de l'ensemble du pays (49,3%) et se fixe à 47,9%. En l'espace de 13 ans, le nombre d'habitants de la région Androy passe de 548 418 à 900 235, soit une augmentation d'environ 64%. Parmi les 4 districts, le district de Tsihombe et celui de Beloha ont connu une hausse très importante du nombre d'habitants avec respectivement un taux d'augmentation de 106% et 101% par rapport à l'effectif de la population enregistré en 2005.

Par ailleurs, une grande partie de la population de la région de l'Androy se trouve dans le district d'Ambovombe Androy avec une proportion de 40%. Le district de Beloha et celui de Tsihombe constituent les districts qui abritent le moins de population.

### 1.2.2. Effectif de la population par zone de résidence et par district

Le tableau suivant montre l'effectif de la population par zone de résidence et par district en 2018.

**Tableau n° 3 : Effectif de la population par zone de résidence et par district en 2018**

<b>DISTRICT</b>	<b>MILIEU URBAIN</b>	<b>MILIEU RURAL</b>	<b>EFFECTIF TOTAL</b>
Ambovombe Androy	65 402	296 793	<b>362 195</b>
Bekily	20 915	216 196	<b>237 111</b>
Beloha	-	154 052	<b>154 052</b>
Tsihombe	-	146 877	<b>146 877</b>
<b>TOTAL</b>	<b>86 317</b>	<b>813 918</b>	<b>900 235</b>
<b>POURCENTAGE</b>	<b>9,6%</b>	<b>90,4</b>	<b>100%</b>

Source : INSTAT, RGPH3

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux d'urbanisation dans la région de l'Androy est de 9,6%. Ce qui est largement inférieur à celui au niveau national qui se fixe à 19,3%. En d'autres termes, dans la région de l'Androy, seulement un habitant sur dix vit en milieu urbain.

### 1.2.3. Densité de la population par district

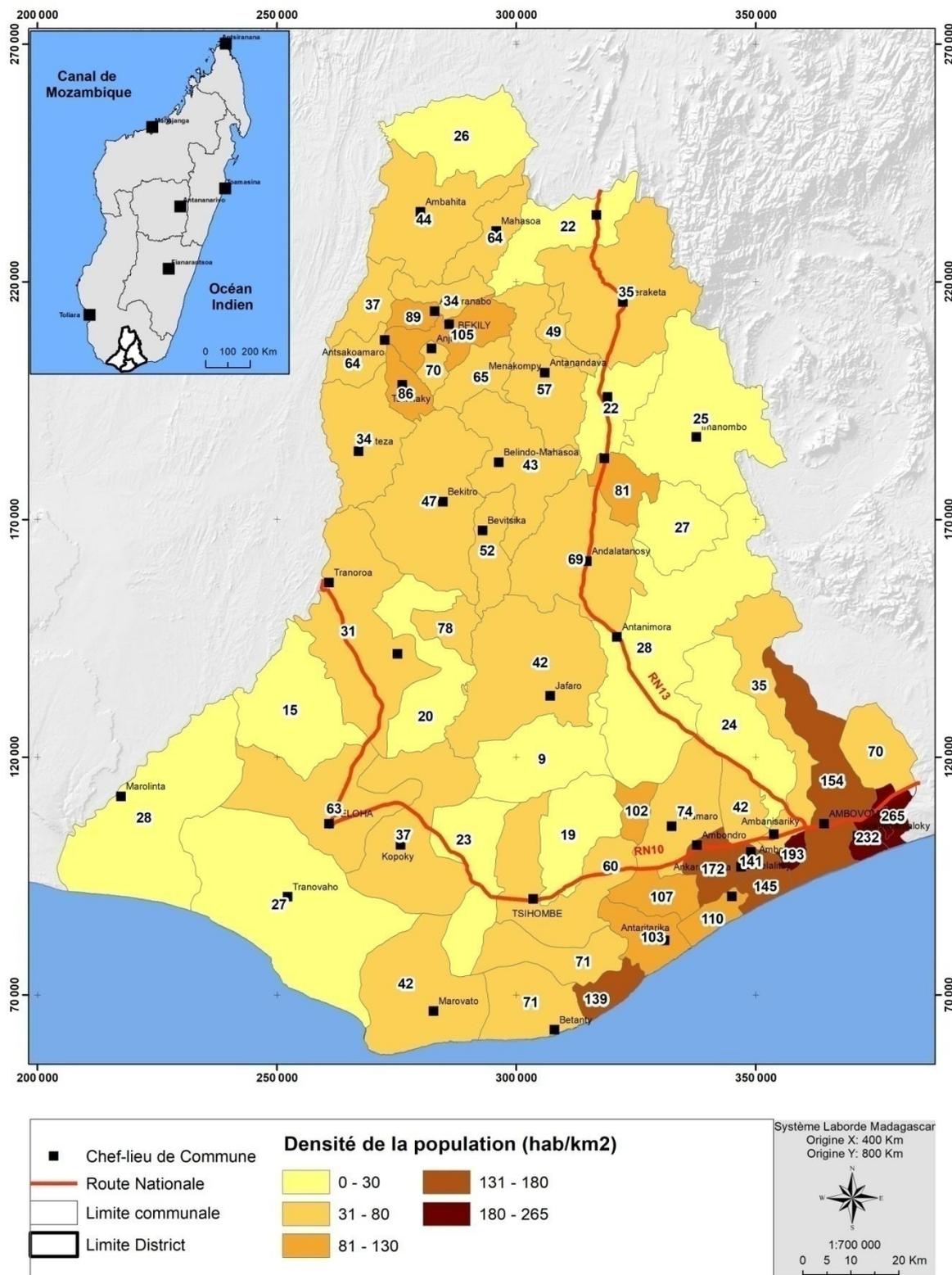
Le tableau suivant présente la densité de la population par district.

**Tableau n° 4 : Densité de la population par district**

<b>DISTRICT</b>	<b>DENSITE DE LA POPULATION (hab/km2)</b>
Ambovombe Androy	54,7
Bekily	42,5
Beloha	33
Tsihombe	58,8
<b>TOTAL</b>	<b>46,5</b>

Par rapport à l'ensemble du pays, la région de l'Androy est légèrement plus densément peuplée avec une densité de 46,5 habitants au kilomètre carré contre 43,4 au niveau national. Cependant, force est de constater qu'au sein de la région de l'Androy, la densité de la population diffère d'un district à un autre. En effet, le district de Tsihombe détient le record en matière de densité de la population avec près de 59 habitants au kilomètre carré. Par contre, la densité de la population est très faible dans le district de Beloha avec seulement 33 habitants au kilomètre carré. La densité de la population par commune est présentée dans la carte n° 6.

Carte n° 6 : Densité de la population par commune



#### 1.2.4. Effectif de la population par commune dans le district d'Ambovombe Androy

Le tableau suivant présente l'effectif de la population par commune dans le district d'Ambovombe Androy en 2018.

**Tableau n° 5 : Effectif de la population par commune dans le district d'Ambovombe Androy en 2018**

N°	COMMUNES	EFFECTIF HOMMES	EFFECTIF FEMMES	EFFECTIF TOTAL
1	Ambovombe	31 361	34 041	65 402
2	Ambanisarika	6 188	6 750	12 938
3	Ambazoa	4 254	4 756	9 010
4	Ambohimalaza	4 810	5 299	10 109
5	Ambonaivo	3 370	3 605	6 975
6	Ambondro	9 937	10 859	20 796
7	Ampamata	5 222	5 738	10 960
8	Analamary	2 780	3 074	5 854
9	Andalatanosy	19 036	20 114	39 150
10	Andoharano Ambinagny	3 392	3 667	7 059
11	Andraganivo	1 598	1 788	3 386
12	Anjegy Ankilikira	6 715	7 515	14 230
13	Antanimora Sud	13 831	15 161	28 992
14	Erada	4 831	5 118	9 949
15	Imanombo	8 978	9 643	18 621
16	Jafaro	14 757	15 562	30 319
17	Maroalomainty	6 601	7 142	13 743
18	Maroalopoty	8 286	9 069	17 355
19	Marovato Befeno	3 538	4 178	7 716
20	Sihanamaro	11 206	12 499	23 705
21	Tsimananada	2 795	3 131	5 926
	<b>TOTAL</b>	<b>173 486</b>	<b>188 709</b>	<b>362 195</b>

Source : INSTAT, RGPH3, 2018

#### 1.2.5. Effectif de la population par commune dans le district de Bekily

Le tableau suivant montre l'effectif de la population par commune dans le district de Bekily en 2018.

**Tableau n° 6 : Effectif de la population par commune dans le district de Bekily en 2018**

<b>N°</b>	<b>COMMUNES</b>	<b>EFFECTIF HOMMES</b>	<b>EFFECTIF FEMMES</b>	<b>EFFECTIF TOTAL</b>
1	Bekily Centrale	10 278	10 637	<b>20 915</b>
2	Ambahita	10 976	11 114	<b>22 090</b>
3	Ambatosola	5 313	5 391	<b>10 704</b>
4	Anivorano Mitsinjo	2 519	2 840	<b>5 359</b>
5	Anja Nord	1 623	1 883	<b>3 506</b>
6	Ankarabo Nord	2 486	2 578	<b>5 064</b>
7	Antsakoamavo	3 409	3 854	<b>7 263</b>
8	Bekitro	14 995	15 781	<b>30 776</b>
9	Belindo/Mahasoa	8 200	9 071	<b>17 271</b>
10	Beraketa	11 745	12 430	<b>24 175</b>
11	Besakoa	1 871	1 925	<b>3 796</b>
12	Beteza	5 837	6 386	<b>12 223</b>
13	Bevitiky	4 262	4 708	<b>8 970</b>
14	Manakopy	4 662	4 979	<b>9 641</b>
15	Maroviro	5 100	5 132	<b>10 232</b>
16	Mikaikarivo Ambatomainty	2 459	2 597	<b>5 056</b>
17	Tanandava	10 089	10 454	<b>20 543</b>
18	Tsokolaky	3 838	4 396	<b>8 234</b>
19	Tsirandrany	2 111	2 218	<b>4 329</b>
20	Vohimanga	3 471	3 493	<b>6 964</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>115 244</b>	<b>121 867</b>	<b>237 111</b>

Source : INSTAT, RGPH3, 2018

### **1.2.6. Effectif de la population par commune dans le district de Beloha**

L'effectif de la population par commune dans le district de Beloha en 2018 est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau n° 7 : Effectif de la population par commune dans le district de Beloha en 2018**

N°	COMMUNES	EFFECTIF HOMMES	EFFECTIF FEMMES	EFFECTIF TOTAL
1	Beloha	15 888	17 461	<b>33 349</b>
2	Ambatotsivala	3 923	4 526	<b>8 449</b>
3	Behabobo	3 488	3 998	<b>7 486</b>
4	Ikopoky	10 360	11 620	<b>21 980</b>
5	Maheny	3 456	3 863	<b>7 319</b>
6	Marolinta	11 792	12 664	<b>24 456</b>
7	Tranoroa	10 054	11 360	<b>21 414</b>
8	Tranovaho	14 370	15 229	<b>29 599</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>73 331</b>	<b>80 721</b>	<b>154 052</b>

Source : INSTAT, RGPH3, 2018

### 1.2.7. Effectif de la population par commune dans le district de Tsihombe

L'effectif de la population par commune dans le district de Tsihombe en 2018 est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau n° 8 : Effectif de la population par commune dans le district de Tsihombe en 2018**

N°	COMMUNES	EFFECTIF HOMMES	EFFECTIF FEMMES	EFFECTIF TOTAL
1	Tsihombe	13 396	15 313	<b>28 709</b>
2	Anjampaly	6 348	7 158	<b>13 506</b>
3	Ankilivalo	2 647	3 067	<b>5 714</b>
4	Antaritarika	8 096	8 784	<b>16 880</b>
5	Behazomanga	3 752	4 412	<b>8 164</b>
6	Betanty (Faux cap)	9 170	9 876	<b>19 046</b>
7	Imongy	7 047	7 827	<b>14 874</b>
8	Marovato	10 972	11 956	<b>22 928</b>
9	Nikoly	8 099	8 957	<b>17 056</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>69 527</b>	<b>77 350</b>	<b>146 877</b>

Source : INSTAT, RGPH3, 2018

### 1.3. Cadre administratif

#### 1.3.1. Découpage administratif de la région de l'Androy

La région de l'Androy est composée de 3 districts, 58 communes et 2 054 fokontany. Le nombre de communes et celui de fokontany par district sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau n° 9 : Nombre de communes et celui de fokontany par district en 2023**

DISTRICT	NOMBRE DE COMMUNES	NOMBRE DE FOKONTANY
Ambovombe Androy	21	963
Bekily	20	427
Beloha	8	296
Tsihombe	9	368
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>2 054</b>

Source : Préfecture d'Ambovombe Androy, 2023

Par rapport au nombre de communes en 2005, on a assisté à une création de sept (7) nouvelles communes dont 2 dans le district d'Ambovombe Androy, 1 dans le district de Bekily, 2 dans le district de Beloha et 2 dans le district de Tsihombe. En ce qui concerne les fokontany, leur nombre ne cesse d'augmenter. Si en 2009, le nombre de fokontany dans la région de l'Androy était de 1 139 (source CREAM/Monographie 2009), celui-ci est de 2 054 en 2023, soit une augmentation de 80%.

Les tableaux suivants présentent le nombre de fokontany et l'effectif moyen de la population par fokontany par commune dans chaque district de la région de l'Androy.

**Tableau n° 10 : Nombre de fokontany et l'effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district d'Ambovombe Androy**

N°	COMMUNES	NOMBRE DE FOKONTANY	EFFECTIF MOYEN DE LA POPULATION PAR FOKONTANY
1	Ambovombe	92	711
2	Ambanisarika	31	417
3	Ambazoa	53	170
4	Ambohimalaza	46	220
5	Ambonaivo	26	268
6	Ambondro	48	433
7	Ampamata	33	332
8	Analamary	32	183
9	Andalatanosy	62	631

N°	COMMUNES	NOMBRE DE FOKONTANY	EFFECTIF MOYEN DE LA POPULATION PAR FOKONTANY
10	Andoharano Ambinagny	17	415
11	Andragnanivo	8	423
12	Anjesty Ankilikira	59	241
13	Antanimora Sud	45	644
14	Erada	35	284
15	Imanombo	38	490
16	Jafaro	56	541
17	Maroalomainty	67	205
18	Maroalopoty	85	204
19	Marovato Befeno	28	276
20	Sihanamaro	51	465
21	Tsimananada	51	116
	<b>TOTAL</b>	<b>963</b>	<b>376</b>

Source : Préfecture d'Ambovombe Androy, 2023

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en moyenne, un fokontany compte 376 habitants. Cependant, dans plusieurs fokontany du district d'Ambovombe Androy, le nombre d'habitants est largement en dessous de cette moyenne. Cette situation s'explique par la prolifération de la création de fokontany depuis quelques années. L'effectif minimum est enregistré dans la commune de Tsimananada avec en moyenne 116 habitants par fokontany.

**Tableau n° 11 : Nombre de fokontany et l'effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district de Bekily**

N°	COMMUNES	NOMBRE DE FOKONTANY	EFFECTIF MOYEN DE LA POPULATION PAR FOKONTANY
1	Bekily Centrale	22	951
2	Ambahita	36	614
3	Ambatosola	15	714
4	Anivorano Mitsinjo	15	357
5	Anja Nord	10	351
6	Ankarabo Nord	13	390
7	Antsakoamavo	17	427
8	Bekitro	54	570
9	Belindo/Mahasoa	41	421
10	Beraketa	25	967
11	Besakoa	10	380
12	Beteza	23	531
13	Bevitiky	20	449
14	Manakopy	29	332

N°	COMMUNES	NOMBRE DE FOKONTANY	EFFECTIF MOYEN DE LA POPULATION PAR FOKONTANY
15	Maroviro	18	568
16	Mikaikarivo Ambatomainty	10	506
17	Tanandava	30	685
18	Tsikolaky	21	392
19	Tsirandrany	9	481
20	Vohimanga	9	774
	<b>TOTAL</b>	<b>427</b>	<b>555</b>

Source : Préfecture d'Ambovombe Androy, 2023

Au vu du tableau ci-dessus, le nombre moyen d'habitants par fokontany dans le district de Bekily s'élève à 555. Ce qui est largement au dessus de celui enregistré dans le district d'Ambovombe Androy. Contrairement à ce qui se passe dans ce dernier, l'effectif minimum de la population par fokontany est de 332 dans la commune de Manakopy du district de Bekily.

**Tableau n° 12 : Nombre de fokontany et l'effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district de Beloha**

N°	COMMUNES	NOMBRE DE FOKONTANY	EFFECTIF MOYEN DE LA POPULATION PAR FOKONTANY
1	Beloha	59	565
2	Ambatotsivala	14	604
3	Behabobo	23	325
4	Ikopoky	54	407
5	Mahaenegne	18	407
6	Marolinta	40	611
7	Tranoroa	41	522
8	Tranovaho	47	630
	<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>520</b>

Source : Préfecture d'Ambovombe Androy, 2023

Selon le tableau ci-dessus, l'effectif moyen de la population par fokontany dans le district de Beloha est de 520. Ce qui est pratiquement semblable à celui enregistré dans le district de Bekily. L'effectif minimum s'enregistre dans la commune de Behabobo avec en moyenne 325 habitants par fokontany.

**Tableau n° 13 : Nombre de fokontany et l'effectif moyen de la population par fokontany par commune dans le district de Tsihombe**

N°	COMMUNES	NOMBRE DE FOKONTANY	EFFECTIF MOYEN DE LA POPULATION PAR FOKONTANY
1	Tsihombe	58	495
2	Anjapaly	25	540
3	Ankilivalo	13	440
4	Antaritarika	64	264
5	Behazomanga	25	327
6	Betanty (Faux cap)	30	635
7	Imongy	57	261
8	Marovato	51	450
9	Nikoly	45	379
	<b>TOTAL</b>	<b>368</b>	<b>399</b>

Source : Préfecture d'Ambovombe Androy, 2023

D'après le tableau ci-dessus, le nombre moyen d'habitants par fokontany dans le district de Tsihombe est de 399. Ce qui est pratiquement proche de celui enregistré dans le district d'Ambovombe Androy. L'effectif minimum est enregistré dans la commune d'Imongy avec en moyenne 261 habitants par fokontany.

### 1.3.2. Services techniques déconcentrés

Dans la région de l'Androy, plusieurs Ministères centraux sont représentés à travers les services techniques déconcentrés (STD).

Le tableau suivant montre les STD présents au chef-lieu de la région de l'Androy.

**Tableau n° 14 : STD présents au chef-lieu de la région de l'Androy en 2023**

N°	STD	MINISTERES REPRESENTES
1	Préfecture d'Ambovombe Androy	Ministère en charge de l'Intérieur
2	Direction Régionale de l'Education Nationale	Ministère de l'Education Nationale
3	Direction Régionale de la Santé Publique	Ministère de la Santé Publique
4	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
5	Direction Régionale de la Pêche et de l'Economie Bleue	Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue
6	Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation

<b>N°</b>	<b>STD</b>	<b>MINISTERES REPRESENTES</b>
7	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
8	Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
9	Direction Régionale du Métier et de l'Artisanat	Ministère de l'Artisanat
10	Direction Régionale de la Communication et de la Culture	Ministère de la Communication et de la Culture
11	Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
12	Direction Régionale de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
13	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports	Ministère de la Jeunesse et des Sports
14	Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
15	Direction Régionale de la Sécurité Publique	Ministère de la sécurité Publique
16	Direction Régionale des Travaux Publics	Ministère des Travaux Publics
17	Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire	Ministère de la Justice
18	Groupement Régional de la Gendarmerie Nationale	Secrétariat en charge de la Gendarmerie Nationale
19	Trésorerie Générale	Ministère de l'Economie et des Finances
20	Tribunal de Première Instance	Ministère de la Justice
21	Centre Fiscal d'Ambovombe Androy	Ministère de l'Economie et des Finances
22	Service Régional des Domaines	Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire
23	Service Régional de la Topographie	Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire
24	Service Régional de la Solde et des Pensions	Ministère de l'Economie et des Finances
25	Service Régional de l'Exécution Budgétaire	Ministère de l'Economie et des Finances
26	Délégation du Contrôle Financier	Ministère de l'Economie et des Finances
27	Service Régional de l'Economie et du Plan	Ministère de l'Economie et des Finances
28	Service Régional de l'INSTAT	Ministère de l'Economie et des Finances
29	Antenne du BNGRC	Ministère en charge de l'Intérieur
30	Antenne de la CNaPS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

N°	STD	MINISTERES REPRESENTES
31	Zone du Centre National Antiacridien	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
32	Secteur de la JIRAMA	Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures
33	Centre de la Sécurité Routière	Secrétariat d'Etat en charge de la Gendarmerie Nationale
34	Centre Universitaire Régional	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
35	Agence de la Pasositra Malagasy	Ministère des Postes, Télécommunications et du Développement du Numérique
36	Alimentation en Eau dans le Sud	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène

Source : Gouvernorat de la région de l'Androy, 2023

Il ressort du tableau ci-dessus qu'effectivement plusieurs Ministères centraux sont représentés au chef-lieu de la région de l'Androy. Cependant, il convient de souligner l'absence très remarquable des STD, à savoir :

- la Direction Régionale du Tourisme
- la Direction Régionale des Transports et de la Météorologie
- la Direction Régionale des Mines et des Ressources Stratégiques
- la Direction Régionale des Impôts
- la Direction Régionale de l'Energie et des Hydrocarbures
- le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar



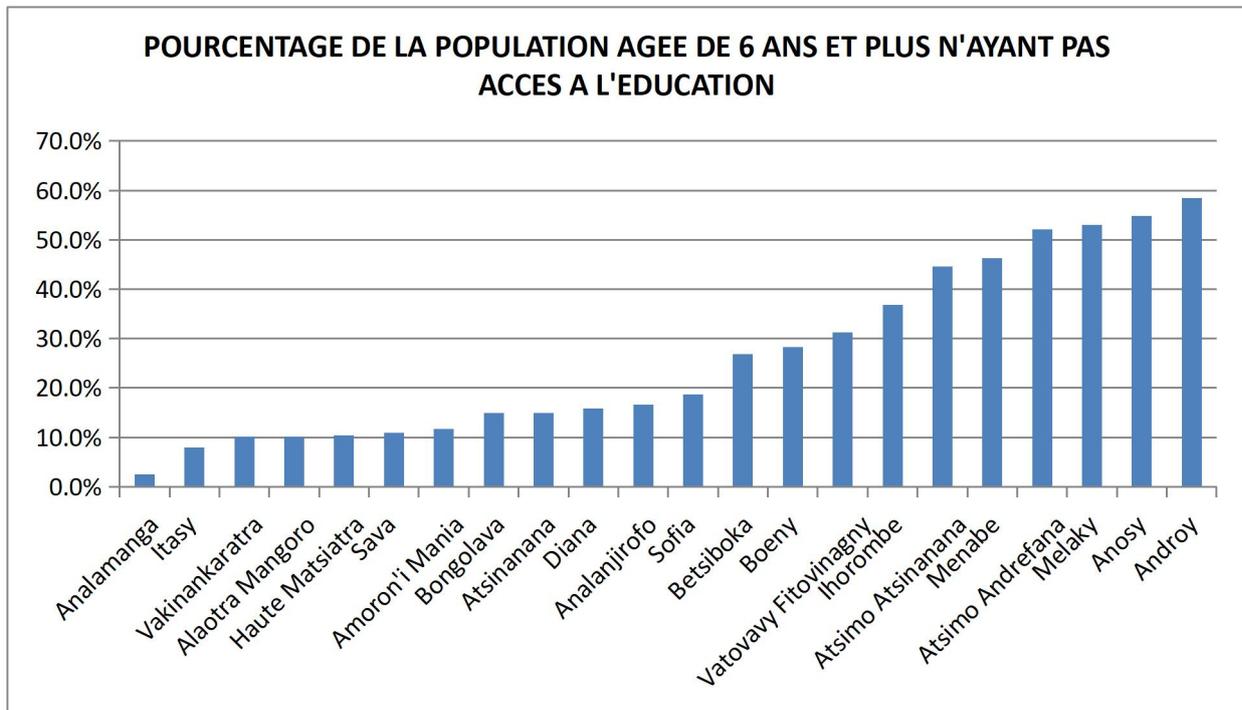


## **2.1. Education**

### **2.1.1. Niveau d'instruction**

Le graphique suivant montre le pourcentage de la population âgée de 6ans et plus n'ayant pas accès à l'éducation par région.

**Graphique n° 1 : Pourcentage de la population âgée de 6ans et plus n'ayant pas accès à l'éducation par région**

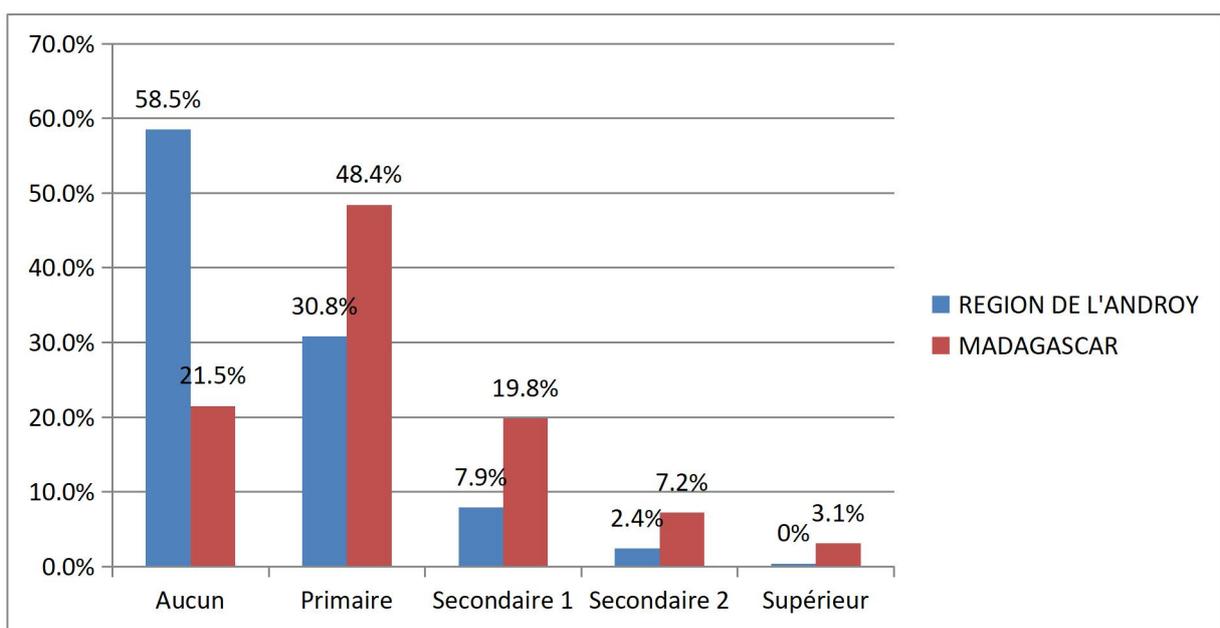


Source : INSTAT, RGPH3, 2018

Au vu du graphique ci-dessus, la région de l'Androy est celle qui compte le plus des individus qui n'ont pas accès à l'éducation. En effet, le pourcentage de la population âgée de 6 ans et plus n'ayant pas accès à l'éducation y est de 58,5% contre 21,5% sur l'ensemble de la Grande île.

Par ailleurs, le pourcentage de la population âgée de 6 ans et plus dans la région de l'Androy selon le niveau d'instruction est présenté dans le graphique suivant.

**Graphique n° 2 : Pourcentage de la population âgée de 6 ans et plus dans la région de l'Androy selon le niveau d'instruction**



Source : INSTAT, RGPH3, 2018

Il ressort du graphique ci-dessus que le pourcentage de la population âgée de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction dans la région de l'Androy est largement inférieur à celui au niveau national. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus le pourcentage y afférent est faible. Seulement, 0,4% de la population disposent d'un niveau d'instruction supérieur, contre 3,1% sur l'ensemble de la Grande île.

### 2.1.2. Etablissements d'enseignement général

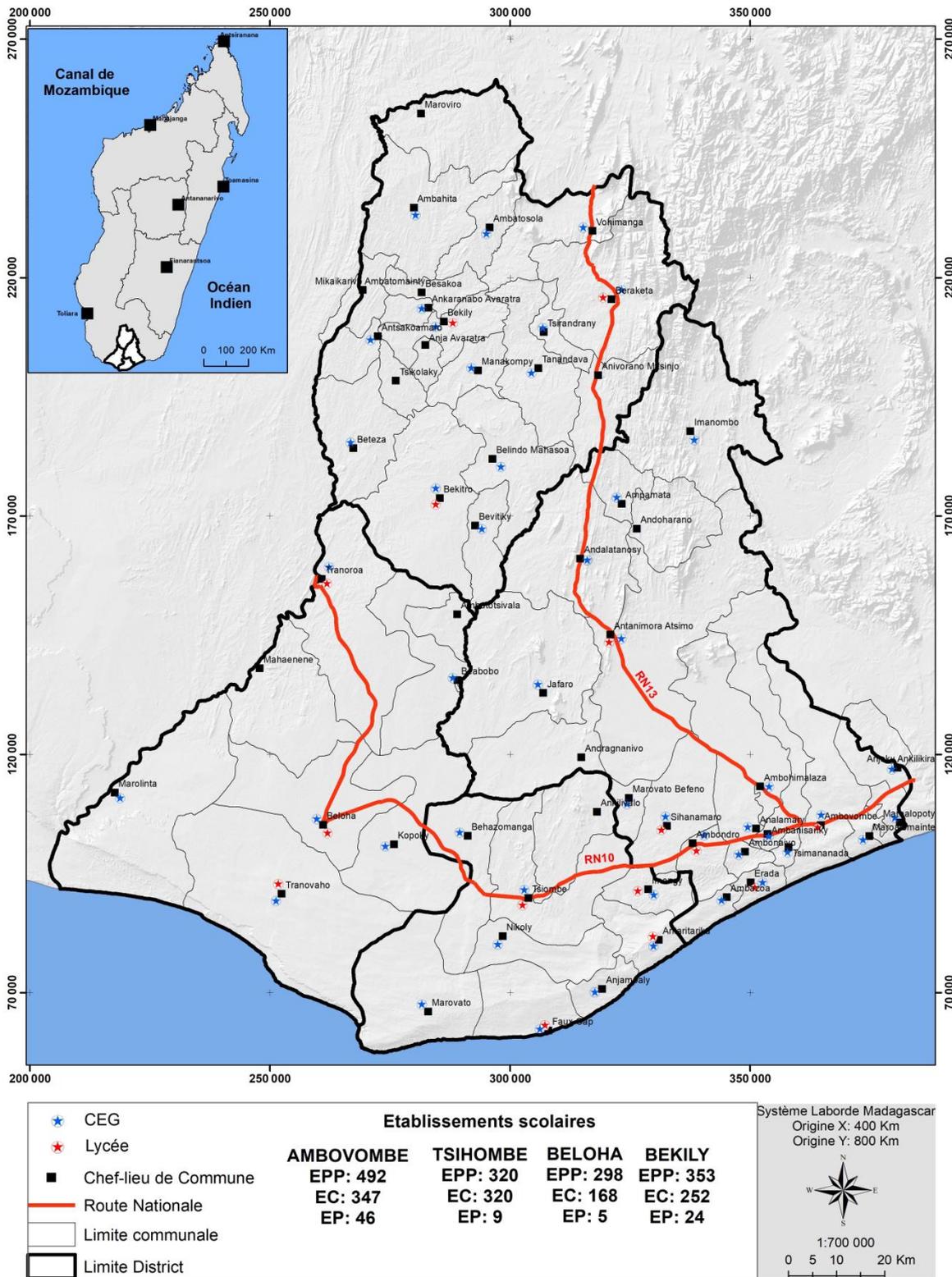
En matière d'éducation, la région de l'Androy dispose de nombreux établissements d'enseignement général répartis dans les quatre circonscriptions scolaires. Leur répartition par district est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau n° 15 : Répartition des établissements d'enseignement général par district**

DISTRICT	AMBOVOMBE ANDROY		BEKILY		BELOHA		TSIHOMBE		TOTAL	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
PRESCOLAIRE	347	9	252	6	168	1	320	2	1 087	18
ECOLE PRIMAIRE	492	25	353	11	298	3	320	3	1 463	42
CEG	33	7	14	4	8	1	15	3	70	15
LYCEE	6	5	3	3	2	0	4	1	15	9
<b>TOTAL</b>	<b>878</b>	<b>46</b>	<b>622</b>	<b>24</b>	<b>476</b>	<b>5</b>	<b>659</b>	<b>9</b>	<b>2 635</b>	<b>84</b>

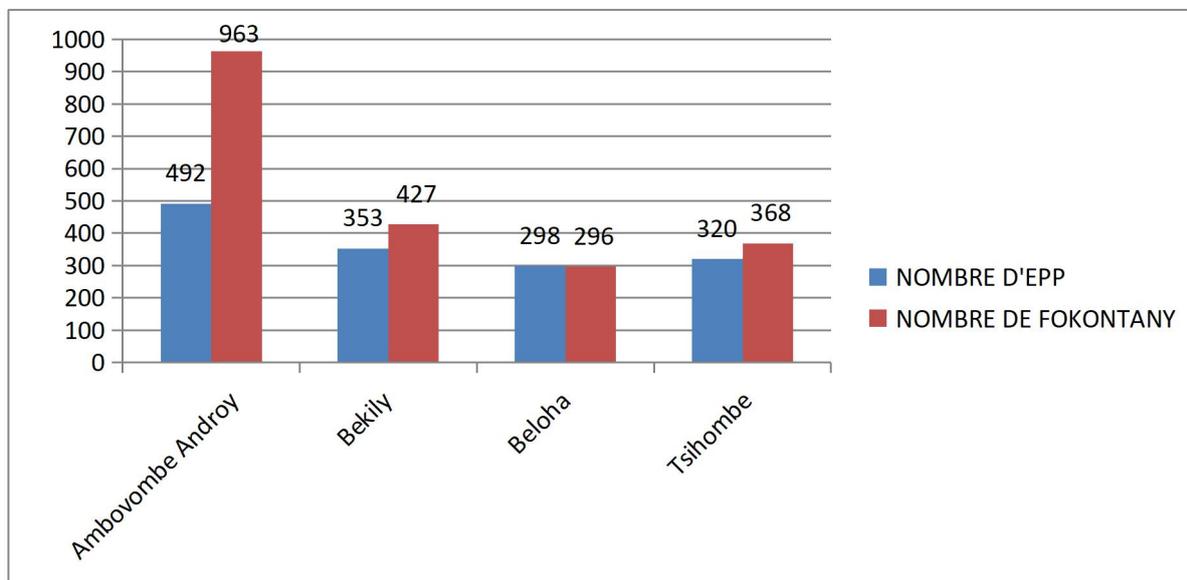
Source : Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) Androy, 2023

Carte n° 7 : Etablissements scolaires dans la région de l'Androy



D'après le tableau ci-dessus, la région de l'Androy dispose de plusieurs écoles primaires publiques (EPP). Cependant, par rapport au nombre de fokontany par district, le nombre d'EPP se situe à un niveau inférieur surtout pour le district d'Ambovombe Androy comme le montre le graphique suivant.

**Graphique n° 3 : Nombre d'EPP et nombre de fokontany par district**



Selon le graphique ci-dessus, le nombre d'EPP est très largement inférieur à celui de fokontany dans le district d'Ambovombe Androy. Ce qui signifie que des élèves issus d'un fokontany sur deux sont obligés de se déplacer dans un autre fokontany plus proche pour fréquenter une EPP.

Selon toujours le tableau n° 15, le nombre de collèges d'enseignement général (CEG) publics fonctionnels dans la région de l'Androy dépasse largement le nombre total de communes. Néanmoins, force est de constater que dans le district de Bekily, le nombre de CEG publics est largement inférieur au nombre de communes. Aussi, des élèves issus d'une commune sont-ils amenés à aller dans une autre commune pour y fréquenter un CEG.

Par ailleurs, en matière d'enseignement général privé, le nombre d'établissements scolaires reste encore timide sauf dans le district d'Ambovombe Androy.

### 2.1.3. Effectif des élèves

Le tableau suivant présente l'effectif des élèves par type d'établissement et par district dans la région de l'Androy pour l'année scolaire 2021 – 2022.

**Tableau n° 16 : Effectif des élèves par type d'établissement et par district pour l'année scolaire 2021 – 2022**

DISTRICT	ECOLEES PRIMAIRES		COLLEGES		LYCEES		TOTAL	
	PUBLIQUES	PRIVEES	PUBLICS	PRIVES	PUBLICS	PRIVES	PUBLICS	PRIVES
Ambovombe Androy	107 916	4 673	9 569	1 036	2 293	766	119 778	6 475
Bekily	49 222	1 729	2 549	565	759	279	52 530	2 573
Beloha	45 847	1 038	2 670	283	415	0	48 932	1 321
Tsihombe	53 225	1 313	5 842	484	2 078	0	61 145	1 797
<b>TOTAL</b>	<b>256 213</b>	<b>8 753</b>	<b>20 633</b>	<b>2 368</b>	<b>5 547</b>	<b>1 046</b>	<b>282 388</b>	<b>12 166</b>

Source : DREN Androy, 2023

Il résulte du tableau ci-dessus que pour l'année scolaire 2021 – 2022, la région de l'Androy compte 294 554 élèves de T1 jusqu'en terminale. Ce qui représente 33% de la population de la région de l'Androy. La plupart de ces élèves, soit 96%, fréquentent des établissements scolaires publics. 90% de ces élèves fréquentent les écoles primaires contre respectivement 8% et 2% pour les collèges et les lycées. Parmi les 4 districts, le district de Tsihombe dispose du plus grand pourcentage des élèves par rapport à la population, avec un taux de 43%. En revanche, le plus faible pourcentage des élèves par rapport à la population s'enregistre dans le district de Bekily, avec un taux de 23%.

#### **2.1.4. Effectif des enseignants**

Les effectifs des enseignants par type d'établissement et par district dans la région de l'Androy pour l'année scolaire 2021 – 2022 sont présentés dans les tableaux suivants.

**Tableau n° 17 : Effectif des enseignants dans les écoles primaires et par district pour l'année scolaire 2021 – 2022**

DISTRICT	EPP							ECOLES PRIMAIRES PRIVEES	
	Fonctionnaires	Contractuels	FRAM subv	FRAM non subv	Autres	Total	Enseignants qualifiés	Total	Enseignants qualifiés
Ambovombe Androy	70	402	884	17	3	1376	116	88	7
Bekily	38	327	305	161	36	867	93	41	16
Beloha	25	288	199	38	67	617	35	20	2
Tsihombe	31	255	391	622	0	1299	54	29	8
<b>TOTAL</b>	<b>164</b>	<b>1272</b>	<b>1779</b>	<b>838</b>	<b>106</b>	<b>4159</b>	<b>298</b>	<b>178</b>	<b>33</b>

Source : DREN Androy, 2023

D'après le tableau ci-dessus, la région de l'Androy dispose de 4 337 enseignants dans les écoles primaires. 96% de ces enseignants exercent dans les EPP. La plupart des enseignants dans les EPP, soit 63%, sont des enseignants FRAM (subventionnés et non subventionnés). 31% des enseignants dans les EPP sont des contractuels contre seulement 4% pour les fonctionnaires. Le district de Tsihombe enregistre le plus grand nombre d'enseignants FRAM avec un effectif de 1 013. En revanche, le plus faible nombre d'enseignants FRAM s'enregistre dans le district de Beloha avec un effectif de 237. Environ 7% des enseignants dans les EPP sont qualifiés.

**Tableau n° 18 : Effectif des enseignants dans les collèges et par district pour l'année scolaire 2021 – 2022**

DISTRICT	CEG PUBLICS							CEG PRIVES	
	Fonctionnaires	Contractuels	FRAM subv	FRAM non subv	Autres	Total	Enseignants qualifiés	Total	Enseignants qualifiés
Ambovombe Androy	51	77	36	339	0	503	63	51	8
Bekily	10	48	0	83	18	159	18	38	7
Beloha	5	39	2	74	0	120	4	8	2
Tsihombe	12	67	14	203	0	296	7	21	7
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>231</b>	<b>52</b>	<b>699</b>	<b>18</b>	<b>1078</b>	<b>92</b>	<b>118</b>	<b>24</b>

Source : DREN Androy, 2023

Selon le tableau ci-dessus, la région de l'Androy compte 1 196 enseignants dans les CEG. 90% de ces enseignants exercent dans les CEG publics. La plupart des enseignants dans les CEG publics, soit 65%, sont des enseignants FRAM non subventionnés. 21% des enseignants dans les CEG publics sont des contractuels contre seulement 7% pour les fonctionnaires. Environ 9% des enseignants dans les CEG publics sont qualifiés.

**Tableau n° 19 : Effectif des enseignants dans les lycées et par district pour l'année scolaire 2021 – 2022**

DISTRICT	LYCEES PUBLICS							LYCEES PRIVES	
	Fonctionnaires	Contractuels	FRAM subv	FRAM non subv	Autres	Total	Enseignants qualifiés	Total	Enseignants qualifiés
Ambovombe Androy	22	15	1	26	0	64	9	29	3
Bekily	4	7	0	12	0	23	5	25	9
Beloha	13	1	0	9	1	24	0	0	0
Tsihombe	9	5	0	33	0	47	6	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>80</b>	<b>1</b>	<b>158</b>	<b>20</b>	<b>54</b>	<b>12</b>

Source : DREN Androy, 2023

Il résulte du tableau ci-dessus que la région de l'Androy compte 212 enseignants dans les lycées. 75% de ces enseignants exercent dans les lycées publics. Environ, 51% des enseignants dans les lycées publics sont des enseignants FRAM non subventionnés. Seulement 30% des enseignants dans les lycées publics sont des fonctionnaires, contre 18% pour les contractuels.

### 2.1.5. Table banc

Le nombre de tables bancs par type d'établissement et par district est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau n° 20 : Nombre de tables bancs par type d'établissement et par district en 2023**

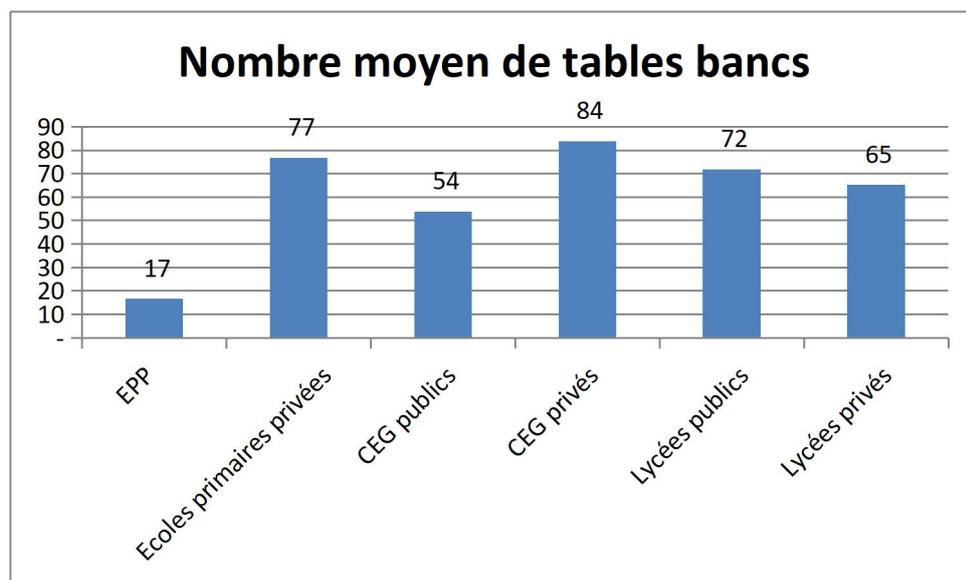
DISTRICT	ECOLEES PRIMAIRES		CEG		LYCEES		TOTAL	
	PUBLIQUES	PRIVEES	PUBLICS	PRIVES	PUBLICS	PRIVES	PUBLICS	PRIVES
Ambovombe Androy	9 907	1 334	1 805	541	523	413	12 235	2 288
Bekily	5 468	763	798	364	164	174	6 430	1 301
Beloha	4 565	306	397	104	126	0	5 088	410
Tsihombe	4 384	819	770	248	193	0	5 347	1 067
<b>TOTAL</b>	<b>24 324</b>	<b>3 222</b>	<b>3 770</b>	<b>1 257</b>	<b>1 006</b>	<b>587</b>	<b>29 100</b>	<b>5 066</b>

Source : DREN Androy, 2023

Selon le tableau ci-dessus, le nombre total de tables bancs dans les établissements scolaires publics (des écoles primaires aux lycées) s'élève à 29 100, contre 5 066 dans les établissements scolaires privés.

Pour mieux apprécier si les établissements scolaires disposent suffisamment de tables bancs, le graphique suivant montre le nombre moyen de tables bancs par type d'établissement.

**Graphique n° 4 : Nombre moyen de tables bancs par type d'établissement**



Au vu du graphique ci-dessus, les constats suivants peuvent être effectués :

- les établissements scolaires publics sont moins lotis en table banc que les écoles privées, exception faite des lycées publics ;
- les EPP possèdent très peu de tables bancs car en moyenne, chacune d'entre elles en a seulement 17 tables bancs ;
- compte tenu de la faiblesse du nombre de tables bancs dans les EPP, la plupart des élèves s'assoient par terre à l'école. Le ratio étant d'une table banc pour 10 élèves environ. Ce qui est largement insuffisant.

### 2.1.6. Enseignement technique et professionnel

La région de l'Androy compte deux (2) centres de formation professionnelle (CFP) sis à Beloha et Tsihombe. Elle dispose également de deux (2) lycées techniques et professionnels (LTP) sis à Ambovombe Androy et Tsihombe. Le district de Bekily est donc le seul district où il n'y a ni CFP ni LTP malgré les potentialités que présente ce district.

Les CFP et LTP fournissent des formations professionnelles qualifiantes (FPQ) et de l'apprentissage aux métiers de base (AMB). Le tableau suivant résume le nombre d'apprenants pour chaque type de formation de 2019 à 2023.

**Tableau n° 21 : Nombre d'apprenants pour chaque type de FPQ et AMB de 2019 à 2023**

N°	TYPE DE FPQ et AMB	NOMBRE D'APPRENANTS
1	Forgeron	60
2	Maçonnerie	150

N°	TYPE DE FPQ et AMB	NOMBRE D'APPRENANTS
3	Fabrication de briques de terre compressée	40
4	Fabrication d'huile essentielle	60
5	Coupe et couture	570
6	Mécanique automobile	102
7	Fabrication de savons artisanaux	500
8	Transformation de manioc en gari	1 000
9	Maroquinerie	15
10	Informatique	1 100
11	Langues étrangères	940
12	Développement personnel et culture entrepreneuriale	630
13	Ouvrage métallique	20
14	Coiffure	90
15	Vannerie	19
	<b>TOTAL</b>	<b>5 296</b>

Source : DRETFP Androy, 2023

Suivant le tableau ci-dessus, de 2019 à 2023, 15 types de FPQ et AMB ont été fournis aux 5.296 apprenants répartis sur les 4 CFP et LTP.

### 2.1.7. Constats et opportunités

En matière d'éducation, les constats suivants peuvent être formulés :

- Faiblesse du taux de scolarisation dans l'ensemble de la région de l'Androy
- Insuffisance des infrastructures scolaires surtout dans les zones reculées
- Eloignement de certaines écoles par rapport aux domiciles des élèves
- Insuffisance du nombre de tables bancs amenant beaucoup d'élèves à s'asseoir par terre dans les écoles
- Faiblesse du budget alloué par les ménages pour la scolarisation de leurs enfants
- Existence des enfants ne disposant pas de copie d'état civil
- Faiblesse de la compétence des enseignants surtout les enseignants FRAM et insuffisance de la formation dispensée pour eux
- Démotivation des enseignants FRAM à cause de la faiblesse de leurs salaires
- Absence des supports ou kits pédagogiques et didactiques aux enseignants
- Absence de bibliothèques au niveau des écoles
- Manque de civisme au niveau de la population en général
- Persistance de l'analphabétisme surtout en milieu rural
- Existence des élèves en situation de grossesse précoce en milieu scolaire
- Démotivation des élèves à aller à l'école à cause du problème alimentaire.

- Méconnaissance des droits de l'enfant
- Mauvaise gouvernance des écoles
- Insuffisance des établissements d'enseignement technique et professionnel
- Insuffisance des modules/enseignés dans les LTP
- Insuffisance des matériels et équipements dans les LTP

Par ailleurs, force est de signaler que des opportunités existent dans le domaine de l'éducation telles que :

- Appui de certains PTF comme le Projet Mianatra, l'UNFPA dans le domaine éducatif
- Priorisation par les communes bénéficiaires de la subvention du projet Mionjo de la construction des infrastructures scolaires
- Appui conséquent de l'Etat en matière de l'éducation (fourniture de tables bancs, distribution de kits scolaires, construction des infrastructures scolaires, cantines scolaires, dotation des caisses écoles, gratuité de l'enseignement, renforcement des compétences des enseignants, intégration des enseignants FRAM dans la fonction publique)



## 2.2. Santé

### 2.2.1. Formations sanitaires publiques

La région de l'Androy dispose de plusieurs formations sanitaires publiques réparties dans différentes localités. Il s'agit de Centre Hospitalier de Référence Régional (CHRR), de Centre Hospitalier de Référence de District de niveau 1 (CHRD 1), de Centre Hospitalier de Référence de District de niveau 2 (CHRD 2), de Centre de Santé de Base de niveau 1 (CSB 1) et de Centre de Santé de Base de niveau 2 (CSB 2). Le CHRR, le CHRD (1 ou 2), le CSB 2 et le CSB 1 s'implantent respectivement dans les chefs-lieux de la région, du district, de la commune et du fokontany. Le tableau suivant résume le nombre de formations sanitaires publiques par district.

**Tableau n° 22 : Nombre de formations sanitaires publiques par district en 2023**

DISTRICT	CHRR	CHRD2	CHRD1	CSB2	CSB1	TOTAL
Ambovombe Androy	1			19	5	25
Bekily			1	19	7	27
Beloha			1	6	8	15
Tsihombe		1		8	6	15

DISTRICT	CHRR	CHRD2	CHRD1	CSB2	CSB1	TOTAL
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>52</b>	<b>26</b>	<b>82</b>

Source : Direction Régionale de la Santé Publique (DRSP) Androy, 2023

Il ressort du tableau ci-dessus que la région de l'Androy dispose de 82 formations sanitaires publiques réparties dans les 4 districts. Concernant les CSB 2, leur nombre est inférieur au nombre total de communes dans la région. Ce qui signifie qu'il existe encore des communes où il n'y a pas de CSB 2. Par ailleurs, le nombre total de CSB 1 dans la région est seulement de 26 et reste ainsi largement inférieur à celui de communes. Ce qui implique que dans plusieurs communes, il n'y a qu'un seul CSB 2.

La localisation des formations sanitaires publiques dans la région de l'Androy est présentée dans la carte n° 8.

### 2.2.2. Formations sanitaires privées

La région de l'Androy dispose également de formations sanitaires privées. Le nombre de ces dernières est présenté dans le tableau suivant.

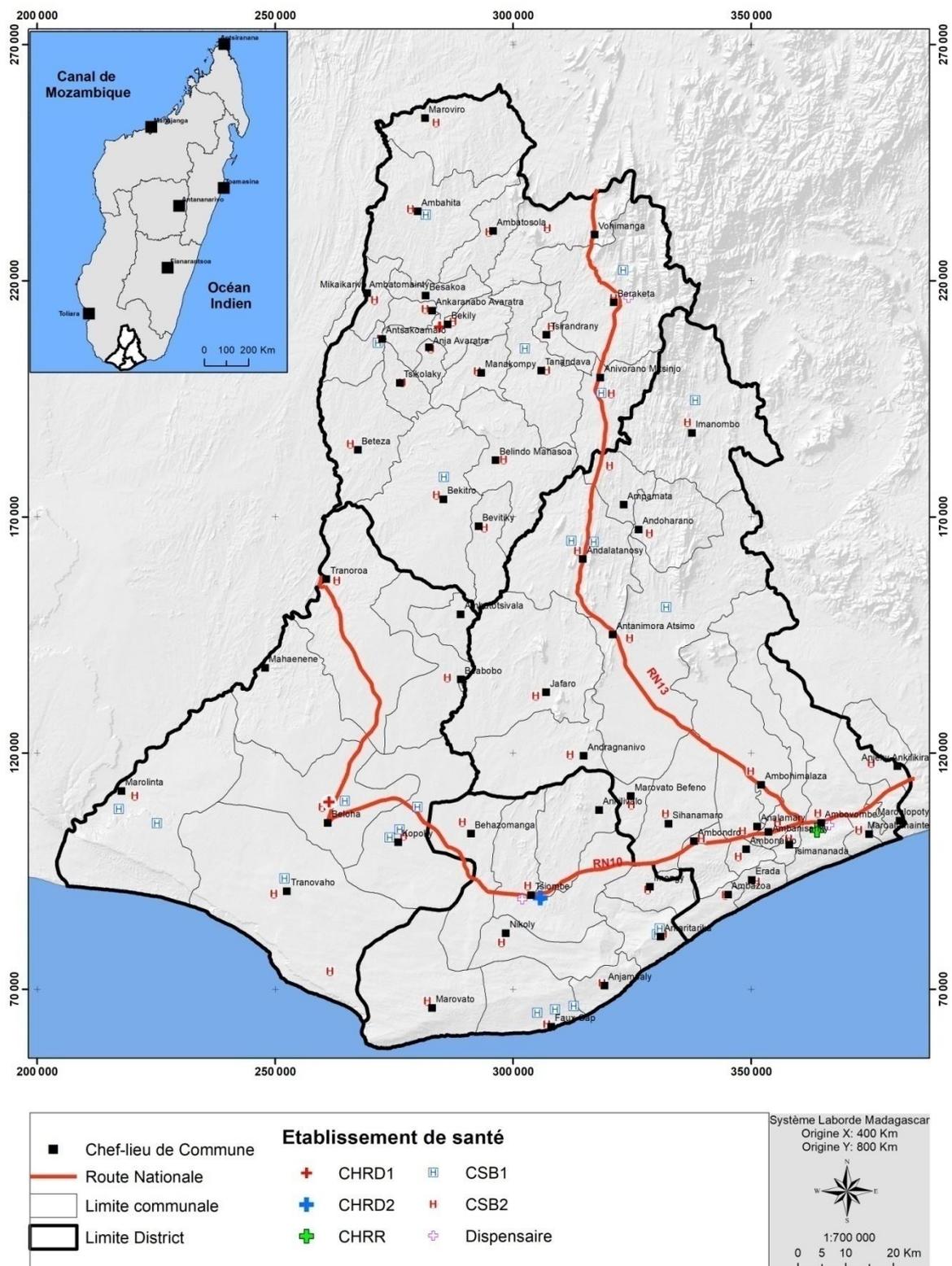
**Tableau n° 23 : Nombre de formations sanitaires privées par district en 2023**

DISTRICT	NOMBRE D'HOPITAUX PRIVES
Ambovombe Androy	5
Bekily	2
Beloha	2
Tsihombe	2
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>

Source : DRSP Androy, 2023

Selon le tableau ci-dessus, la région de l'Androy dispose de 11 formations sanitaires privées réparties dans les 4 districts. Le district d'Ambovombe Androy compte 5 hôpitaux privés, contre 2 pour chacun des autres districts.

Carte n° 8 : Formations sanitaires publiques



### 2.2.3. Effectif des personnels

Le tableau suivant présente l'effectif des personnels de santé par branche dans la région de l'Androy en 2023.

**Tableau n° 24 : Effectif des personnels de santé en 2023**

ENTITES	EFFECTIF
DRSP	29
CHRR	46
Service de District de Santé Publique (SDSP) Ambovombe Androy	80
SDSP Bekily	73
SDSP Beloha	58
SDSP Tsihombe	30
<b>TOTAL</b>	<b>316</b>

Source : DRSP Androy, 2023

D'après le tableau ci-dessus, l'effectif des personnels de santé dans la région de l'Androy s'élève à 316 agents répartis dans les 4 districts. Il convient de souligner que le SDSP regroupe les différents CSB dans un district. Ainsi, compte tenu du nombre de CSB par district, l'effectif des personnels de santé s'avère largement insuffisant. Souvent, dans certains CSB 2, il n'y a que deux agents.

### 2.2.4. Quelques indicateurs sur la santé

Le tableau suivant montre quelques indicateurs sur la santé pour la région de l'Androy avec à côté ceux au niveau national.

**Tableau n° 25 : Quelques indicateurs sur la santé pour la région de l'Androy**

INDICATEURS	REGION DE L'ANDROY	MADAGASCAR
Quotient de mortalité infantile	3,9%	4,1%
Quotient de mortalité juvénile	1,7%	2%
Quotient de mortalité infanto-juvénile	5,6%	6%
Quotient de mortalité néonatale	2,4%	2,2%
Indice synthétique de fécondité	8,1	4,6
Taux d'utilisation de la contraception pour les femmes mariées ou en union libre	11,1%	44,4%

<b>INDICATEURS</b>	<b>REGION DE L'ANDROY</b>	<b>MADAGASCAR</b>
Taux d'utilisation de la contraception pour les femmes non mariées ou pas en union libre	20,2%	46,6%
Pourcentage des enfants de 12 à 23 mois ayant reçu tous les vaccins	24,9%	32,7%
Pourcentage des enfants de 24 à 35 mois ayant reçu tous les vaccins	26,6%	31,6%
Pourcentage des ménages utilisant de moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII)	91,3%	77,5%
Pourcentage des femmes enceintes ayant pris des médicaments pour prévenir le paludisme	37,1%	42,9%
Pourcentage des enfants fiévreux ayant fait un test de paludisme par prélèvement sanguin	20,2%	13%
Pourcentage des enfants fiévreux ayant reçu la combinaison de thérapie à base d'artemesinine (ACT)	3,6%	3%

Source : Enquête par grappes à indicateurs multiples, INSTAT 2018

### **2.2.5. Constats et opportunités**

En matière de santé, les constats suivants peuvent être énoncés :

- Insuffisance de formations sanitaires surtout en milieu reculé
- Insuffisance des matériels et équipements au niveau des formations sanitaires
- Absence des salles de maternité au niveau des CSB 2
- Faiblesse du budget alloué par les ménages pour la santé
- Insuffisance et éloignement des formations sanitaires dotées de bloc opératoire
- Persistance du paludisme comme maladie la plus répandue dans la région
- Faiblesse du taux de vaccination des enfants à bas âge
- Inexistence de la planification familiale chez les ménages
- Existence des filles en situation de grossesse précoce
- Faiblesse de l'accès aux médicaments par les ménages
- Existence de la vente illicite des médicaments
- Recours important à la médecine traditionnelle
- Insuffisance des personnels médicaux
- Absence, de médecin spécialiste
- Insuffisance de la formation des personnels de santé et des agents communautaires
- Défaillance au niveau du paiement des salaires des dispensateurs et gardien dans les CSB

Par ailleurs, il convient de souligner que des opportunités existent dans le domaine de la santé telles que :

- Appui de certains PTF comme l'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA, le GAVI, le Fonds Mondial dans le domaine sanitaire
- Priorisation par les communes bénéficiaires de la subvention du projet Mionjo de la construction des infrastructures sanitaires
- Appui conséquent de l'Etat en matière de la santé (construction des infrastructures sanitaires, recrutement du personnel de santé, renforcement des compétences des agents de la santé, dotation des matériels et équipements, renforcement de la vaccination, lutte contre le paludisme à travers la distribution de MII)
- Existence des agents communautaires implantés au niveau des fokontany



## 2.3. Eau, assainissement et hygiène

### 2.3.1. Eau potable

Dans la région de l'Androy, la problématique de l'accès à l'eau est toujours une question préoccupante pour les gouvernements successifs et les projets de développement. En effet, la région de l'Androy connaît des problèmes chroniques aigus de disponibilité et d'accessibilité en eau. Cependant, la situation en matière de disponibilité et d'accessibilité en eau est différente dans la zone cristalline, surtout dans le district de Bekily. Il convient de souligner que la ville de Bekily est approvisionnée en eau potable par la JIRAMA à travers le captage dans le fleuve de Menarandra. La population de la partie Nord de la région s'approvisionne également en eau potable dans les nombreux cours d'eau ou aux différents forages éparpillés dans la zone réalisés avec l'appui des partenaires techniques et financiers comme le Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural (PAEPAR).

D'autres intervenants comme le projet Mionjo et l'USAID se lancent également dans la construction de systèmes d'adduction d'eau à usage multiple connus sous la terminologie anglaise « Multiple Use System », en abrégé MUS. Ces MUS sont à la fois utilisés pour l'eau de boisson, l'agriculture et l'élevage. La localisation des MUS dans la région de l'Androy est présentée dans la carte n° 9.

Dans la zone sédimentaire de la région de l'Androy, les forages d'eau douce ne sont possibles qu'à des rares endroits bien étudiés. C'est par exemple le cas à Ampotaka où le forage alimente en eau potable par pipeline la partie Sud de Beloha jusqu'à Tsihombe. L'acheminement de l'eau potable dans différents endroits de la zone sédimentaire de la région est effectué par l'organisme AES ou Alimentation en Eau du Sud, à travers les camions citernes. La localisation des systèmes d'alimentation en eau potable dans la région de l'Androy est présentée dans la carte n° 10.

Actuellement, le Gouvernement dispose de deux grands projets en cours d'adduction d'eau par pipeline à partir de la rivière d'Ifaho et à partir du fleuve de Mandrare.

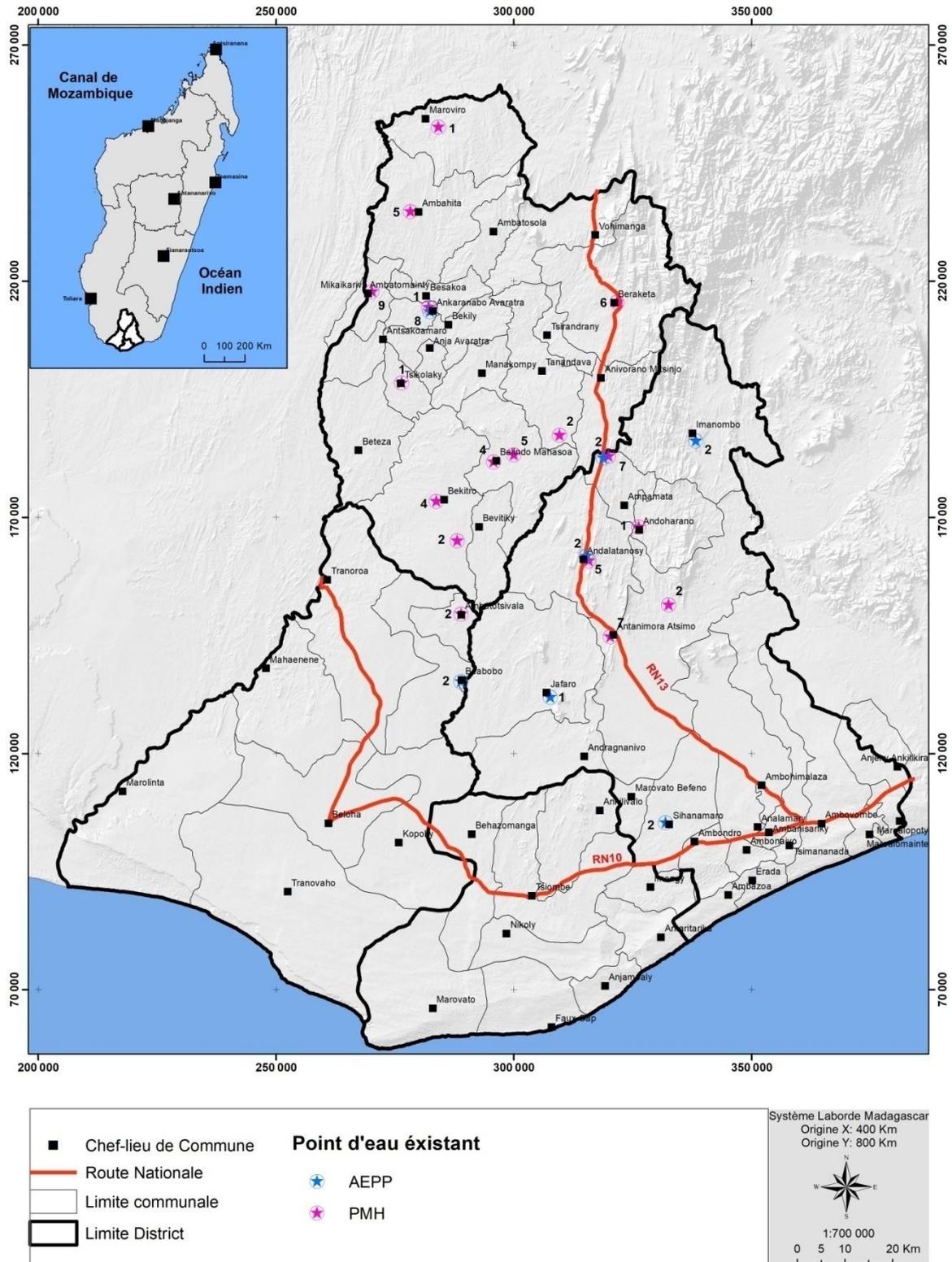
Le tableau suivant présente quelques indicateurs sur l'eau pour la région de l'Androy avec à côté ceux au niveau national.

**Tableau n° 26 : Quelques indicateurs sur l'eau pour la région de l'Androy**

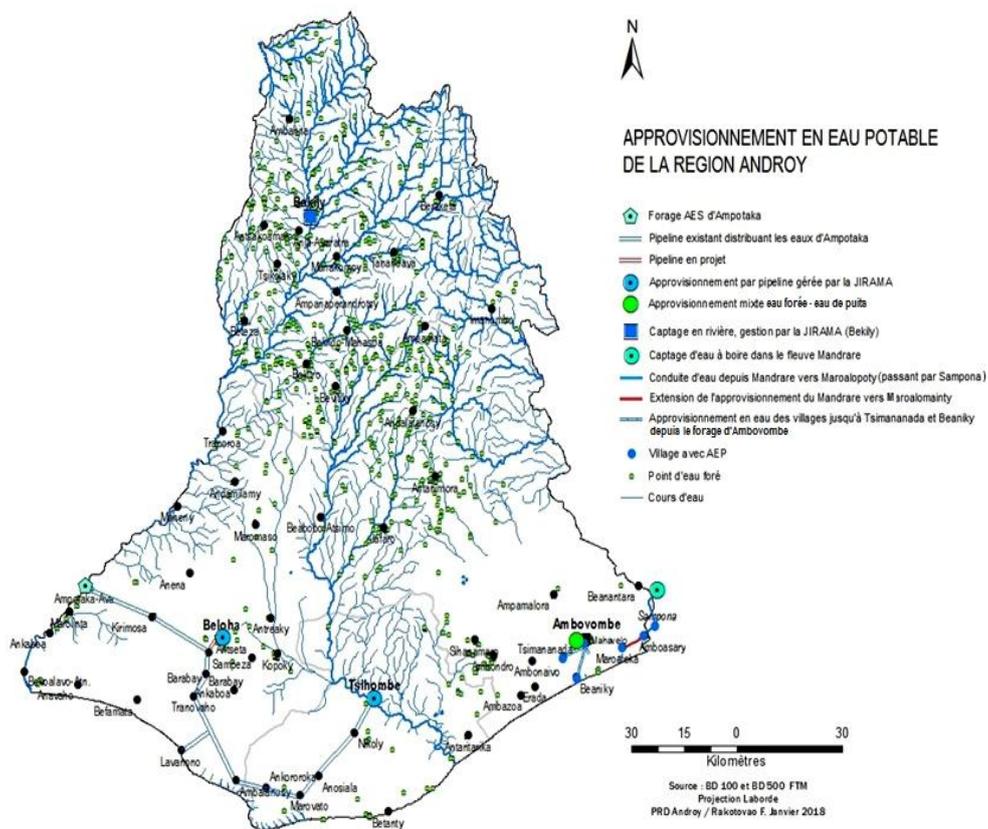
<b>INDICATEURS</b>	<b>REGION DE L'ANDROY</b>	<b>MADAGASCAR</b>
Pourcentage de la population utilisant l'eau de robinet au logement	0,1%	2,3%
Pourcentage de la population utilisant de borne fontaine	8,9%	17,5%
Pourcentage de la population utilisant de forage	11,5%	4,7%
Pourcentage de la population utilisant de puits protégé	5,8%	10,7%
Pourcentage de la population utilisant puits non protégé	36,4%	14,5%
Pourcentage de la population utilisant de source protégée	0,6%	4,1%
Pourcentage de la population utilisant de source non protégée	3,2%	21%
Pourcentage de la population collectant l'eau de pluie	1,8%	0,1%
Pourcentage de la population utilisant de camion citerne	0,8%	0%
Pourcentage de la population utilisant de charrette avec petite citerne	8,9%	0,4%
Pourcentage de la population utilisant l'eau de surface	20,4%	21,3%

Source : Enquête par grappes à indicateurs multiples, INSTAT 2018

Carte n° 9 : MUS dans la région de l'Androy



Carte n° 10 : Localisation des systèmes d'alimentation en eau potable dans la région de l'Androy



### 2.3.2. Assainissement et hygiène

En matière d'assainissement et d'hygiène, la situation de la région de l'Androy est illustrée par les indicateurs présentés dans le tableau suivant.

**Tableau n° 27 : Quelques indicateurs sur l'assainissement et l'hygiène pour la région de l'Androy**

<b>INDICATEURS</b>	<b>REGION DE L'ANDROY</b>	<b>MADAGASCAR</b>
Pourcentage de la population des ménages utilisant des installations sanitaires avec la fosse septique	0,3%	3,5%
Pourcentage de la population des ménages utilisant la latrine à fosse avec dalle lavable	2,2%	12,1%
Pourcentage de la population des ménages utilisant la latrine à fosse avec dalle non lavable	3%	30%
Pourcentage de la population des ménages déféquant à l'air libre	58,5%	39,7%
Pourcentage de la population des ménages utilisant des toilettes publiques	0,5%	1,1%
Pourcentage de la population des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées non partagées	16,5%	17,4%
Pourcentage de la population des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées partagées avec 5 ménages ou moins	10,6%	23,3%
Pourcentage de la population des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées partagées avec plus de 5 ménages	5,6%	4,9%
Pourcentage de la population des ménages utilisant des installations sanitaires non améliorées non partagées	5,2%	5,4%
Pourcentage de la population des ménages utilisant des installations sanitaires non améliorées partagées avec 5 ménages ou moins	2,3%	6,6%

INDICATEURS	REGION DE L'ANDROY	MADAGASCAR
Pourcentage de la population des ménages utilisant des installations sanitaires non améliorées partagées avec plus de 5 ménages	0,8%	1,5%
Pourcentage des membres du ménage ayant un dispositif de lavage des mains où l'eau et le savon sont présents	6,2%	23%
Pourcentage des membres du ménage ayant un dispositif de lavage des mains avec du cendre	19,2%	4,7%

Source : Enquête par grappes à indicateurs multiples, INSTAT 2018

D'après le tableau ci-dessus, force est de constater qu'aussi bien en matière d'assainissement que dans le domaine de l'hygiène, la situation de la région de l'Androy est pire que celle sur l'ensemble de la Grande île. Il convient de noter plus particulièrement le pourcentage de la population des ménages déféquant à l'air libre qui est de 58,5% dans la région de l'Androy, contre 39,7% sur l'ensemble de la Grande île. Par ailleurs, le lavage des mains avec de l'eau et du savon n'y est pas encore une pratique courante. En effet, le pourcentage des membres du ménage ayant un dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon est de 6,2% dans la région de l'Androy contre 23% au niveau national. Les membres du ménage ont tendance à utiliser les moyens du bord en optant pour le cendre.

### 2.3.3. Constats et opportunités

En matière d'eau, assainissement et hygiène, les constats suivants peuvent être énoncés :

- Faiblesse de l'accès aux ressources en eau pour les ménages, les agriculteurs et les éleveurs surtout dans les zones sédimentaires et littorales
- Faiblesse du taux d'accès à l'eau potable
- Coût élevé de l'eau
- Inexistence d'un système de gestion des déchets solides et la gestion des boues de vidange dans les chefs-lieux des communes urbaines
- Insuffisance des matériels de ramassage des ordures pour les communes
- Persistance de la défécation à l'air libre
- Absence du Code Municipal d'Hygiène au niveau des communes urbaines.
- Faiblesse de la pratique d'hygiène élémentaire chez les ménages

Par ailleurs, il importe de souligner que des opportunités existent dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène telles que :

- Appui de certains PTF comme l'UNICEF, l'ACF, le CRS, le projet Mionjo, le programme DEFIS, l'USAID
- Existence de l'AES transportant de l'eau par les camions citernes et fournissant de l'eau aux ménages à moindre prix
- Existence de projets de pipelines initiés par l'Etat (pipeline Efaho, pipeline Ampotaky, pipeline de Mandrare)

- Gestation d'un projet de mise en place d'un grand barrage en amont du fleuve Mandrare



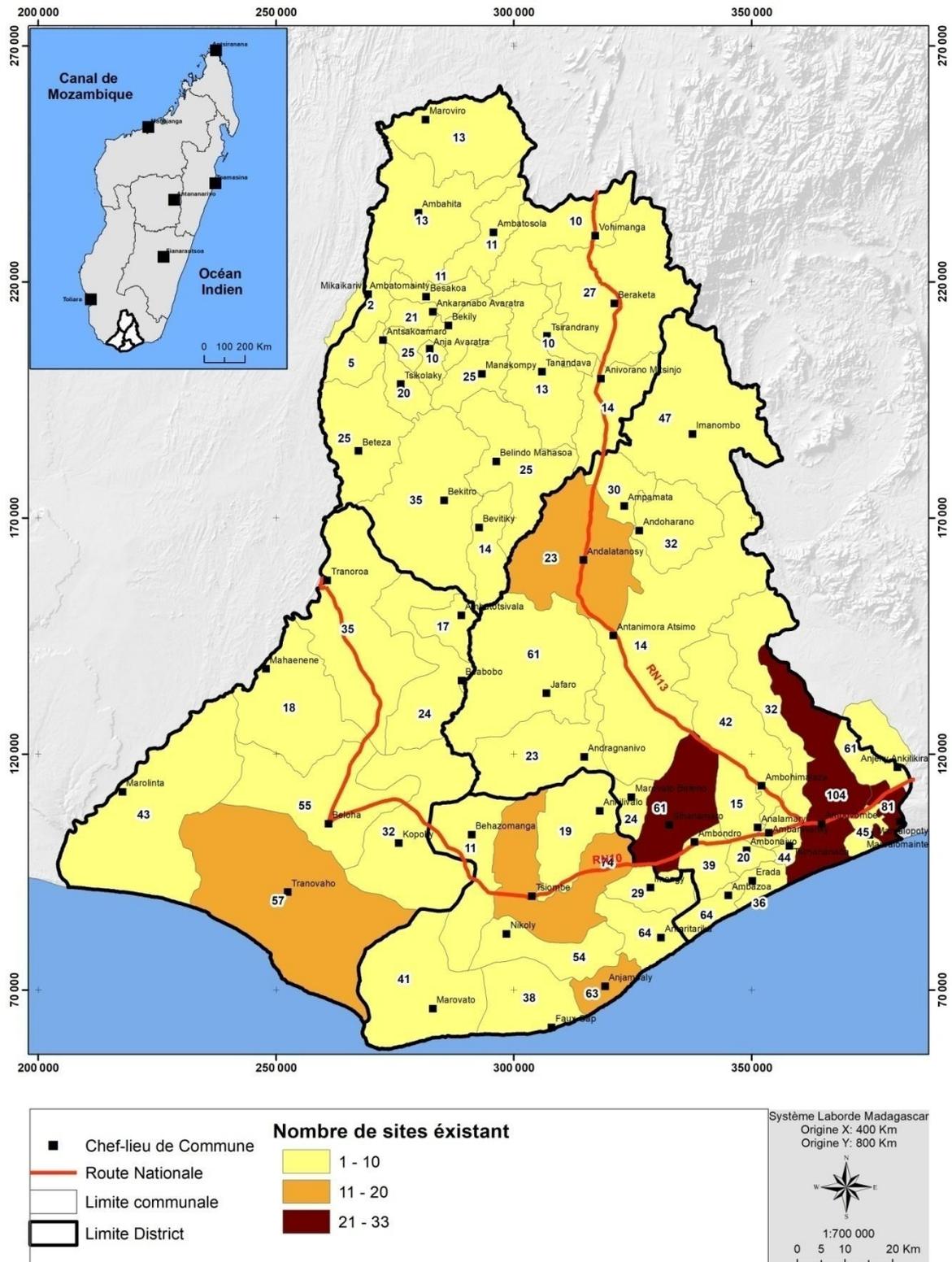
## 2.4. Nutrition

Depuis longtemps, à cause des conditions climatiques sévères, la région de l'Androy est en permanence exposée aux délicats problèmes nutritionnels. Selon le rapport annuel de l'Office Régional de la Nutrition (ORN) de l'Androy en 2023, parmi 881 030 enfants de moins de 5 ans dépistés, 70 675 ont été atteints de la malnutrition aigüe modérée (MAM), soit un taux de 8%. Pour la même année, le nombre d'enfants de moins de 5 ans atteints de la malnutrition aigüe sévère (MAS) s'élève à 1 151. Ce qui représente environ 0,13% des enfants de moins de 5 ans ayant fait l'objet de dépistage.

Dans la région de l'Androy, l'ORN intervient sur 445 sites communautaires qui comprennent 1 904 fokontany de rattachement. Le nombre de sites par communes est présenté dans la carte n° 11 ci-dessous.

Le tableau suivant montre le nombre de sites communautaires et celui de fokontany de rattachement par district.

Carte n° 11 : Nombre de sites nutritionnels par commune



**Tableau n° 28 : Nombre de sites communautaires et celui de fokontany de rattachement par district**

DISTRICT	NOMBRE DE SITES COMMUNAUTAIRES	NOMBRE DE FOKONTANY DE RATTACHEMENT
Ambovombe Androy	202	898
Bekily	106	332
Beloha	63	281
Tsihombe	74	393
<b>TOTAL</b>	<b>445</b>	<b>1 904</b>

Source : ORN Androy, 2023

Il ressort du tableau ci-dessus qu'environ 93% des fokontany dans la région de l'Androy sont rattachés aux sites communautaires. Ce qui montre l'importance de l'appui en matière nutritionnelle. Chacune des communes dispose de sites nutritionnels mais force est de constater que ces derniers est plus nombreux dans les zones sédimentaires que dans les zones cristallines.

Par ailleurs, le tableau suivant présente quelques indicateurs sur l'état nutritionnel des enfants pour la région de l'Androy.

**Tableau n° 29 : Quelques indicateurs sur l'état nutritionnel des enfants pour la région de l'Androy**

INDICATEUR	VALEUR
Prévalence de l'insuffisance pondérale (modérée et sévère) pour les enfants de moins de 5 ans	24,3%
Prévalence de l'émaciation (modérée et sévère) pour les enfants de moins de 5 ans	6,9%
Prévalence de retard de croissance (modérée et sévère) pour les enfants de moins de 5 ans	38,8%

Source : Enquête par grappes à indicateurs multiples, INSTAT 2018

En matière de nutrition, les constats suivants peuvent être formulés :

- Existence de la malnutrition au niveau de la population
- Persistance de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes, et chez les enfants à bas âge
- Faiblesse de la variété des aliments consommés par les ménages
- Méconnaissance de la valeur nutritionnelle de certains aliments
- Insuffisance de la conservation et de transformation des produits agricoles destinés à l'alimentation
- Faiblesse des revenus des ménages
- Effet néfaste du changement climatique rendant difficile la disponibilité des aliments
- Forte dépendance de l'ORN Androy aux aides des organismes humanitaires

Par ailleurs, force est de constater que des opportunités existent dans le domaine de la nutrition telles que :

- Appui de certains PTF comme le PAM, l'ACF, le CRS, le programme DEFIS, l'USAID, la FAO, le FID
- Existence des sites communautaires implantés dans plusieurs fokontany
- Existence de projets de pipelines initiés par l'Etat (pipeline Efaho, pipeline Ampotaky, pipeline de Mandrare)
- Existence d'une usine de production de compléments nutritionnels dans le Sud



## 2.5. Protection sociale

Dans la région de l'Androy, plusieurs partenaires techniques et financiers (PTF) tels que le FID, le PNUD, la Banque Mondiale, l'UNICEF, le PAM, le CRS et le DIRECT AID, interviennent pour la mise en œuvre des programmes de distribution de filets sociaux de sécurité, soit sous forme monétaire ou en nature. Le nombre de bénéficiaires des filets sociaux de sécurité par commune est présenté dans la carte n° 12.

Le tableau suivant résume le nombre de bénéficiaires des filets sociaux de sécurité par district pour l'année 2023.



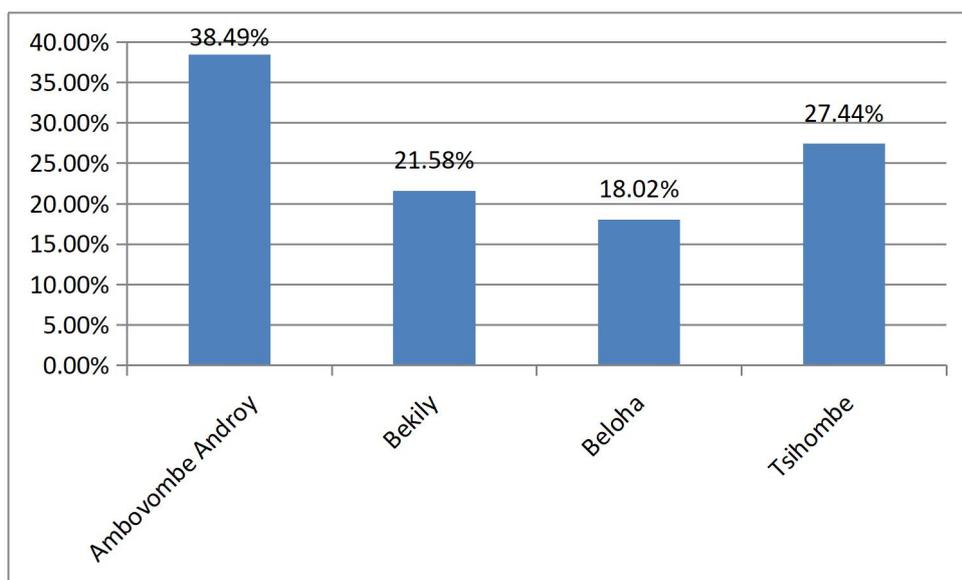
**Tableau n° 30 : Nombre de bénéficiaires des filets sociaux de sécurité par district en 2023**

DISTRICT	NOMBRE DE BENEFICIAIRES DES FILETS SOCIAUX DE SECURITE
Ambovombe Androy	139 413
Bekily	51 175
Beloha	27 768
Tsihombe	40 306
<b>TOTAL</b>	<b>258 662</b>

Source : Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion Féminine (DRPPSPF) de l'Androy, 2023

Selon le tableau ci-dessus, sur l'ensemble de la région de l'Androy, 258 662 personnes bénéficient des filets sociaux de sécurité. Ce qui représente 28,73% de la population totale de cette région. Cependant, par rapport à l'effectif de la population par district, le pourcentage des bénéficiaires change d'un district à un autre comme le montre le graphique suivant.

**Graphique n° 5 : Pourcentage des bénéficiaires des filets sociaux de sécurité par district**



Au vu du graphique ci-dessus, le pourcentage des bénéficiaires des filets sociaux de sécurité diffère d'un district à un autre. Il est plus élevé dans le district d'Ambovombe Androy avec un taux de 38,49%. Le taux le plus faible est enregistré dans le district de Beloha où seulement 18% de la population bénéficient des filets sociaux de sécurité. Il convient de souligner que dans la commune rurale de Tranoroa, personne n'en bénéficie. Dans 10 communes du district de Bekily, situées dans la partie Nord dudit district, aucun bénéficiaire des filets sociaux de sécurité n'a été enregistré.

En matière d'autonomisation des femmes, de protection de l'enfance et de la protection sociale, les constats suivants peuvent être énoncés :

- Faiblesse de l'accès des femmes à la formation professionnelle
- Insuffisances des femmes entrepreneurs
- Faible engagement des femmes dans le processus de décision politique
- Existence des violences basées sur le genre (VBG)
- Existence d'une violation et méconnaissance des droits de l'enfant
- Insuffisance de la dénonciation en cas de VBG et de violation des droits de l'enfant
- Persistance du mariage précoce
- Absence de prise en charge des personnes en situation d'handicap
- Persistance du travail des enfants dans tous les secteurs, surtout dans les mines de mica
- Faible utilisation des cartes vertes pour les personnes âgées
- Précarité et vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages

Par ailleurs, il convient de mentionner les opportunités en matière d'autonomisation des femmes, de protection de l'enfance et de la protection sociale telles que :

- Appui de certains PTF comme le PAM, l'ACF, le CRS, l'USAID, la FAO, le FID, la Croix Rouge, les Médecins du Monde, Save the Children, SOS Village d'Enfants, Fraternité Sans Frontière, OMS, UNFPA
- Poursuite du programme FIAVOTA et d'autres programmes de filets sociaux de sécurité
- Durcissement de l'Etat face aux VBG
- Existence des RPE implantés dans les communes
- Prise de conscience et implication progressive des notables face aux VBG et au mariage précoce





### 3.1. Agriculture

#### 3.1.1. Principaux types de spéculation agricole

Dans la région de l'Androy, les agriculteurs pratiquent plusieurs cultures agricoles suivant le district où ils se trouvent. Les principaux types de spéculation agricole par district sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau n° 31 : Principaux types de spéculation agricole par district**

DISTRICT	SPECULATIONS
Ambovombe	Manioc, patate douce, maïs, dolique, niébé, sorgho, mil, arachide (Andalatanosy, Jafaro, Antanimora, Andoharano, Ampamata, Imanombo), riz (Andoharano, Imanombo)
Tsihombe	Manioc, patate douce, maïs, dolique, niébé, sorgho, haricot, pois du cap
Beloha	Manioc, patate douce, maïs, dolique, niébé, arachide (Behabobo, Tranoroa, Ambatotsivala)
Bekily	Manioc, patate douce, maïs, arachide, dolique, niébé, riz, CUMA

Source : Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage (DRAE) Androy, 2023

### 3.1.2. Superficie cultivée par type de spéculation agricole

Le tableau suivant résume la superficie cultivée par type de spéculation et par district pour la saison culturale 2019.

**Tableau n° 32 : Superficie cultivée par type de spéculation et par district pour la saison culturale 2019**

DISTRICT	SUPERFICIE CULTIVEE (en ha)	Niébé	Manioc	Patate douce	Arachide	Maïs	Sorgho
Ambovombe Androy	45 778,13	1 201,23	18 638,50	10 232,69	9 462,51	1 201,23	800,23
Bekily	13 036,26	260,73	4 693,05	1 042,90	6 518,13	260,73	65,18
Beloha	10 504,50	210,09	4 411,84	3 151,35	210,09	210,09	52,52
Tsihombe	5 257,46	105,15	2 208,13	1 577,24	105,15	113,89	26,29
<b>TOTAL</b>	<b>74 576,35</b>	<b>1 777,20</b>	<b>29 951,52</b>	<b>16 004,18</b>	<b>16 295,88</b>	<b>1 785,94</b>	<b>944,22</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>2%</b>	<b>40%</b>	<b>21%</b>	<b>22%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>

Source : DRAE Androy

Il ressort du tableau ci-dessus que sur l'ensemble de la région de l'Androy, la culture du manioc occupe une très grande superficie, avec en moyenne 40% de la superficie totale cultivée de la région. Elle est suivie de loin par la culture de l'arachide et celle de la patate douce avec respectivement en moyenne 22% et 21% de la superficie totale cultivée. Cependant, il convient de souligner que dans le district de Bekily, c'est la culture de l'arachide qui occupe une très grande superficie, avec 40% de la superficie totale cultivée du district.

En ce qui concerne la culture du riz, la superficie irrigable et celle irriguée par district et par commune sont présentées dans le tableau suivant.

**Tableau n° 33 : Superficie irrigable et celle irriguée par district et par commune**

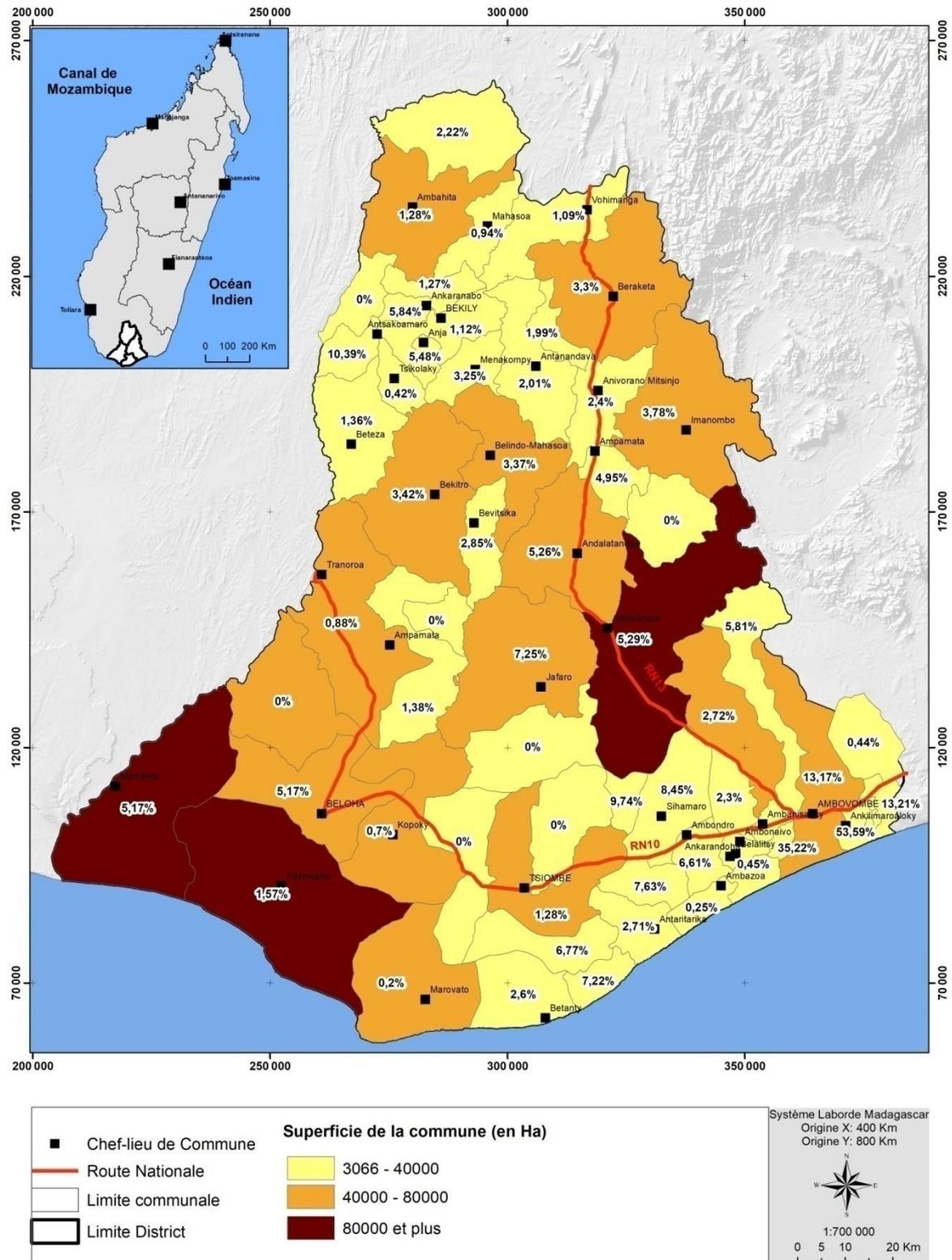
DISTRICT	COMMUNE	PERIMETRE	SUPERFICIE (en ha)	
			IRRIGABLE	IRRIGUEE
Ambovombe Androy	Antanimora	Ambararata Haut	37	37
		Ankoradava	26	10
		Betsintsy	88	88
	Andalatanosy	Antoraha Bekopiky	100	2
		Ambondrombe	35	0
	Imanombo	Tsikolaky Haut	75	25
		Finday	265	250
		Ankorabe Ankorabao	110	110
		Analapatsy	70	70
		Agnataralava	60	5

DISTRICT	COMMUNE	PERIMETRE	SUPERFICIE (en ha)	
			IRRIGABLE	IRRIGUEE
		Ampilofilo	35	35
		Ampanasana	81,5	5
<b><i>SOUS-TOTAL AMBOVOMBE ANDROY</i></b>			<b>982,5</b>	<b>637</b>
Bekily	Beraketa	Eromô	28	28
		Andriabe	150	50
		Mahazoarivo III	56	56
		Menakompy	565	565
		Soabonaky	60	0
		Ankorabao Beadabo	60	0
	Maroviro	Iakonatsy	23	23
	Ambahita	Andombiry	35	35
	Bekily Centre	Sakavokony Gara	82	5
		Ambatolahy	20	20
		Dopaly	12	12
		Belambo	5	1
	Bekitro	Bemoita	150	20
		Ankerakeraky	55	0
		Andretsivila	80	80
		Bemanambahy	60	2
	Besakoa	Ankorabe Besakoa	80	80
	Ankaranabo	Anarabe Vohitany	56	56
	Vohimanga	Bevaho	300	30
		Andromasy Manaravolo	120	120
	Tsikolaky	Andranomihevotsy Mamiahitse	14	5
<b><i>SOUS-TOTAL BEKILY</i></b>			<b>2 011</b>	<b>1 188</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 993,5</b>	<b>1 825</b>

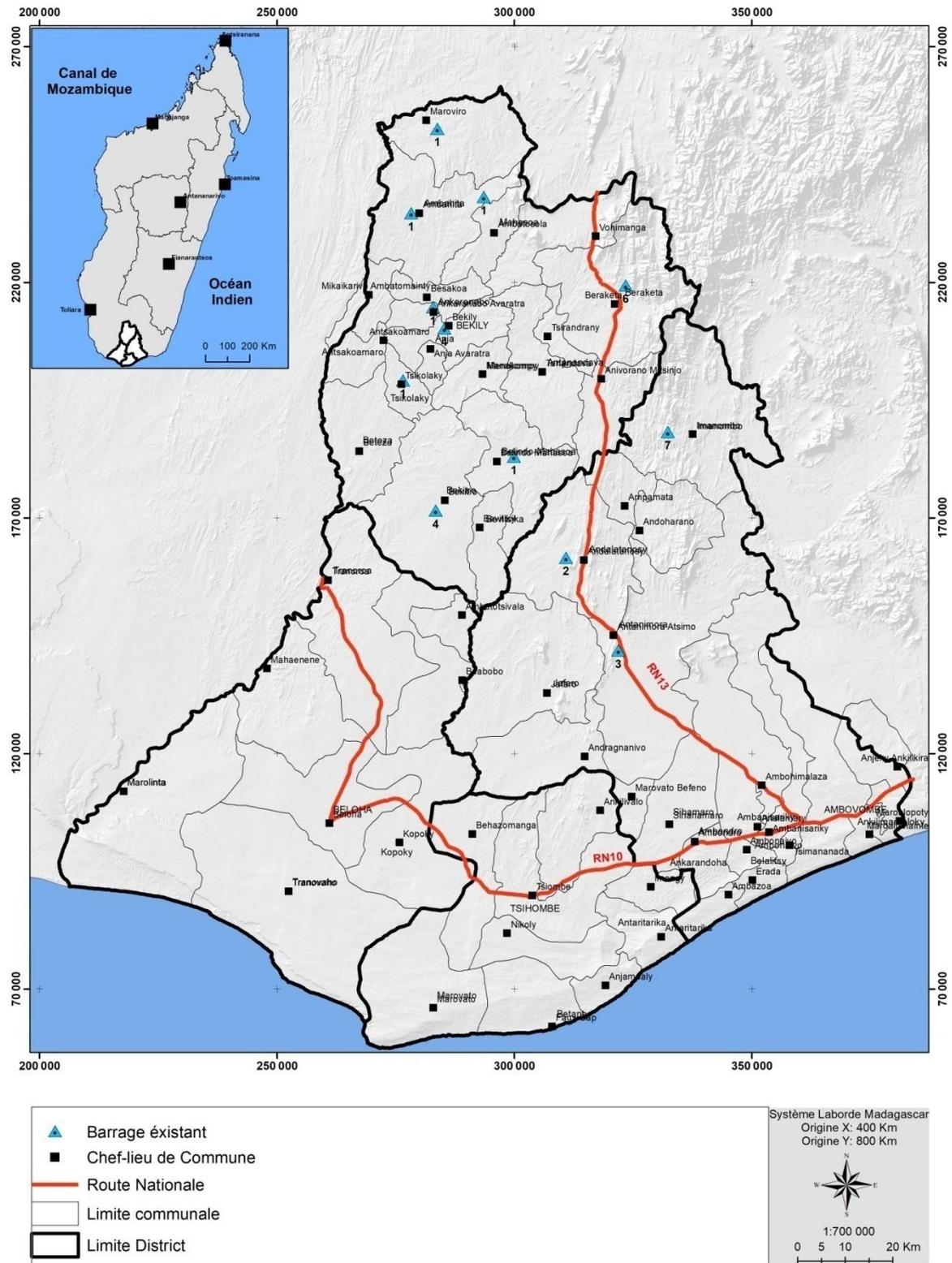
Source : DRAE Androy

Selon le tableau ci-dessus, la culture du riz ne se pratique que dans le district d'Ambovombe Androy et celui de Bekily. Sur l'ensemble de la région de l'Androy, le nombre total de superficies irriguées est de 1 825 ha. Il importe de souligner qu'environ 65% de ces superficies irriguées se trouvent dans le district de Bekily. Les 35% restant sont localisés dans le district d'Ambovombe Androy. Les infrastructures hydroagricoles dans la région de l'Androy sont présentées dans la carte n° 14.

Carte n° 13 : Superficie cultivée par commune dans la région de l'Androy



Carte n° 14 : Infrastructures hydroagricoles dans la région de l'Androy

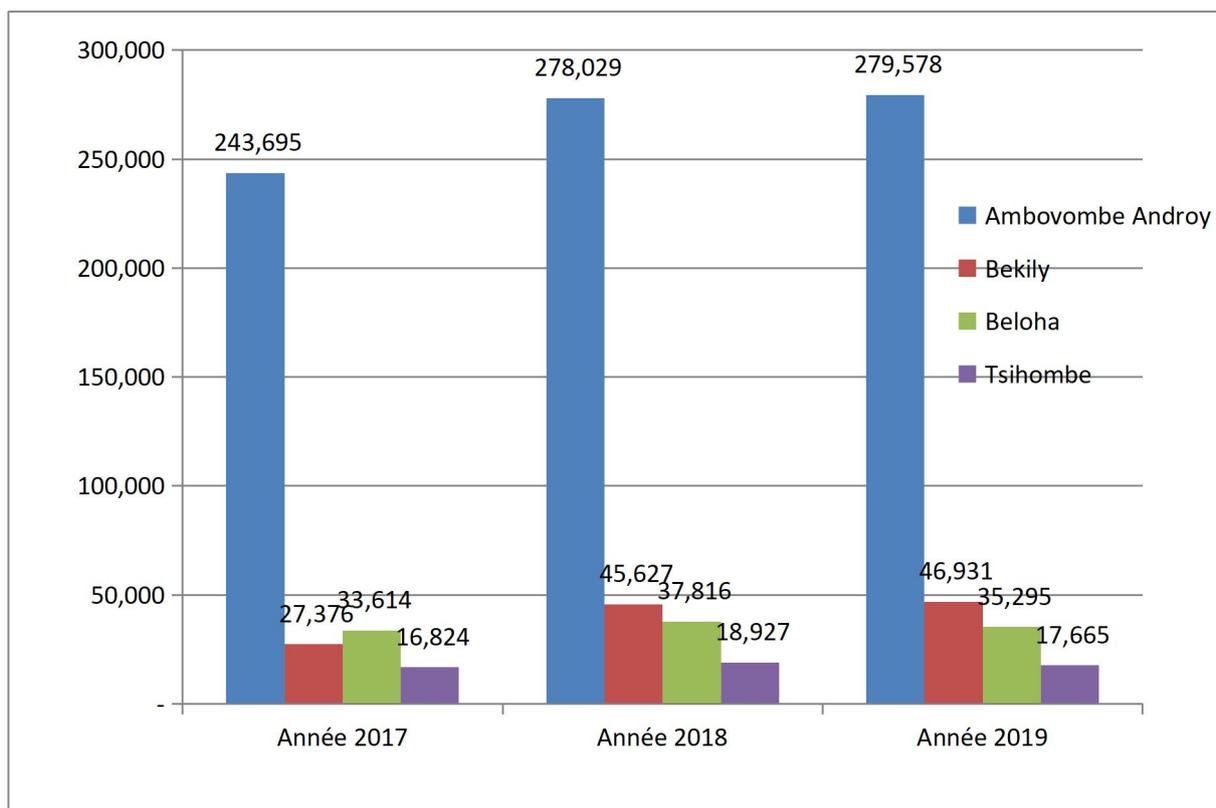


### 3.1.3. Evolution de la production agricole

#### Manioc :

L'évolution de la production de manioc dans les quatre districts est présentée dans le graphique suivant.

**Graphique n° 6 : Evolution de la production de manioc (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019**



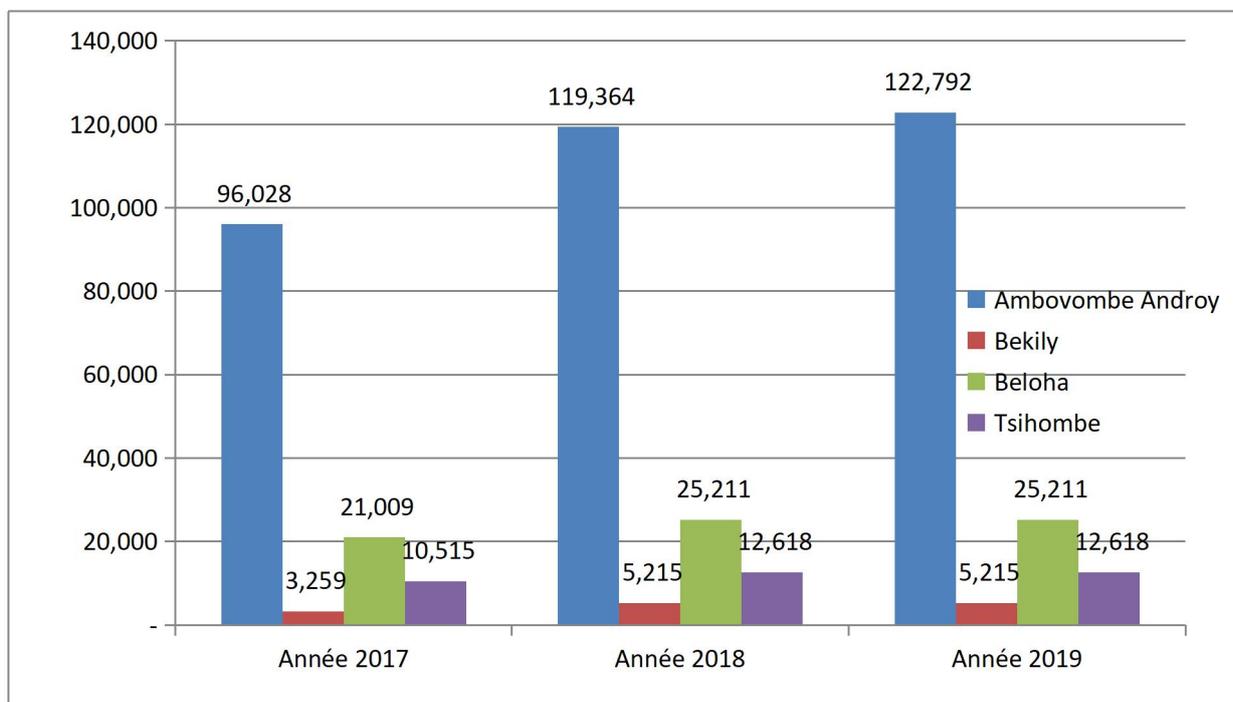
Source : DRAE Androy

Il ressort du graphique ci-dessus que c'est le district d'Ambovombe Androy qui produit le plus de manioc dans la région de l'Androy. Chaque année, la production de manioc dans le district d'Ambovombe Androy représente environ 75% de la production totale de manioc dans la région de l'Androy. Le district de Bekily suit de très loin celui d'Ambovombe Androy en termes de production de manioc. Par ailleurs, de 2017 à 2018, la production de manioc dans la région de l'Androy a augmenté de 18% pour ensuite pratiquement se stabiliser en 2019.

## Patate douce :

L'évolution de la production de patate douce dans les quatre districts est présentée dans le graphique suivant.

**Graphique n° 7 : Evolution de la production de patate douce (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019**



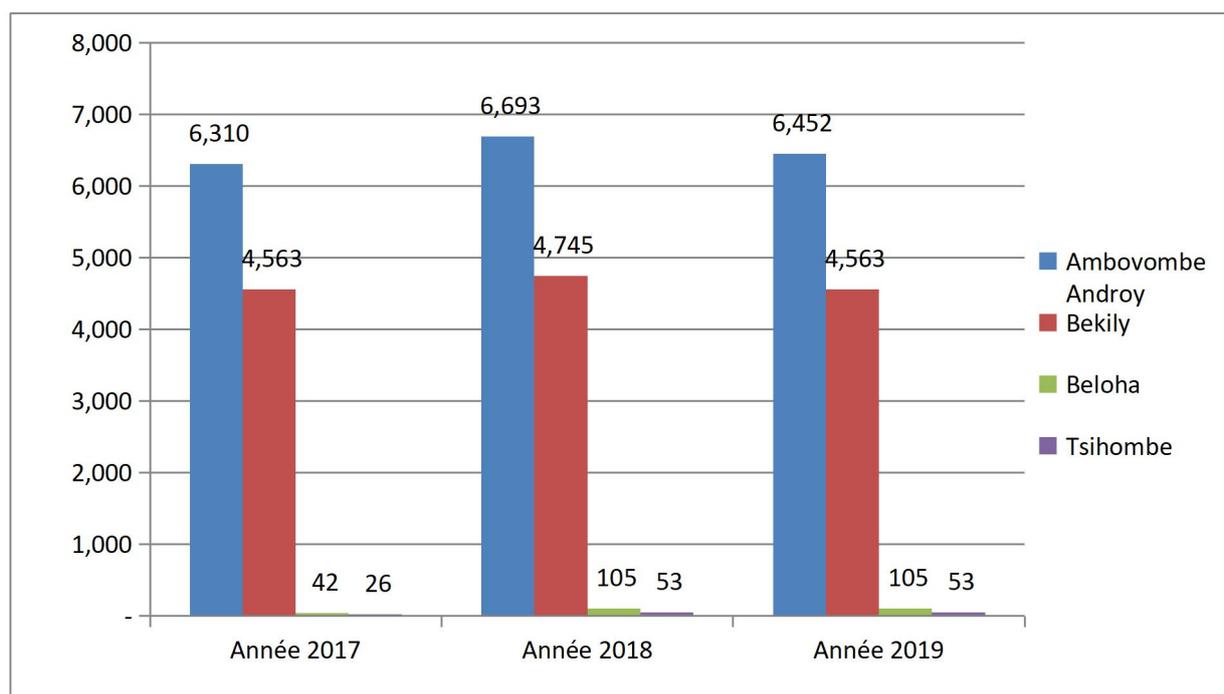
Source : DRAE Androy

D'après le graphique ci-dessus, c'est le district d'Ambovombe Androy qui produit le plus de patate douce dans la région de l'Androy. Chaque année, la production de patate douce dans le district d'Ambovombe Androy représente environ 73% de la production totale de patate douce dans la région de l'Androy. Le district de Beloha suit de très loin celui d'Ambovombe Androy en termes de production de patate douce. Par ailleurs, de 2017 à 2018, la production de patate douce dans la région de l'Androy a augmenté de 24% pour ensuite pratiquement se stabiliser en 2019.

## Arachide :

Le graphique suivant montre l'évolution de la production d'arachide dans les quatre districts de la région de l'Androy.

### Graphique n° 8 : Evolution de la production d'arachide (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019



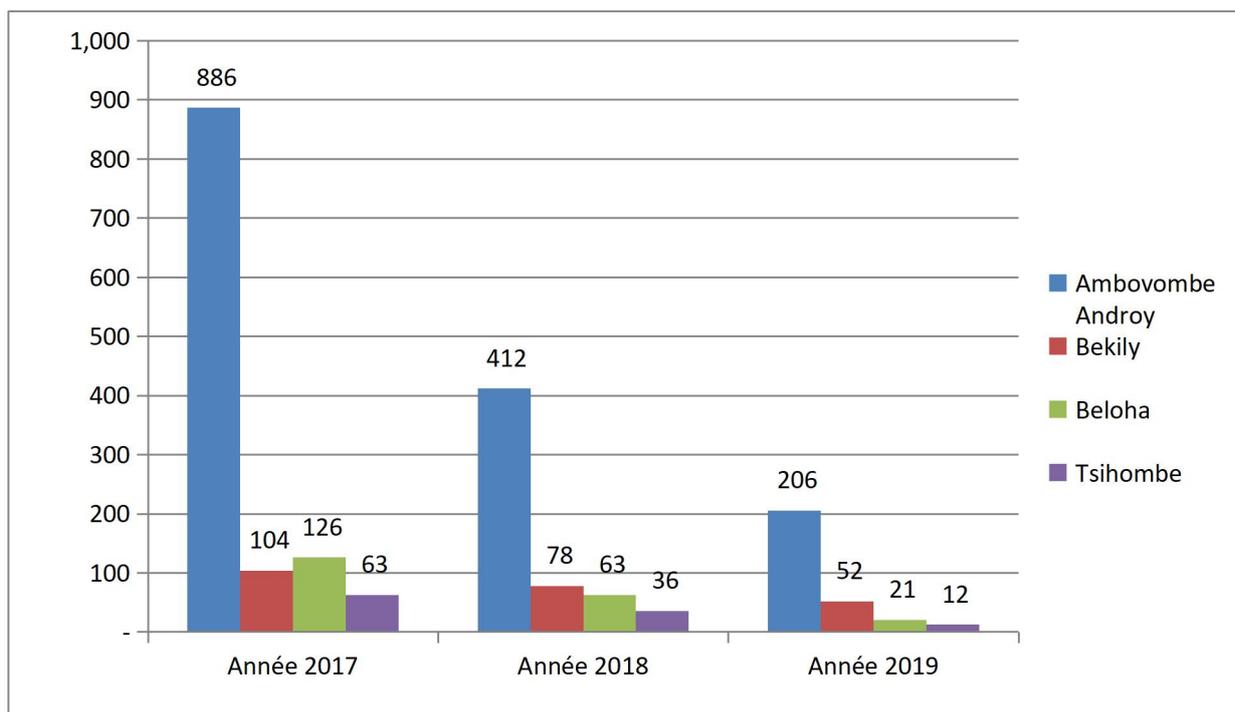
Source : DRAE Androy

Selon le graphique ci-dessus, c'est le district d'Ambovombe Androy qui produit le plus d'arachide dans la région de l'Androy. Chaque année, la production d'arachide dans le district d'Ambovombe Androy représente environ 58% de la production totale d'arachide de la région. Le district de Bekily suit de très près celui d'Ambovombe Androy en termes de production d'arachide, avec un taux moyen de 41% environ. La production d'arachide dans le district de Beloha et celui de Tsihombe ne représente que 1% de la production totale d'arachide de la région. Par ailleurs, de 2017 à 2018, la production d'arachide dans la région de l'Androy a seulement augmenté de 6% pour ensuite diminuer légèrement en 2019.

#### Maïs :

Le graphique suivant montre l'évolution de la production de maïs dans les quatre districts de la région de l'Androy.

**Graphique n° 9 : Evolution de la production de maïs (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019**



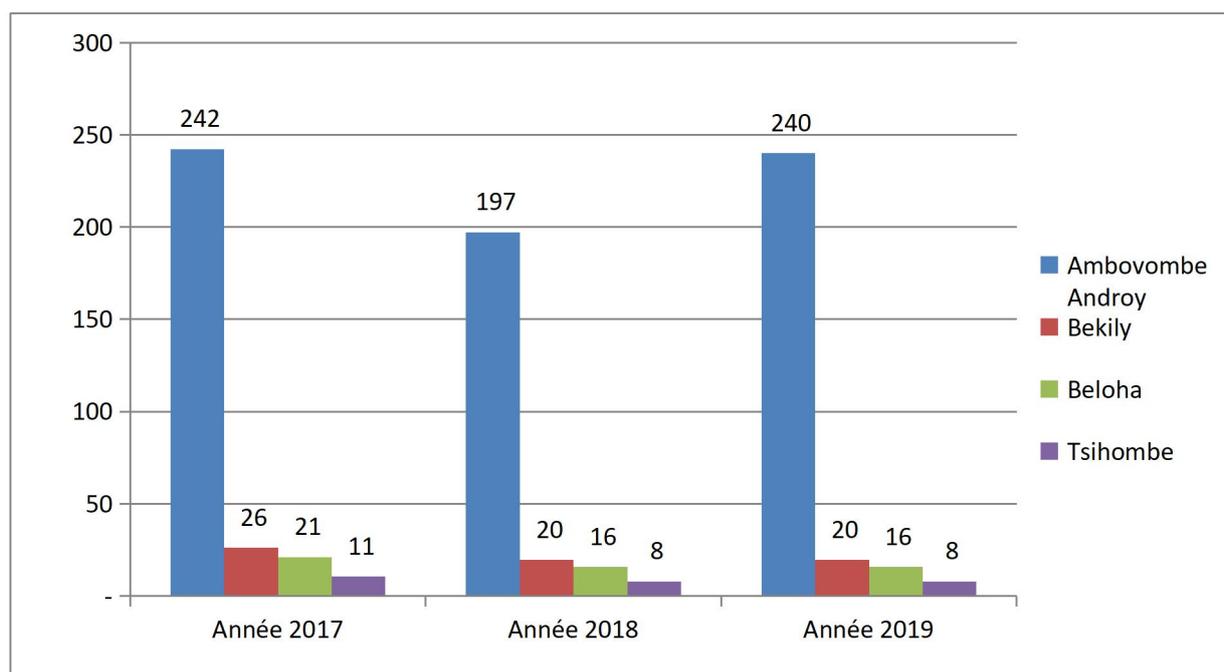
Source : DRAE Androy

Il découle du tableau ci-dessus que c'est le district d'Ambovombe Androy qui produit le plus de maïs dans la région de l'Androy. Chaque année, la production de maïs dans le district d'Ambovombe Androy représente entre 70% et 75% de la production totale de maïs de la région. Le district de Bekily suit de très loin celui d'Ambovombe Androy en termes de production de maïs. Par ailleurs, de 2017 à 2018, la production de maïs dans la région de l'Androy a connu une baisse très importante en passant de 1 180 à 591 tonnes, soit une baisse de 50%. Cette situation s'explique entre autres par les conditions climatiques sévères et l'invasion des chenilles légionnaires ravageant les cultures de maïs.

### **Sorgho :**

Le graphique suivant montre l'évolution de la production de sorgho dans les quatre districts de la région de l'Androy.

## Graphique n° 10 : Evolution de la production de sorgho (en tonnes) dans les quatre districts de 2017 à 2019



Source : DRAE Androy

Suivant le tableau ci-dessus, bien que timidement, le sorgho est produit dans les quatre districts. Le district d'Ambovombe Androy produit le plus de sorgho dans la région de l'Androy. Chaque année, la production de sorgho dans le district d'Ambovombe Androy représente entre 81% et 85% de la production totale de sorgho de la région. Par ailleurs, de 2017 à 2018, l'évolution de la production de sorgho dans la région de l'Androy est en dents de scie, avec une baisse de 20% en 2018, puis une hausse de 18% en 2019.

### 3.1.4. Constats et opportunités

En matière d'agriculture, les constats suivants peuvent être formulés :

- Vétusté des infrastructures hydroagricoles dans la zone cristalline
- Persistance des paysans à pratiquer les cultures vulnérables aux effets de changement climatique
- Faible disponibilité des intrants et matériels agricoles
- Présence des insectes ravageant les cultures comme les criquets et les chenilles légionnaires
- Non maîtrise par les paysans des prix des produits agricoles
- Insuffisance de débouchés des produits agricoles
- Persistance des techniques culturales traditionnelles
- Non maîtrise de l'aspect agrométéorologique lié aux effets du changement climatique
- Absence de sécurisation foncière
- Faible accès au financement
- Délabrement de l'état des routes et pistes pour l'évacuation des produits
- Insécurité rurale

- Sécheresse
- Assèchement des champs par le tiomena

Par ailleurs, il importe de souligner les opportunités en matière d'agriculture telles que :

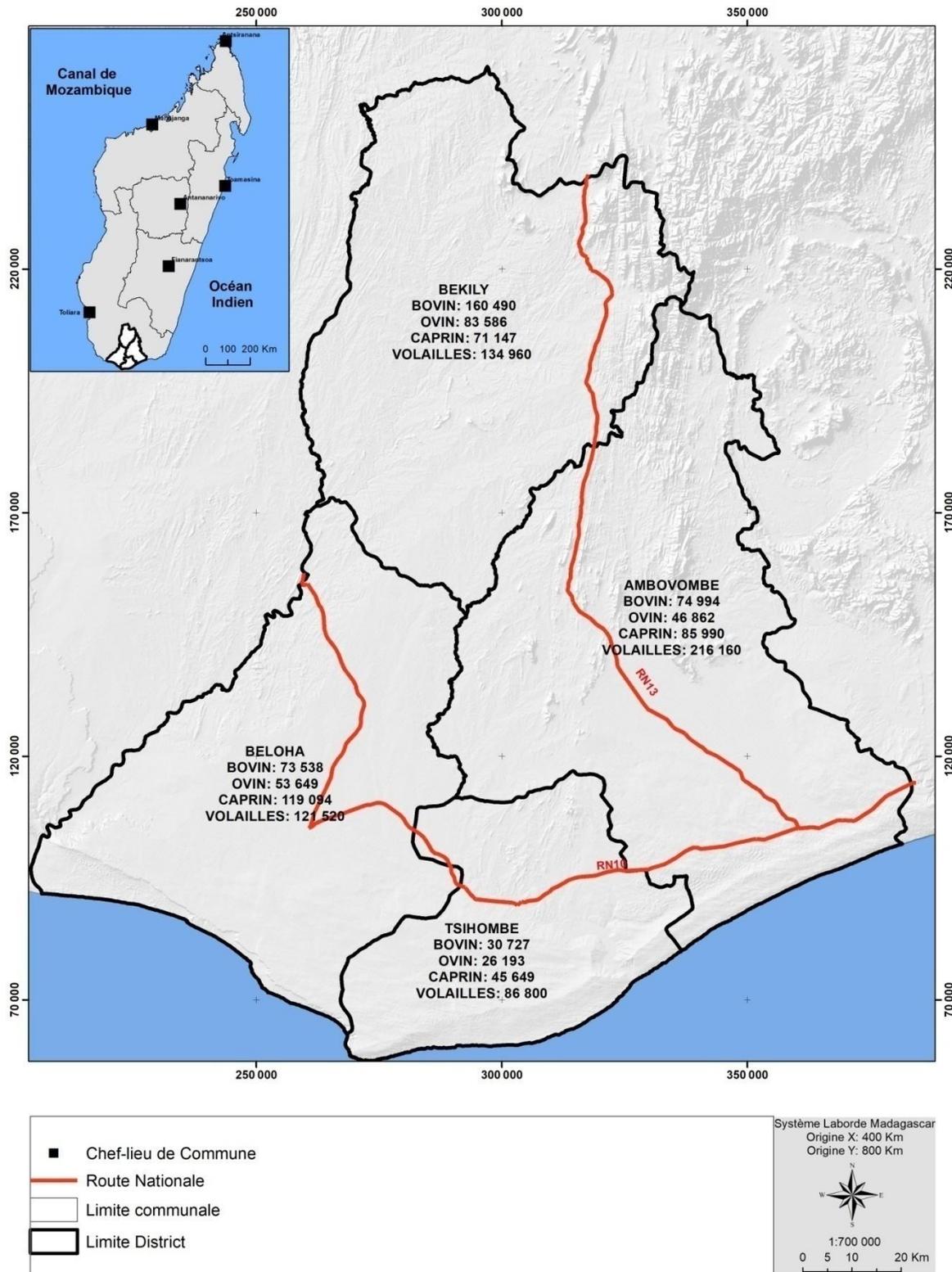
- Appui de certains PTF comme le CRS, l'USAID, la FAO, le CTAS, l'AFAFI Sud, le GRET, le projet Mionjo, le programme DEFIS, la FDA Androy
- Existence des vastes superficies cultivables
- Existence d'un grand projet d'irrigation de l'Etat
- Existence du projet Efaho
- Existence des plaines irrigables dans la zone sédimentaire d'Ambovombe Androy
- Mise en œuvre par l'Etat d'un programme de distribution des intrants et matériels pour les agriculteurs
- Réhabilitation en cours du tronçon de la RN 13 reliant Ambovombe et croisement Sampona
- Réhabilitation prochaine du tronçon de la RN 10 reliant Ambovombe et Ampanihy



### 3.2. Elevage

Dans la région de l'Androy, les éleveurs pratiquent plusieurs types d'élevage, à savoir l'élevage bovin, l'élevage caprin, l'élevage ovin et l'aviculture. L'élevage porcin n'y est pas très pratiqué. Le nombre de cheptel par type d'élevage par district est présenté dans la carte n° 15.

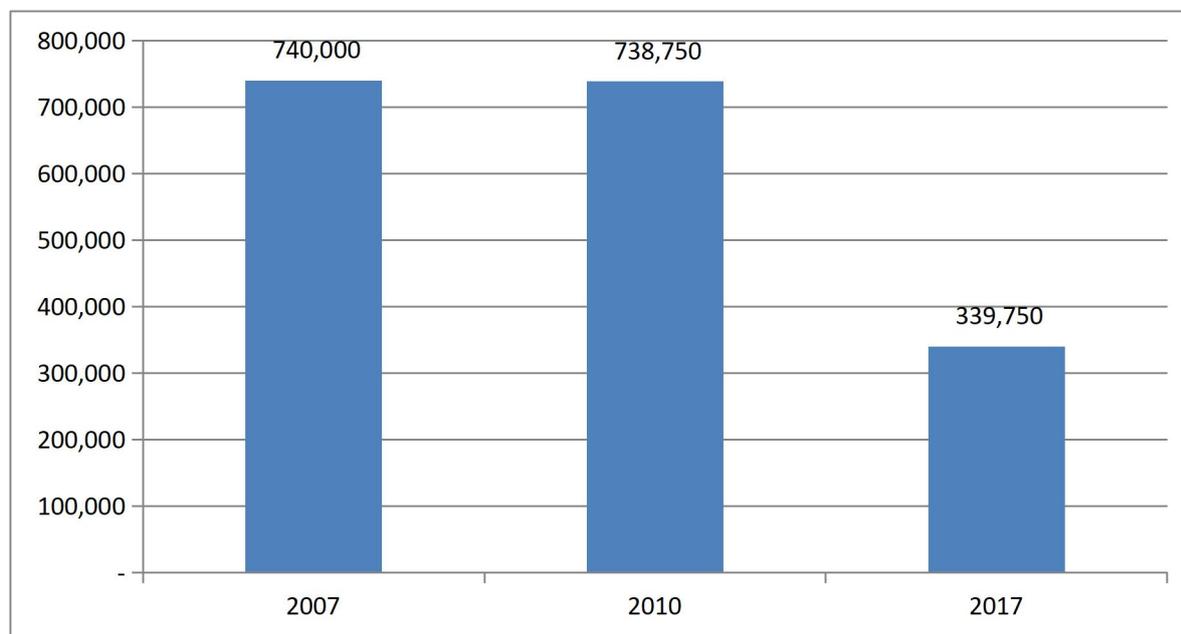
Carte n° 15 : Nombre de cheptel par type d'élevage par district



### 3.2.1. Elevage bovin

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de cheptel bovin dans la région de l'Androy.

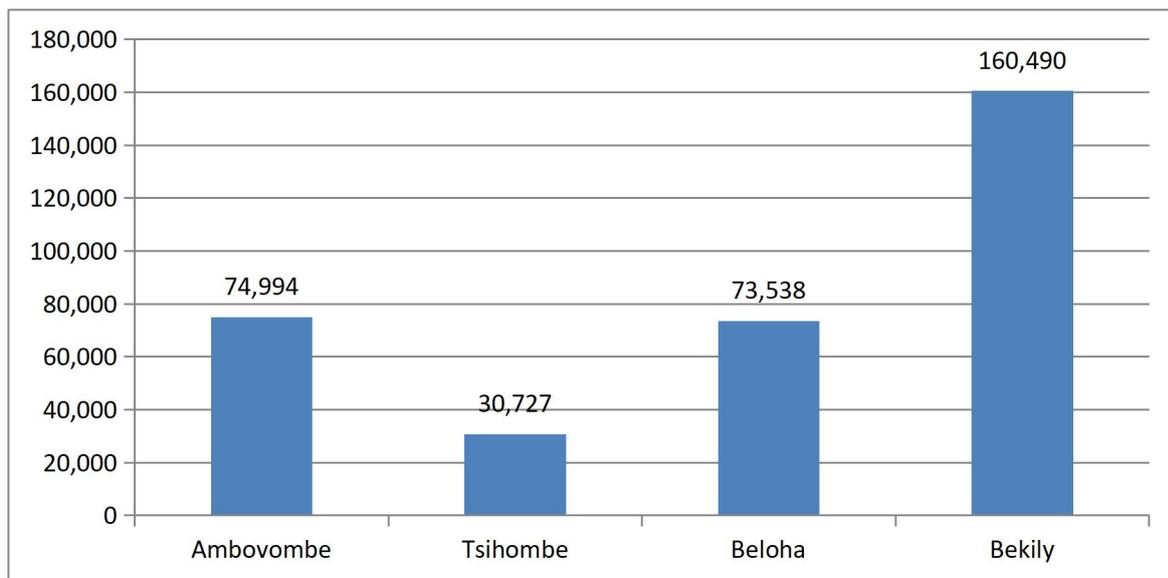
**Graphique n° 11 : Evolution du nombre de cheptel bovin**



Source : DRAE Androy

D'après le graphique ci-dessus, le nombre de cheptel bovin a connu une chute vertigineuse en 2017 après une relative stabilité de 2007 à 2010. En effet, de 2007 à 2017, la baisse du nombre de cheptel bovin est de 54%. La répartition du cheptel bovin par district pour l'année 2017 est présentée dans le graphique suivant.

**Graphique n° 12 : Nombre de cheptel bovin par district en 2017**



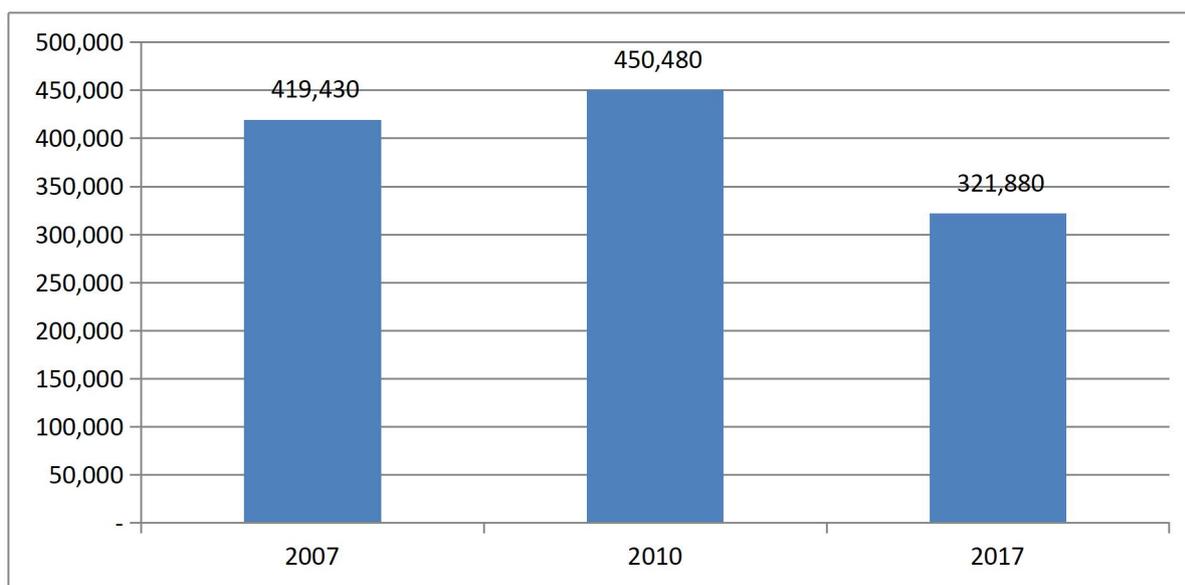
Source : DRAE Androy

Selon le graphique ci-dessus, c'est le district de Bekily qui compte le plus grand nombre de cheptel bovin dans la région de l'Androy. En effet, en 2017, 47% du cheptel bovin se trouvent dans le district de Bekily.

### 3.2.2. Elevage caprin

Le graphique suivant montre l'évolution du nombre de cheptel caprin dans la région de l'Androy.

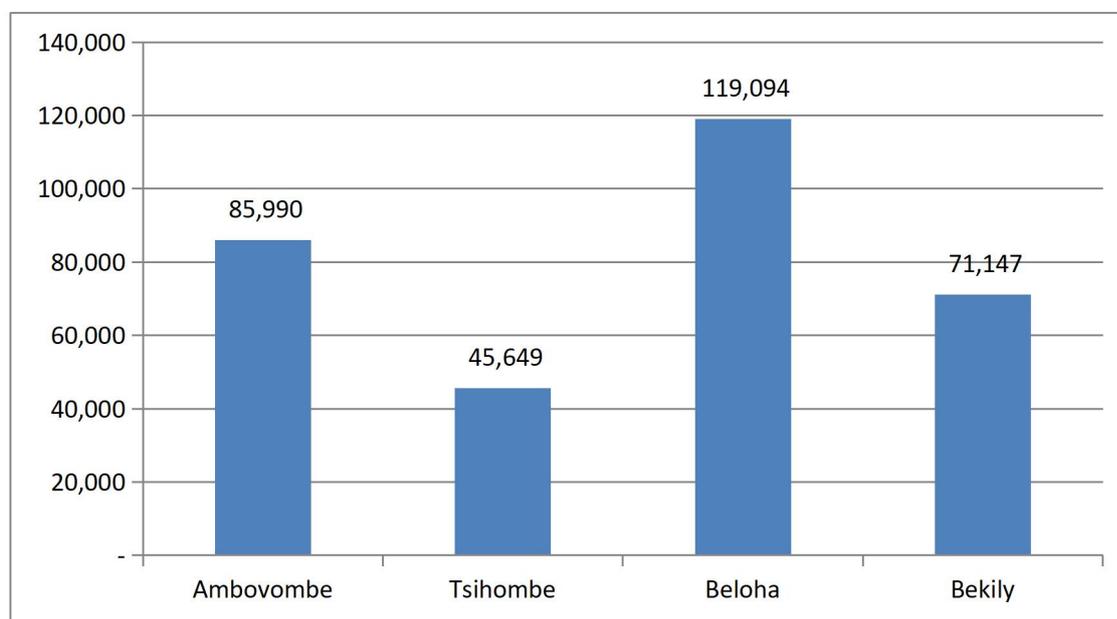
**Graphique n° 13 : Evolution du nombre de cheptel caprin**



Source : DRAE Androy

Au vu du graphique ci-dessus, le nombre de cheptel caprin a connu une nette diminution en 2017 après une légère hausse de 2007 à 2010. En effet, de 2007 à 2017, la baisse du nombre de cheptel bovin est de 23%. La répartition du cheptel caprin par district pour l'année 2017 est présentée dans le graphique suivant.

**Graphique n° 14 : Nombre de cheptel caprin par district en 2017**



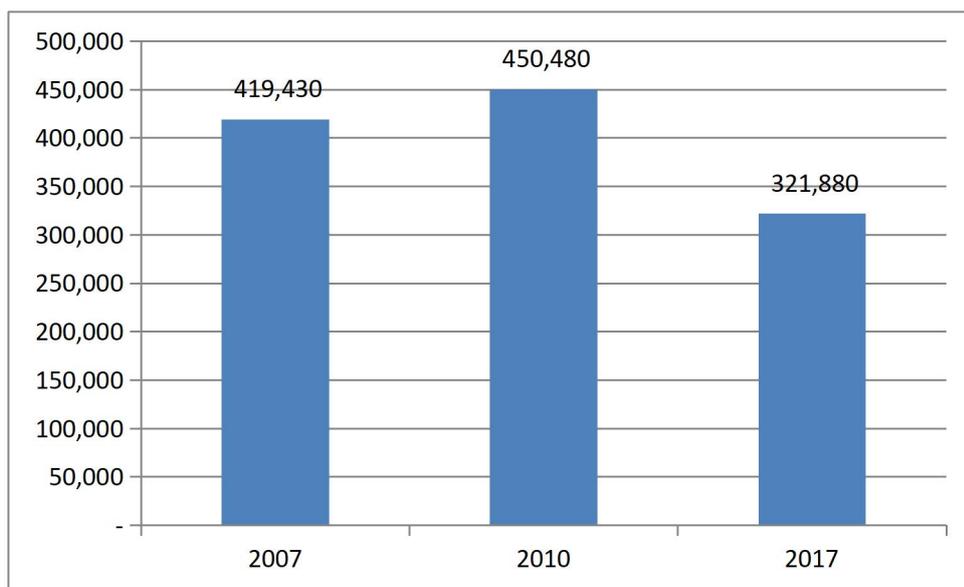
Source : DRAE Androy

D'après le graphique ci-dessus, c'est le district de Beloha qui compte le plus grand nombre de cheptel caprin dans la région de l'Androy. En effet, en 2017, 37% du cheptel caprin se trouvent dans le district de Beloha.

### 3.2.3. Elevage ovin

L'évolution du nombre de cheptel ovin dans la région de l'Androy est présentée dans le graphique suivant.

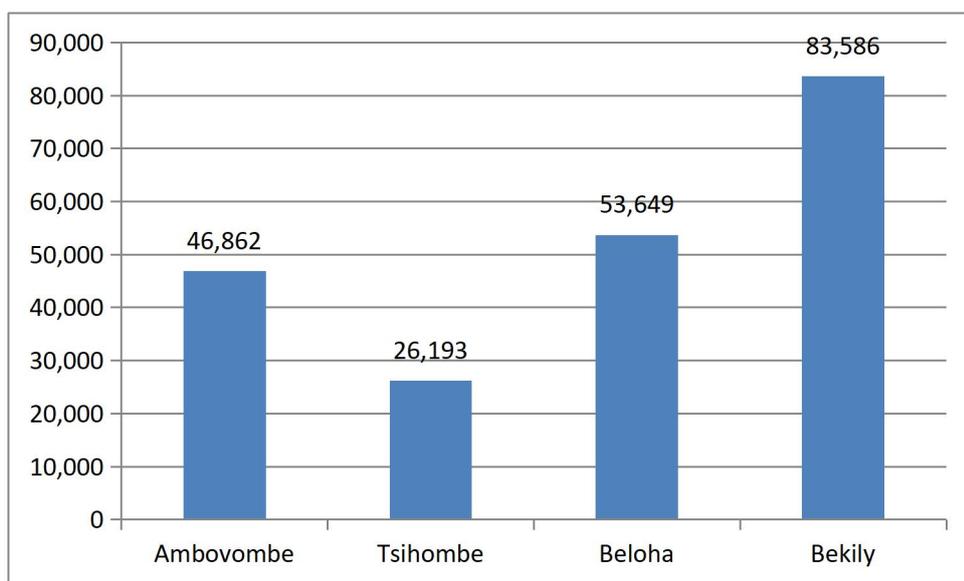
### Graphique n° 15 : Evolution du nombre de cheptel caprin



Source : DRAE Androy

Il résulte du graphique ci-dessus que le nombre de cheptel ovin a enregistré une diminution de 15% en 2017 après une légère hausse de 2007 à 2010. En effet, de 2007 à 2017, la baisse du nombre de cheptel ovin est de 15%. Le graphique suivant présente la répartition du cheptel par district pour l'année 2017.

### Graphique n° 16 : Nombre de cheptel ovin par district en 2017



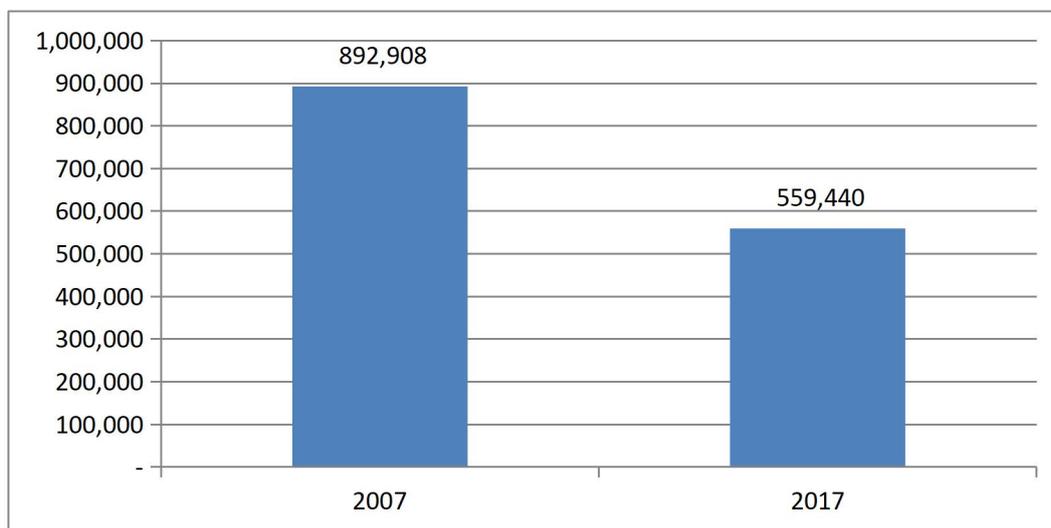
Source : DRAE Androy

Suivant le graphique ci-dessus, le district de Bekily compte le plus grand nombre de cheptel ovin dans la région de l'Androy. En effet, en 2017, 62% du cheptel ovin sont localisés dans le district de Bekily.

### 3.2.4. Aviculture

L'évolution du nombre de vol dans la région de l'Androy est présentée dans le graphique suivant.

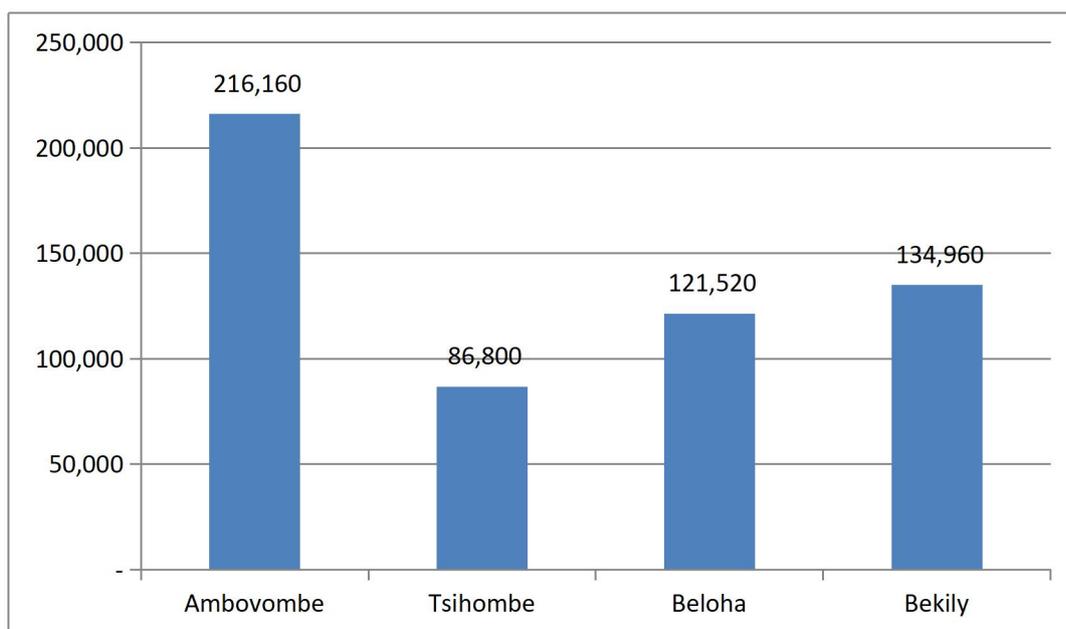
**Graphique n° 17 : Evolution du nombre de volailles**



Source : DRAE Androy

D'après le graphique ci-dessus, le nombre de volailles a fortement diminué. En effet, de 2007 à 2017, la baisse du nombre de volailles est de 37%. Le graphique suivant montre le nombre de volailles par district en 2017.

**Graphique n° 18 : Nombre de volailles par district en 2017**



Source : DRAE Androy

Selon le graphique ci-dessus, le district d'Ambovombe Androy compte le plus grand nombre de volailles dans la région de l'Androy. En effet, en 2017, 39% des volailles se trouvent dans le district d'Ambovombe Androy.

### 3.2.5. Constats et opportunités

En matière d'élevage, les constats suivants peuvent être formulés :

- Absence d'amélioration des races d'animaux
- Existence de la consanguinité des animaux
- Faible accès à l'alimentation des bétails
- Insuffisance des abreuvoirs
- Faible accès aux intrants
- Persistance des maladies
- Manque de suivi de la santé animale
- Insuffisance des couloirs de vaccination
- Insuffisance d'identification et de traçabilité des animaux
- Persistance de l'élevage contemplatif
- Faible connexion des éleveurs de petits ruminants avec la Société BOVIMA à cause des prix proposés par cette dernière
- Non opérationnalisation de la FELCAP et de la Plateforme pour la filière « caprin »
- Insécurité rurale
- Faible accès au financement

Par ailleurs, il importe de souligner les opportunités en matière d'élevage telles que :

- Existence des PTF comme le programme DEFIS intervenant dans le domaine de l'élevage
- Résilience de l'élevage face aux effets du changement climatique
- Habitude des populations dans la pratique de l'élevage
- Existence de la Société BOVIMA
- Existence des agents vétérinaires auxiliaires implantés dans plusieurs fokontany
- Appui de certains PTF comme le CRS, l'USAID, la FAO, le projet Mionjo, le programme DEFIS pour la mise en place des systèmes d'adduction d'eau à usage multiple
- Existence des réseaux d'associations d'éleveurs



### 3.3. Pêche

#### 3.3.1. Localisation des activités de pêche

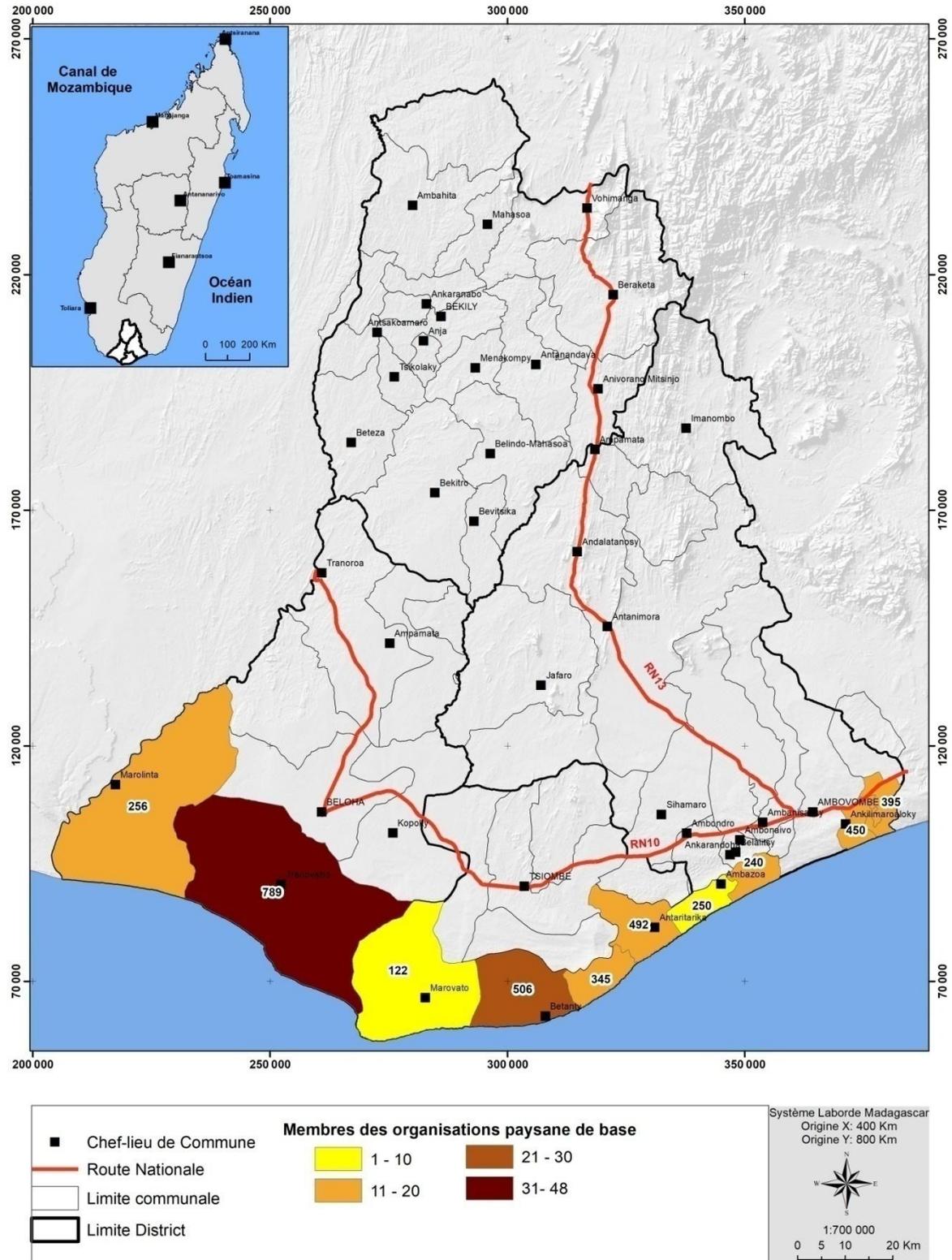
Les activités de la pêche maritime s'effectuent sur le littoral, long de 250 km environ se situant entre la commune rurale de Maroalopoty et celle de Marolinta. Le tableau suivant présente les 12 communes du littoral de la région de l'Androy.

**Tableau n° 34 : Les communes du littoral de la région de l'Androy**

N°	COMMUNE	DISTRICT
1	Maroalopoty	Ambovombe Androy
2	Maroalomainty	
3	Ambovombe	
4	Tsimananada	
5	Erada	
6	Ambazoa	
7	Antaritarika	Tsihombe
8	Anjapaly	
9	Faux-cap	
10	Marovato	
11	Tranovaho	Beloha
12	Marolinta	

La localisation de ces communes du littoral de la région de l'Androy est présentée sur la carte n° 16.

Carte n° 16 : Communes du littoral de la région de l'Androy



Par ailleurs, 4 fleuves/rivières sont favorables en pisciculture, à savoir :

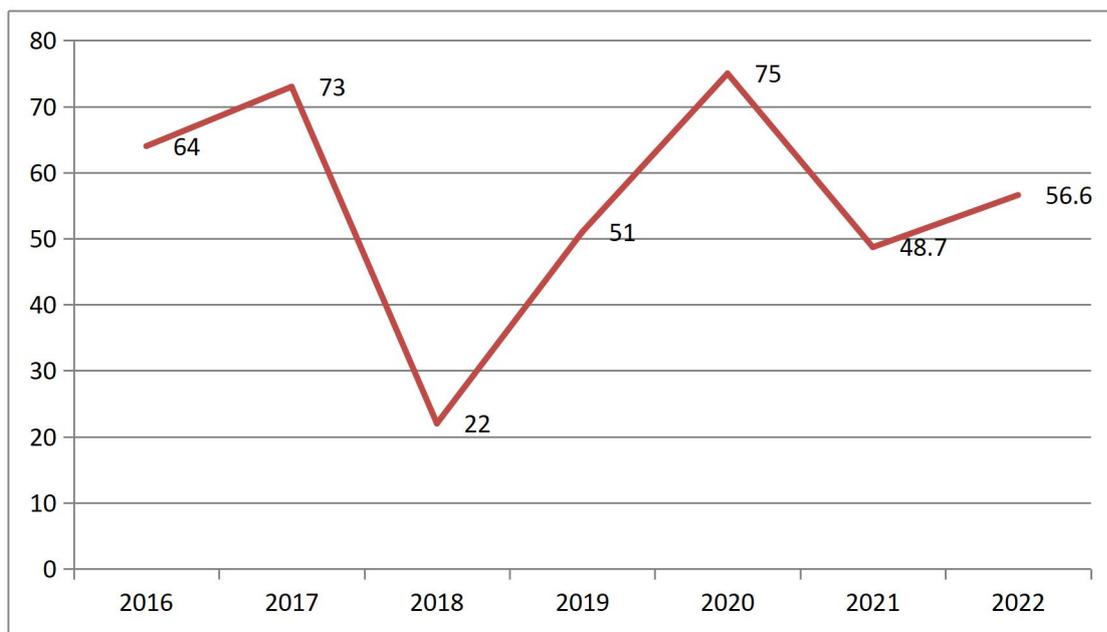
- Manakompy à Bekily
- Finday à Imanombo
- Bemamba à Antanimora sud
- Manambovo à Tsihombe

### 3.3.2. Produits halieutiques

Les 250 km de côte de la région de l'Androy offrent une gamme de produits halieutiques à haute valeur marchande à savoir, langoustes, crevettes, poissons, thons, pieuvres, moules, concombres de mer, algues marines, coquillages et autres.

Faute de données sur les autres produits halieutiques, seule l'évolution de la production de langoustes est présentée sur le graphique suivant.

**Graphique n° 19 : Evolution de la production de langoustes (en tonnes) de 2016 à 2022**



Source : Direction Régionale de la Pêche et de l'Economie Bleue (DRPEB) Androy, 2023

Il ressort du graphique ci-dessus que du 2016 à 2022, la production de langoustes évolue en dents de scie. Son niveau le plus bas s'élevant à 22 tonnes est enregistré en 2018. Le pic de la production de langouste s'enregistre en 2020 avec 75 tonnes.

### 3.3.3. Structuration des pêcheurs

Dans la région de l'Androy, les pêcheurs maritimes sont structurés en :

- 1 Fédération (MAMA = Mpanjono i Androy Miharo Arofo) ;
- 10 Union des Organisations Paysannes de Base (OPB) ;
- 178 OPB ;

- 3 845 Exploitants Agricoles Familiaux (EAF) dont 1 444 EAF femmes.

Le tableau suivant présente les organisations paysannes et le nombre d'EAF par commune.

Tableau n° 35 : Organisations paysannes et le nombre d'EAF par commune

District	Commune	Nom de l'Union	Nombre d'OPB membres	EAF membres	EAF Femmes
Ambovombe Androy	Erada	Miray Monina	11	240	70
	Ambazoa	Magnonja	10	250	50
	Maroalomainty	Mpanjono miray	18	450	150
	Maroalopoty	Miray hina	15	395	120
Tsihombe	Faux cap	Faux cap miray	22	506	168
	Antaritarika	Mpanjono miray tanindrazana	17	492	221
	Anjampaly	Mahavita	15	345	139
	Marovato	Union pêcheur Marovato	6	122	39
Beloha	Tranovaho	RMTI	48	789	288
	Marolinta	Soroboaesoa	16	256	199
<b>TOTAL</b>			<b>178</b>	<b>3 845</b>	<b>1 444</b>

Source : DRPEB Androy

### 3.3.4. Constats et opportunités

En matière de pêche, les constats suivants peuvent être formulés :

- Faiblesse des compétences des pêcheurs
- Faible encadrement des pêcheurs
- Faible structuration des pêcheurs
- Existence de récifs coralliens aux points de débarquement des pêcheurs
- Non maîtrise des techniques de conservation et de transformation des produits halieutiques
- Non maîtrise de la chaîne de froid
- Faible recours à la pisciculture
- Utilisation des pirogues de faible conception
- Insuffisance de petits matériels de pêche et de kits de sécurité
- Insuffisance de débouchés
- Mauvais état des pistes d'accès au littoral
- Absence d'usine de conditionnement et de transformation de produits halieutiques
- Faible accès au financement
- Mauvaise gouvernance de l'océan
- Faiblesse de la surveillance de la pêche maritime

Par ailleurs, il convient de mentionner les opportunités en matière de pêche telles que :

- Existence des PTF travaillant dans le domaine de la pêche comme le PRADA
- Résilience de la pêche face aux effets du changement climatique
- Existence d'un vaste littoral de 200 km

- Bonne qualité des poissons de l'Androy
- Implantation en cours de la Société MADAPECHE à Ambovombe
- Bitumage en cours de l'axe de la RN 13 reliant Ambovombe et Tolagnaro, facilitant l'évacuation sur Tolagnaro des produits halieutiques
- Mise en œuvre par le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue d'un programme de mise en place de complexes de pêche
- Mise en œuvre par le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue d'un programme de développement de la pisciculture



### 3.4. Industries et coopératives

#### 3.4.1. PME/PMI

Le tissu industriel dans la région de l'Androy est très faible, voire inexistant. Jusqu'à présent, il n'y a que de PME/PMI en nombre très limité. Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises formelles par district.

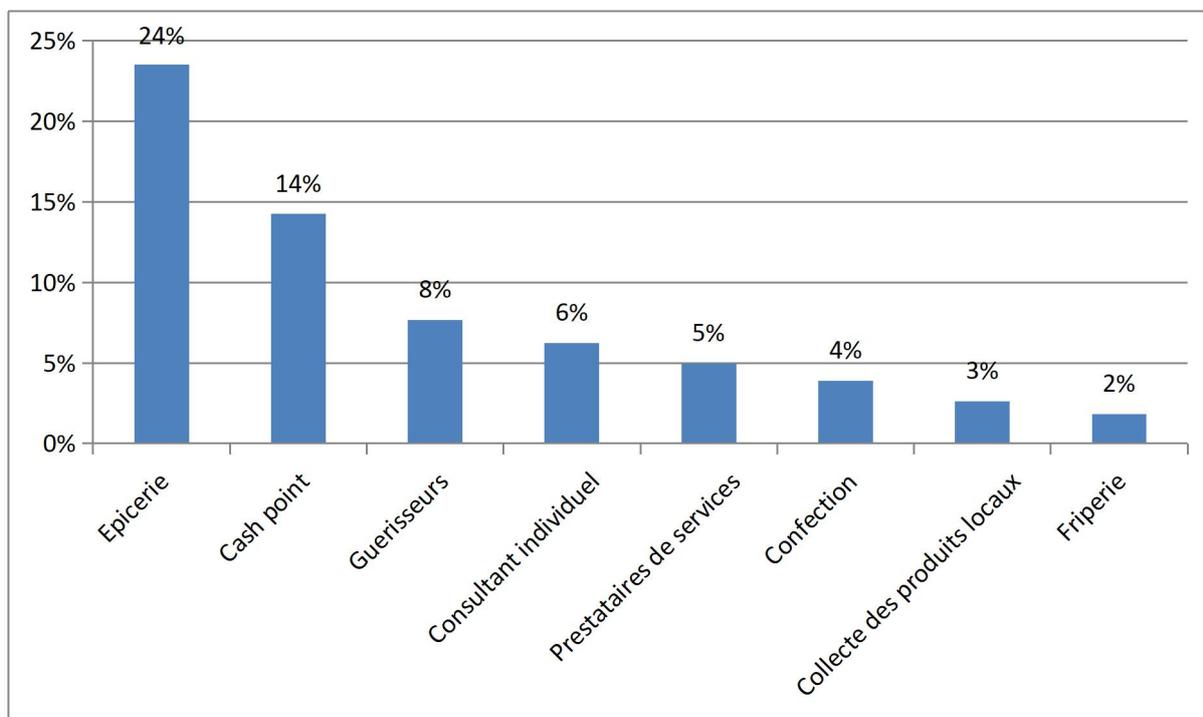
**Tableau n° 36 : Nombre d'entreprises formelles par district en 2023**

<b>DISTRICT</b>	<b>NOMBRE D'ENTREPRISES FORMELLES</b>
Ambovombe Androy	1 403
Bekily	ND
Beloha	176
Tsihombe	168
<b>TOTAL</b>	<b>1 747</b>

Source : Centre Fiscal d'Ambovombe Androy, 2023

Le tableau ci-dessus montre que la plupart des entreprises enregistrées régulièrement au Centre Fiscal sont localisées dans le district d’Ambovombe Androy. Le nombre d’entreprises formelles dans les deux autres districts étant très faible. Le graphique suivant présente les principaux types d’activités dans les trois districts susmentionnés.

**Graphique 20 : Principaux types d’activités dans les districts d’Ambovombe Androy, Beloha et Tsihombe**



Source : Centre Fiscal d’Ambovombe Androy, 2023

Il ressort du graphique ci-dessus que l’épicerie caracole en tête du classement des entreprises formelles dans les trois districts susmentionnés, suivie de près par le cash point. Le développement du mobile banking explique cette prolifération de cash point. De plus, pour pouvoir exercer l’activité relative au cash point, leurs propriétaires sont obligés de formaliser leur entreprise. Par ailleurs, on assiste à une montée de la formalisation des activités des guérisseurs.

### 3.4.2. Transformation du manioc en gari

Avec l’appui technique et financier du programme DEFIS, plusieurs unités de transformation de manioc en gari ont été installées dans les 4 districts. Le tableau suivant montre le nombre d’unités de transformation de manioc et les EAF bénéficiaires par district.

**Tableau n° 37 : Nombre d'unités de transformation de manioc et les EAF bénéficiaires par district**

<b>DISTRICT</b>	<b>NOMBRE D'UNITES DE TRANSFORMATION DE MANIOC</b>	<b>NOMBRE D'EAF BENEFICIAIRES</b>
Ambovombe Androy	10	452
Bekily	5	156
Beloha	1	14
Tsihombe	1	20
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>642</b>

Source : Programme DEFIS Tolagnaro

Selon le tableau ci-dessus, il y a au total 17 unités de transformation de manioc en gari dans la région de l'Androy. 642 EAF bénéficient de ces unités de transformation. Compte tenu de l'ampleur que prend la production de manioc dans la région de l'Androy, les unités de transformation de manioc restent encore très largement insuffisantes. Comme le manioc est un produit périssable, plusieurs agriculteurs devraient encore bénéficier de ces unités de transformation de manioc.

### 3.4.3. Coopératives

La région de l'Androy compte plusieurs coopératives réparties dans les 4 districts. Le tableau suivant présente le nombre de coopératives par type et par district.

**Tableau n° 38 : Nombre de coopératives par type et par district**

	<b>Ambovombe Androy</b>	<b>Bekily</b>	<b>Beloha</b>	<b>Tsihombe</b>	<b>TOTAL</b>
Arachide	2	7	2		11
Manioc	6	1	1	1	9
Riz	2	2			4
Maïs				3	3
Sorgho	1				1
Caprin	6	3	4	4	17
Pêche	2				2
Savon artisanal	11				11
Ricin	7				7
Miel				1	1
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>66</b>

Source : DRICC Androy

D'après le tableau ci-dessus, il convient de souligner qu'il existe de coopératives dans plusieurs types d'activités. Parmi ces derniers, l'élevage caprin compte le plus grand nombre de coopératives, suivi de près par la culture de l'arachide et la fabrication de savon artisanal. Par ailleurs, 56% des coopératives se trouvent dans le district d'Ambovombe Androy.

#### **3.4.4. Constats et opportunités**

En matière d'industrie, les constats suivants peuvent être formulés :

- Faiblesse du tissu industriel
- Insuffisance des unités de transformation des produits agricoles
- Faible consommation par les ménages de certains produits agricoles transformés
- Produits agricoles soumis aux conditions climatiques
- Prolifération des activités informelles
- Faible accès au foncier
- Faible disponibilité énergétique
- Coût élevé de l'énergie
- Manque de culture entrepreneuriale
- Faible accès au financement

Par ailleurs, il importe de mentionner les opportunités en matière d'industrie telles que :

- Existence des PTF comme le programme DEFIS travaillant dans le domaine de la mise en place des unités de transformation des produits agricoles
- Mise en œuvre par l'Etat du programme ODOF (One District One factory) consistant à mettre en place au moins une industrie par district
- Mise en place prochaine de parcs solaires dans plusieurs villes de la région de l'Androy, occasionnant une baisse du coût de l'énergie



### 3.5. Mines

La région de l'Androy regorge de ressources du sous-sol telles que le grenat, l'améthyste, la tourmaline, la citrine, le cristal, le zircon, le béryl, l'olivine, le saphir, le rubis et l'alexandrite, le platine et l'argent ainsi que des pierres industrielles et d'ornementation comme le mica, le graphite, la calcite, le jasper, le cordiérite, l'apatite, le gabbros, le corindon industriel, le quartz, le leptynite, le cipolin, l'opale et le sel de terre.

Actuellement, le mica et le cristal font l'objet d'exploitation artisanale et de collecte principalement pour le commerce local. Des exploitations formelles commencent à voir le jour dans le district de Bekily qui constitue le district le plus riche en ressources minières de la région. Les autorités locales déplorent le manque d'informations en matière de ressources minières. Cette situation est entre autres liée à l'absence d'une direction régionale chargée des mines. Jusqu'à présent, c'est la direction interrégionale des mines et des ressources stratégiques de Toliara qui assure les services publics liés aux mines dans la région de l'Androy. Le Bureau de Cadastre Minier de Madagascar (BCMM) ne dispose pas non plus d'une antenne dans la région de l'Androy. La carte n° 17 présente la carte minière de la région de l'Androy.

En matière de mines, les constats suivants peuvent être formulés :

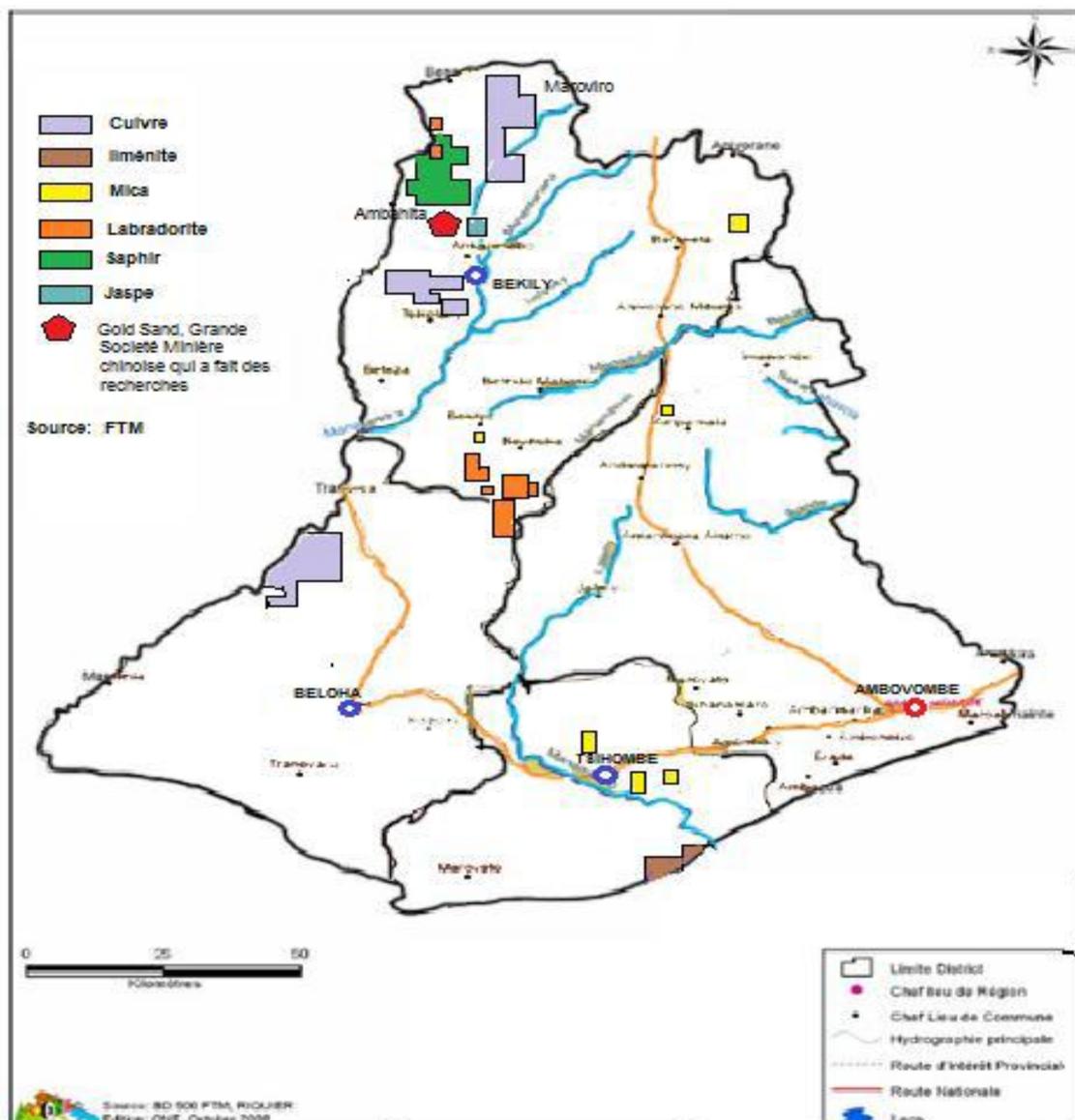
- Absence d'une Direction Régionale chargée des mines dans la région de l'Androy
- Absence du BCMM
- Faible connaissance sur les ressources minières dans les sous-sols

- Faible connaissance sur les exploitants miniers
- Prolifération des exploitants miniers informels
- Absence de structuration des exploitants miniers
- Insuffisance des matériels de petits exploitants miniers
- Faiblesse des compétences des exploitants miniers
- Non maîtrise des prix par les exploitants miniers
- Existence du laisser aller dans le domaine de l'exploitation minière
- Non perception des ristournes et des frais d'administration minière par les communes du ressort de l'exploitation
- Persistance du travail des enfants dans les mines

Par ailleurs, il importe de mentionner les opportunités en matière d'industrie telles que :

- Implantation en cours de grandes sociétés minières dans le district de Bekily
- Résilience des activités minières face aux effets du changement climatique
- Existence d'une vaste zone minière et d'importantes ressources minières

Carte n° 17 : Carte minière de la région de l'Androy





### 3.6. Tourisme

Avec ses 200 km de littoral, ses diversités biologiques, culturelles et artisanales, la région de l'Androy dispose de potentialités en matière de tourisme, lesquelles restent encore largement sous-exploitées, voire même inexploitées. Bien que des données sur le nombre de touristes visitant la région de l'Androy ne soient pas disponibles, on peut affirmer sans ambiguïté que les touristes ne viennent presque pas visiter ladite région.

Le long du littoral situé entre Maroalopoty et Marolinta, il existe plusieurs sites balnéaires qui pourraient attirer les touristes amoureux des plages et des sports nautiques. Le tableau suivant présente les sites balnéaires dans la région de l'Androy.

**Tableau n° 39 : Sites balnéaires dans la région de l'Androy**

N°	SITE BALNEAIRE	COMMUNE	DISTRICT
1	Lavanono	Tranovaho	Beloha
2	Cap Sainte Marie	Marovato	Tsihombe
3	Faux cap	Faux cap	Tsihombe
4	Delta de Talaky	Antaritarika	Tsihombe
5	Kotoala	Ambazoa	Ambovombe Androy
6	Erada	Erada	Ambovombe Androy
7	Beaniky	Ambovombe	Ambovombe Androy

N°	SITE BALNEAIRE	COMMUNE	DISTRICT
8	Tsirangoty	Ambovombe	Ambovombe Androy
9	Esalo	Ambovombe	Ambovombe Androy
10	Maroalomainty	Maroalomainty	Ambovombe Androy

Mis à part le site balnéaire de Lavanono qui est très connu mondialement surtout en matière de surf, les autres sites balnéaires ne sont pas encore valorisés.

Par ailleurs, la région de l'Androy compte également plusieurs sites écotouristiques. Le tableau suivant montre les sites écotouristiques dans la région de l'Androy.

**Tableau n° 40 : Sites écotouristiques dans la région de l'Androy**

N°	SITE ECOTOURISTIQUE	COMMUNE	DISTRICT
1	Tirimena-Voaimongotse	Imanombo	Ambovombe Androy
2	Beompa	Imanombo	Ambovombe Androy
3	Ambia	Andoharano	Ambovombe Androy
4	Vohimena	Jafaro	Ambovombe Androy
5	Vohipary	Andalatanosy	Ambovombe Androy
6	Angavo	Antanimora sud, Ambohimalaza	Ambovombe Androy
7	Ampamalora	Antanimora sud	Ambovombe Androy
8	Nord Ifotaky	Ambanisariky	Ambovombe Androy
9	Sud ouest Ifotaky	Anjegy Ankilikira, Ambovombe	Ambovombe Androy
10	Sites potentiels Koloala	Marovato, Faux cap, Nikoly, Anjampaly, Tranovaho	Tsihombe, Beloha
11	Cap Sainte Marie	Marovato	Tsihombe
12	Vohidefo	Marolinta	Beloha
13	Anena	Mahaenegne, Beloha	Beloha
14	Marobasia	Tranoroa, Beabobo	Beloha

Il ressort du tableau ci-dessus que la région de l'Androy dispose de plusieurs sites écotouristiques répartis dans 3 districts, à savoir Ambovombe Androy, Beloha et Tsihombe. Ces sites écotouristiques qui sont également présentés dans la carte n° 18, sont riches en faunes et flores mais ils ne sont pas encore valorisés sur le plan touristique. Il convient de souligner que le district de Bekily ne dispose d'aucun site écotouristique.

En matière de tourisme, les constats suivants peuvent être formulés :

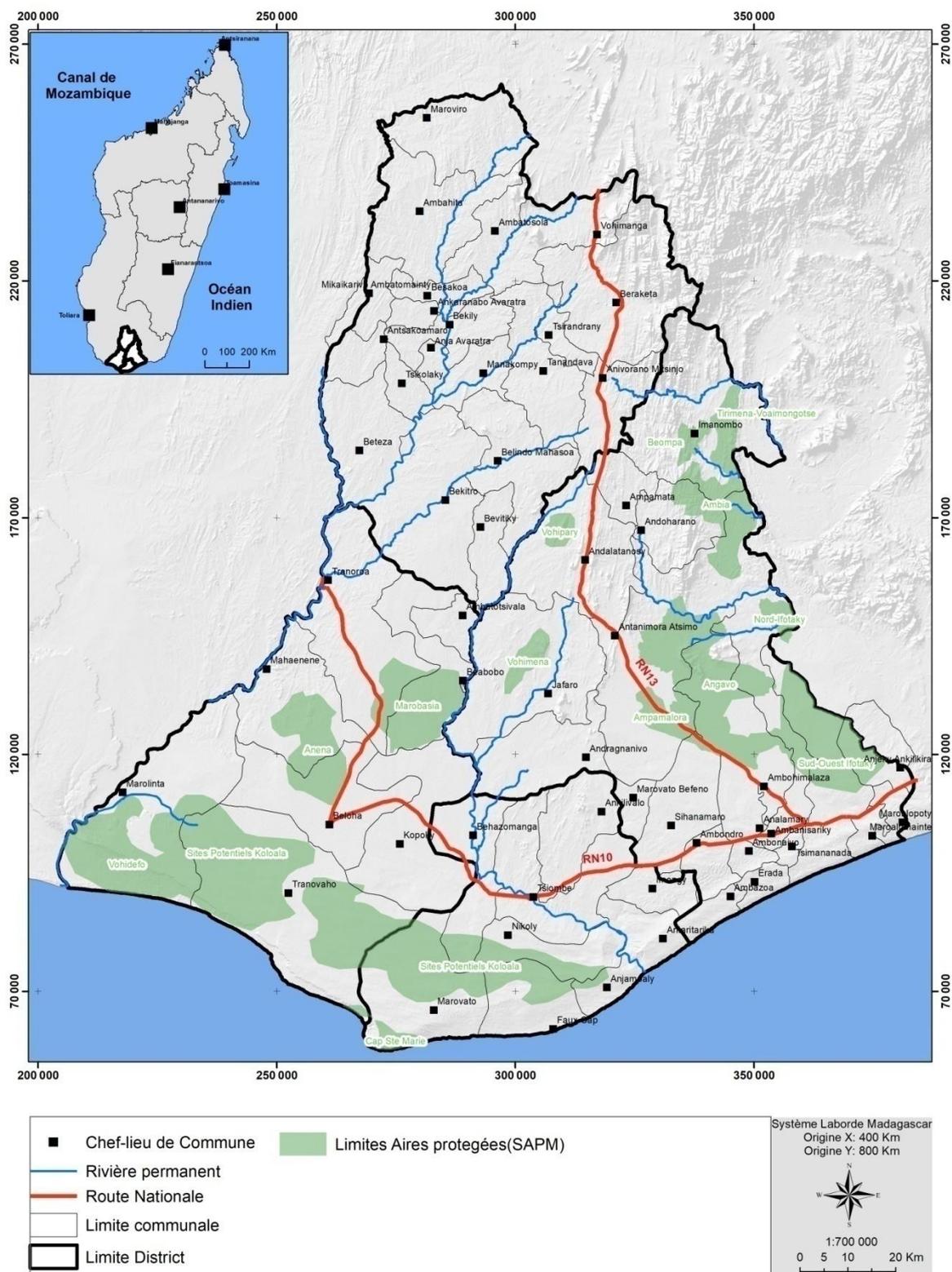
- Non valorisation des sites touristiques (balnéaires et écotouristiques) potentiels
- Mauvais état des routes vers la région de l'Androy
- Mauvais état des pistes d'accès aux sites touristiques

- Insuffisance de la connexion internet dans les sites touristiques
- Absence de transport aérien vers la région de l'Androy
- Faiblesse des compétences des acteurs touristiques
- Insuffisance de la capacité d'accueil
- Mauvaise image de la région de l'Androy dans le reste du pays et à l'extérieur

Par ailleurs, il convient de mentionner les opportunités en matière de tourisme telles que :

- Existence d'un vaste littoral de 200 km favorable au tourisme balnéaire
- Existence de plusieurs sites écotouristiques
- Proximité avec l'île de la Réunion favorisant le tourisme culturel
- Existence de plusieurs vestiges et patrimoines naturels favorables au tourisme culturel
- Bitumage en cours de l'axe sur la RN 13 reliant Ambovombe et Tolagnaro, facilitant ainsi le déplacement des touristes en provenance de Tolagnaro vers Ambovombe
- Existence du projet de bitumage de la RN 10 facilitant l'arrivée des touristes en provenance d'autres régions de la Grande île
- Existence d'une sécurité dans la zone littorale

Carte n° 18 : Sites écotouristiques dans la région de l'Androy



Enfin, les établissements hôteliers dans la région de l'Androy sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau n° 41 : Etablissements hôteliers dans la région de l'Androy**

N°	ETABLISSEMENT HOTELIER	LIEU	COMMUNE	DISTRICT
1	L'Oasis	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
2	Lazanandroy	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
3	Thaliako	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
4	La Source	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
5	Croix du sud	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
6	Ikonda	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
7	Baobab	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
8	Ravetsazo	Ambovombe	Ambovombe	Ambovombe Androy
9	Flamboyant	Bekily	Bekily	Bekily
10	Olive	Beloha	Beloha	Beloha
11	Ikonda	Lavanono	Tranovaho	Beloha
12	Chez Zizi	Lavanono	Tranovaho	Beloha
13	Mangrove	Lavanono	Tranovaho	Beloha
14	Le Paradis	Tsihombe	Tsihombe	Tsihombe
15	La Sirène	Tsihombe	Tsihombe	Tsihombe
16	Le littoral	Tsihombe	Tsihombe	Tsihombe
17	Cactus	Faux cap	Faux cap	Tsihombe
18	Libertalia	Faux cap	Faux cap	Tsihombe
19	Plaisir	Faux cap	Faux cap	Tsihombe

Source : Hôteliers de la région de l'Androy

Selon le tableau ci-dessus, la région de l'Androy manque cruellement des infrastructures hôtelières. De plus, la plupart des hôtels existants ne sont pas conformes aux normes minimales et ne disposent que de très peu de chambres. Cette situation y limiterait le développement du tourisme car dans la situation actuelle si une centaine de touristes débarquent dans la ville d'Ambovombe ou dans les autres grandes villes de la région, certains d'entre eux ne trouveront plus où se loger.



### 3.7. Services financiers

La région de l’Androy compte 3 banques, à savoir BNI Madagascar, BFV SG, BOA Madagascar et 2 institutions de microfinance (IMF) telles que FIVOY et SMMEC ou Société Malagasy Mutualiste d’Epargne et de Crédit.

Les 3 banques secondaires sont toutes très récemment implantées dans le chef-lieu de la région. Elles ne disposent d’aucune antenne dans les 3 autres chefs-lieux de district. Par contre, les deux IMF sont présentes dans des villes autres que le chef-lieu de la région. En ce qui concerne la SMMEC, elle dispose d’une caisse dans les 4 chefs-lieux de district. Pour le cas de FIVOY, cette IMF est implantée dans 9 communes comme le montre le tableau suivant.

**Tableau n° 42 : Communes d’implantation de FIVOY dans la région de l’Androy**

N°	COMMUNE	DISTRICT
1	Ambovombe	Ambovombe Androy
2	Andalatanosy	Ambovombe Androy
3	Ambondro	Ambovombe Androy
4	Antanimora sud	Ambovombe Androy
5	Bekily	Bekily
6	Bekitro	Bekily
7	Beraketa	Bekily
8	Tsihombe	Tsihombe
9	Antaritarika	Tsihombe

Sources : FIVOY, 2024

Le nombre d'adhérents de FIVOY par commune d'implantation est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau n° 43 : Nombre d'adhérents de FIVOY par commune d'implantation**

N°	COMMUNE	NOMBRE D'ADHERENTS
1	Ambovombe	2 307
2	Andalatanosy	253
3	Ambondro	387
4	Antanimora sud	353
5	Bekily	1 058
6	Bekitro	478
7	Beraketa	197
8	Tsihombe	776
9	Antaritarika	584
<b>TOTAL</b>		<b>6 393</b>

Source : FIVOY, 2024

Au vu du tableau ci-dessus, 6 393 personnes adhèrent au FIVOY dans la région de l'Androy. Ce qui représente 0,7% de la population totale de la région. Par rapport à l'effectif de la population de ces 9 communes, la proportion des adhérents au FIVOY est de 2,3%. Ce qui signifie que le taux de pénétration des IMF reste encore très faible dans la région de l'Androy.

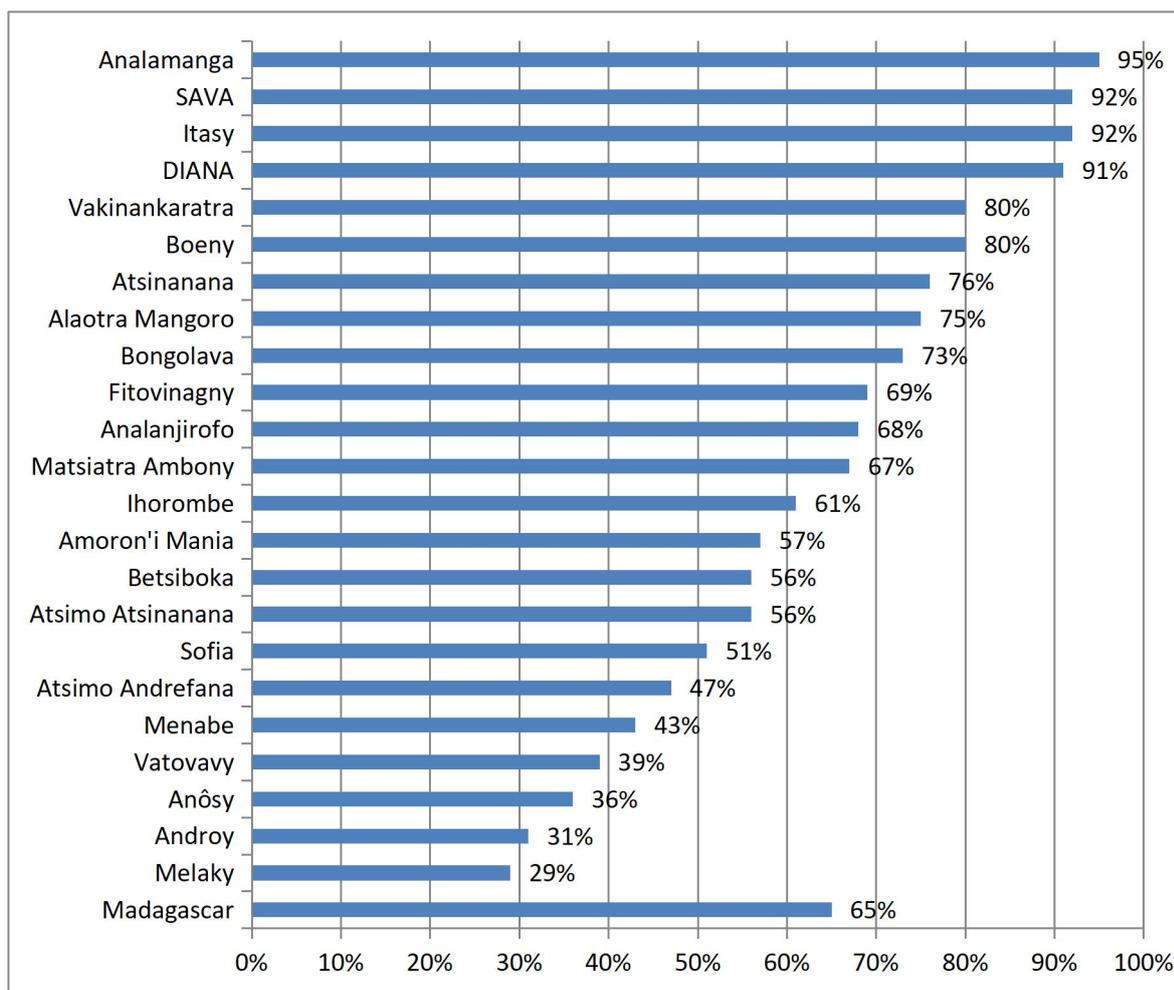
A part les banques secondaires et les IMF, le Fonds de Développement Agricole (FDA) de l'Androy accorde des subventions aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.



### **3.8. Télécommunications**

En matière de télécommunications, trois opérateurs de téléphonie mobile opèrent dans la région de l'Androy, à savoir Telma, Airtel et Orange. Ces trois opérateurs fournissent les services suivants : appel, messagerie, connexion à l'internet et mobile money. Le taux de couverture des communes en réseaux de télécommunications dans la région de l'Androy est parmi le plus faible de Madagascar comme le montrent les deux graphiques suivants.

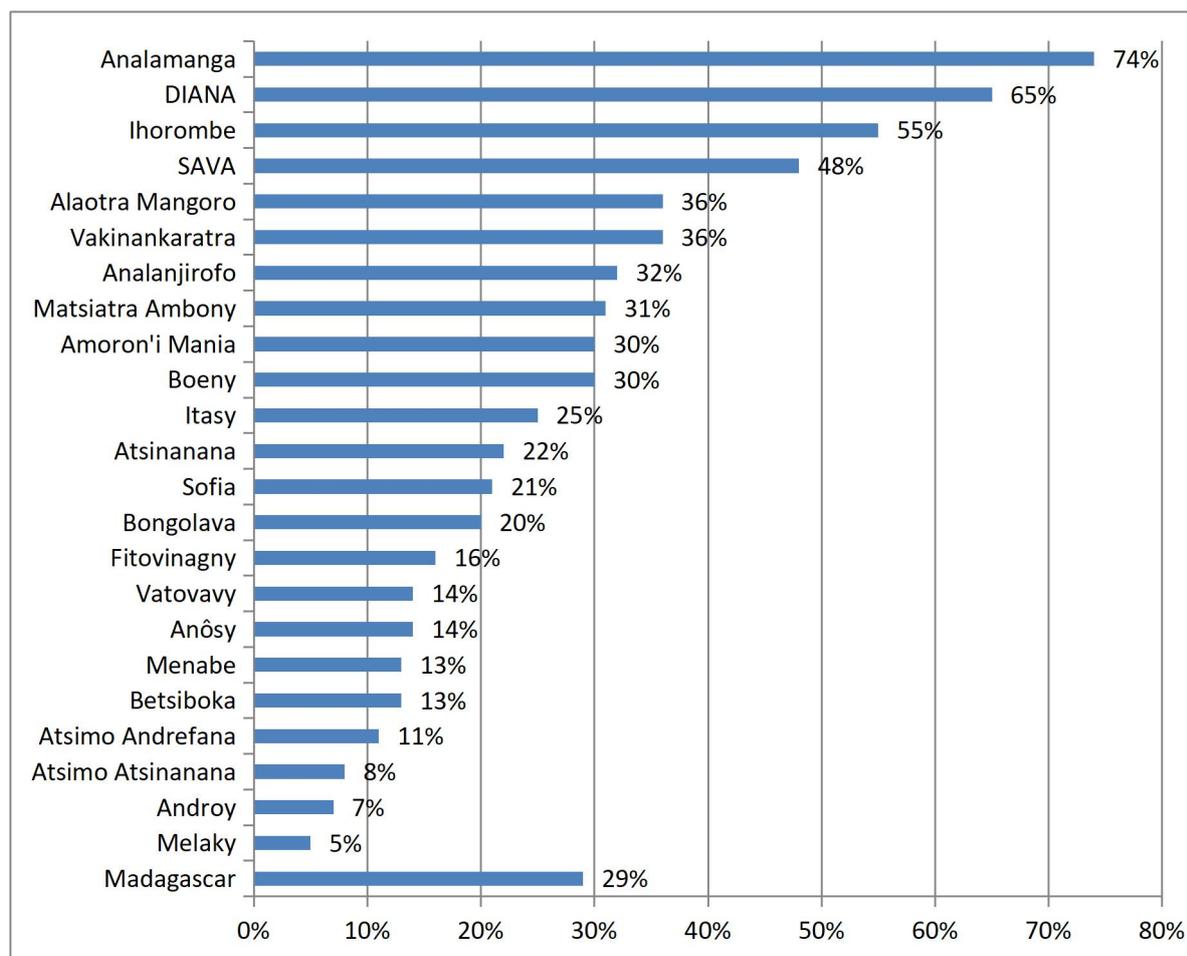
## Graphique n° 21 : Taux de couverture des communes en réseaux 3G en 2021



Source : Rapport annuel 2021 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ARTEC)

Il ressort du graphique ci-dessus qu'en matière de taux de couverture des communes en réseaux 3G, la région de l'Androy se retrouve en avant dernière position devant celle de Melaky. En effet, seulement 18 communes sur les 58 dont dispose ladite région ont accès aux réseaux 3G. Par rapport à la situation nationale, la région de l'Androy est largement en retard en matière d'accès aux réseaux 3G.

## Graphique 22 : Taux de couverture des communes en réseaux 4G



Source : Rapport annuel 2021 de l'ARTEC

Selon le graphique ci-dessus, la région de l'Androy se place toujours en avant dernière position devant celle de Melaky en matière de taux de couverture des communes en réseaux 4G. En effet, seulement 4 communes y ont accès aux réseaux 4G. Par rapport à l'ensemble de la Grande île, la région de l'Androy est largement en retard en matière d'accès aux réseaux 4G.



### 3.9. Routes et transports

En matière d'infrastructures routières, la région de l'Androy dispose de réseaux routiers composés de routes nationales (RN), de routes d'intérêt provincial (RIP), de chemins d'intérêt provincial (CIP) et des pistes. Les réseaux routiers de la région de l'Androy sont présentés dans la carte n° 19.

Le tableau suivant présente également la liste non exhaustive des routes dans la région de l'Androy.

**Tableau n° 44 : Liste non exhaustive des routes dans la région de l'Androy**

ROUTES	TRAJET	LONGUEUR APPROXIMATIVE (en km)
RN	RN 13 : Manakoliva-Beraketa-Ampamanta-Andalatanosy-Antanimora sud-Ambovombe-Croisement Sampona	189
	RN 10 : Tranoroa-Beloha-Tsihombe-Ambondro-Ambanisariky-Ambovombe	174
	RNT 17 : Manakoliva – Bekily	38
RIP	Tsihombe-Faux cap	28
	Ampamanta-Imanombo-Croisement Tsivory	46
	Croisement Antaritarika-Antaritarika-Ambazoa-Ambanja-Erada-Tsيمانانادا-Ambovombe	43

<b>ROUTES</b>	<b>TRAJET</b>	<b>LONGUEUR APPROXIMATIVE (en km)</b>
CIP	Tsihombe-Marovato-Littoral	37
	Marovato-Faux cap	8
	Beloha-Tranovaho-Littoral	36
	Antanimora sud-Tsihombe	60
	Antanimora sud-Bevitiky-Bekitro-Manakompy	39
Pistes	Tranovaho-Marovato	43
	Ambondro-Antaritarika	23
	Ambovombe-Anjesty Ankilikira	23
	Ambondro-Antanimora sud	47
	Antanimora sud-Jafaro	19
	Tranoroa-Bekitro	41
	Bekily-Ankaranabo avaratra-Besakoa-Ambahita-Maroviro	50
	Antanimora-Andoharano-Imanombo	52

Source : Direction Régionale des Travaux Publics (DRTP) de l'Androy, 2023

Il convient de souligner que la plupart des RN, RIP, CIP et pistes sont en état de délabrement et méritent des réhabilitations. La réhabilitation de la RN10 et celle de la RN13 figurent dans les programmes prioritaires du Gouvernement Malagasy. Une partie de la RN13 (Ambovombe-Croisement Sampona) est actuellement en cours de réhabilitation.

En matière de transport terrestre, la région de l'Androy est reliée avec d'autres localités de la Grande île à travers deux grands axes routiers, à savoir la RN 13 et la RN 10. Des lignes de transport terrestre desservent régulièrement les trajets suivants :

- Ambovombe – Tolagnaro
- Ambovombe – Toliara
- Ambovombe – Antananarivo

Des villes de la région de l'Androy sont reliées entre elles à travers les réseaux routiers existants mentionnés ci-dessus.

Pour la ligne de transport national, 6 coopératives de transport opèrent avec une flotte de 40 véhicules. En ce qui concerne la ligne de transport régionale, 6 coopératives de transport sont opérationnelles avec une flotte de 33 véhicules. Le tableau suivant montre la liste des coopératives de transport opérationnelles dans la région de l'Androy.

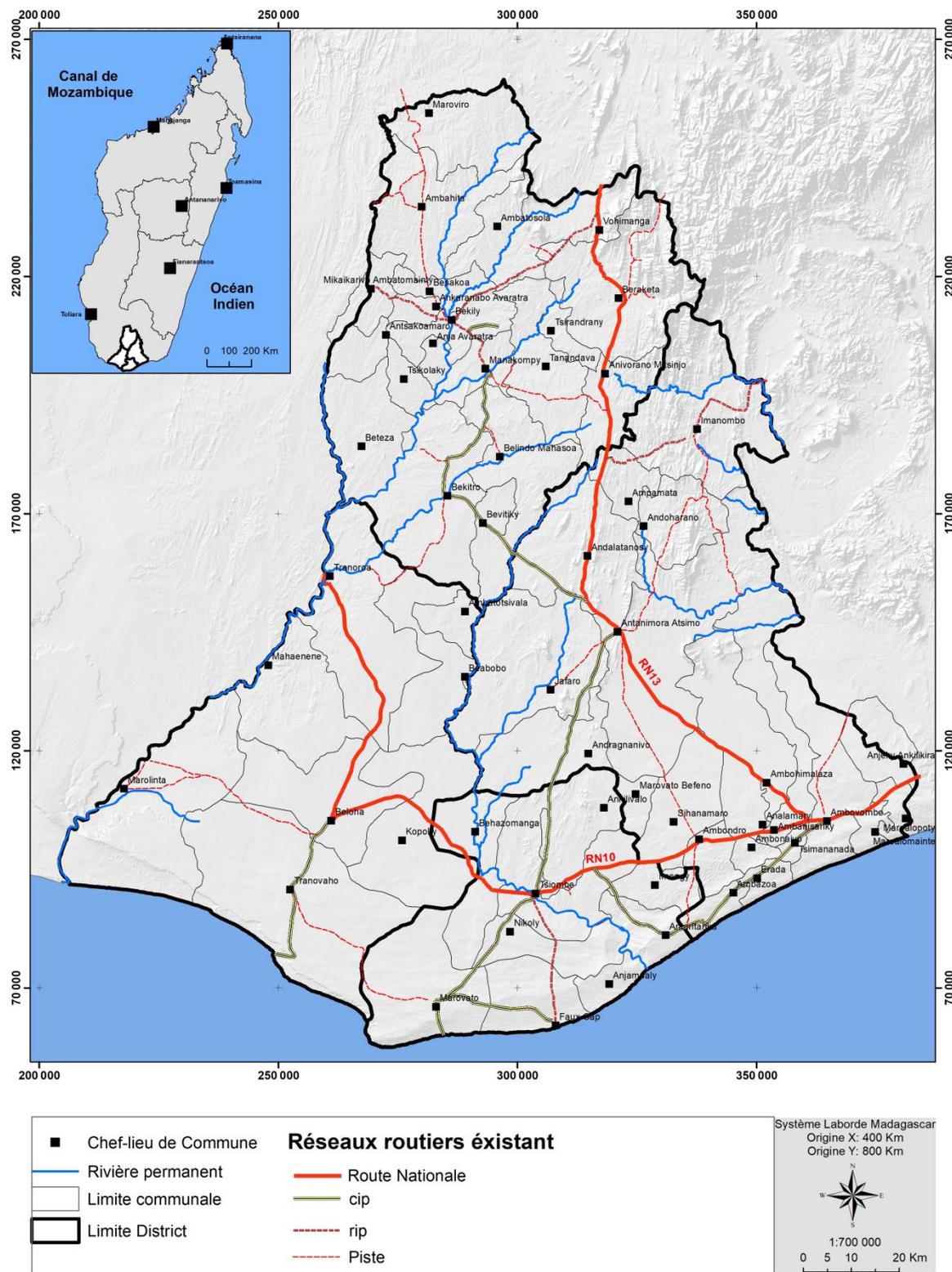
**Tableau n° 45 : Liste des coopératives de transport opérationnelles dans la région de l'Androy**

<b>LIGNE DE TRANSPORT</b>	<b>COOPERATIVES DE TRANSPORT</b>
Ligne nationale	SONATRA
	KOFIFI
	TRANS DENIS
	STATO
	KOP FMM
	UTA
Ligne régionale	KOFIFIA
	KOFIFIVO
	KOFIBAFOR
	FAFIMA
	TRANSMACHEFA
	MAFIO

Source : Commission Mixte de Contrôle Androy

Par ailleurs, malgré ses 200 km de littoral, la région de l'Androy ne dispose d'aucun port maritime. Les marchandises importées doivent passer soit par le port de Tolagnaro, soit par le port de Toliara. La ville d'Ambovombe dispose d'un aéroport avec une piste non bitumée dans un état délabré et n'accueillant plus des lignes de transport aérien. L'aéroport le plus proche étant celui de Tolagnaro sis à environ 110 km du chef-lieu de la région de l'Androy.

# Infrastructures routières





### 3.10. Energie

En matière d'énergie, la société Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA) fournit seulement de l'électricité dans quatre localités de la région de l'Androy, à savoir Ambovombe, Bekily, Beloha et Tsihombe. Le tableau suivant montre le nombre d'abonnés, la puissance produite totale et la puissance produite louée par district.

**Tableau n° 46 : Nombre d'abonnés, puissance produite totale et puissance produite louée par district en 2020**

Districts	Ambovombe	Bekily	Beloha	Tsihombe	TOTAL	Madagascar	Pourcentage par rapport à la situation nationale
<b>Nombre d'abonnés</b>	1 095	617	287	352	2 351	587 863	0,40%
<b>Puissance consommée en kwh</b>	1 471 191	544 475	237 223	377 279	2 630 168	1 333 590 624	0,20%
<b>Puissance produite en kwh</b>	1 812 169	700 284	279 426	486 565	3 278 444	1 836 382 011	0,18%
<b>Puissance produite louée en kwh</b>	1 812 169	555 247	244 842	302 304	2 914 562	516 562 755	0,56%

Source : Statistiques de Ventes, Abonnés et Productions JIRAMA 2020

D'après le tableau ci-dessus, la région de l'Androy dispose à peine de 2 351 abonnés de la JIRAMA en 2020. Ce qui représente environ 0,01% des ménages. Par rapport à la situation nationale, 0,4% des abonnés de la JIRAMA élisent domicile dans la région de l'Androy. En terme de puissance, les abonnés de la JIRAMA dans la région de l'Androy avait consommé 2.630.168 kwh durant l'année 2020, soit 0,2% de la puissance consommée annuelle sur l'ensemble de la Grande île. Ces chiffres expliquent qu'en matière d'accès à l'énergie, la région de l'Androy est très largement en retard. De plus, 89% des puissances produites par la JIRAMA dans la région de l'Androy en 2020 n'ont pas été produites par elle-même, contre 28% au niveau national.

Par ailleurs, 9 localités bénéficient de l'énergie renouvelable comme le montre le tableau suivant.

**Tableau n° 47 : Liste des localités bénéficiant de l'énergie renouvelable dans la région de l'Androy**

N°	LOCALITES	DISTRICT	TYPES D'ENERGIE RENOVELABLE
1	Maroalomainty	Ambovombe Androy	Solaire
2	Anjesty Ankilikira	Ambovombe Androy	Solaire
3	Ambondro	Ambovombe Androy	Solaire/éolienne
4	Amboanaivo	Ambovombe Androy	Solaire
5	Marovato	Tsihombe	Solaire
6	Imongy	Tsihombe	Eolienne
7	Lavanono	Beloha	Solaire/éolienne
8	Ambahita	Bekily	Solaire
9	Bekitro	Bekily	Solaire

Source : Gouvernorat de la région de l'Androy, 2024



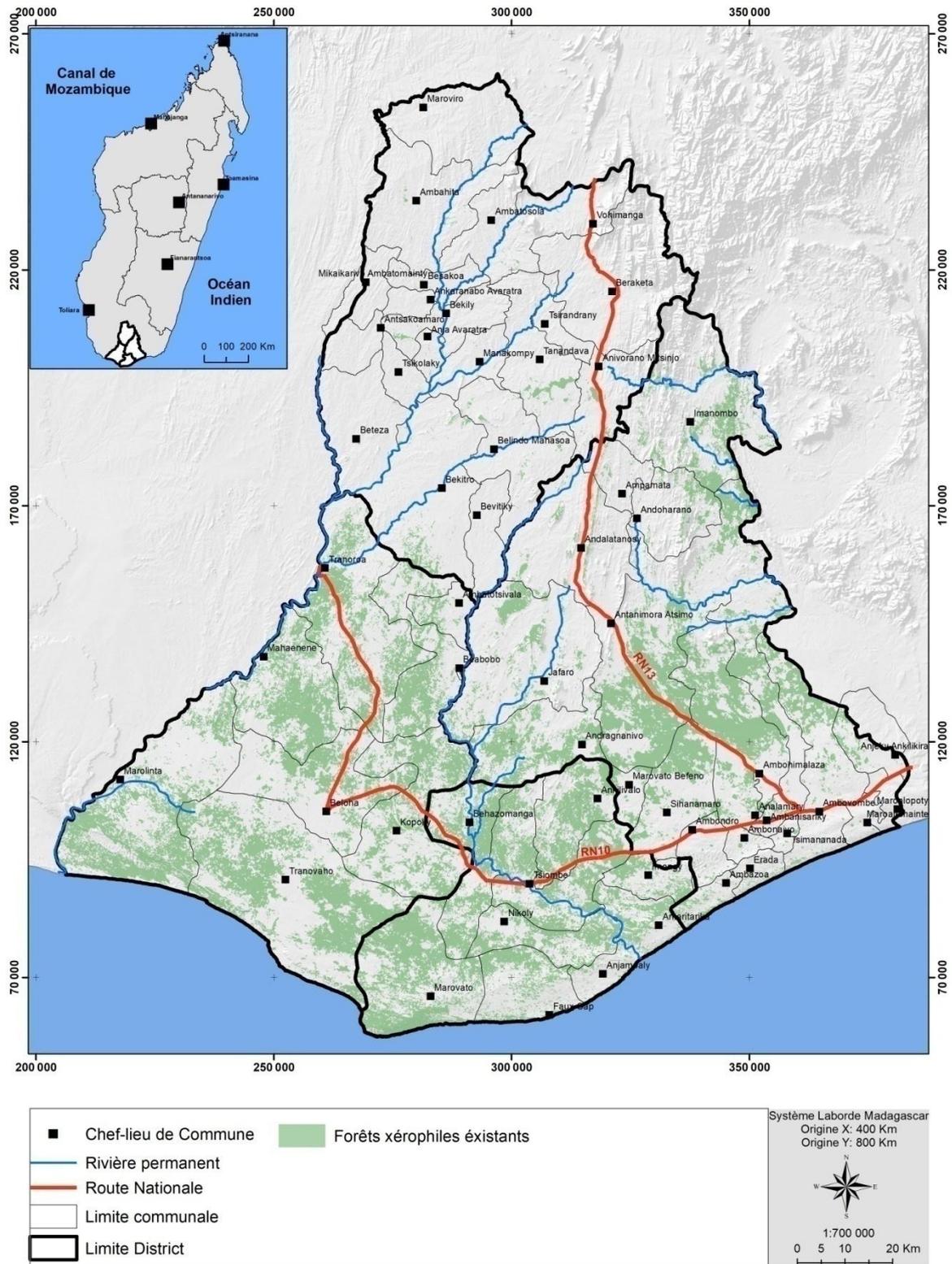
## 4.1. Végétation et forêts

Dans la région de l'Androy, la végétation diffère selon les zones où l'on se situe. En effet, dans les zones cristallines, la végétation y est à dominance de pseudo-steppe avec ou sans éléments ligneux ou, tout au plus de pseudo savane arborée à *Aristida*. Les roches cristallines, dénudées en beaucoup d'endroits, ne permettent plus la forestation des collines. On y observe toutefois quelques forêts ripicoles. Les éléments ligneux sont des sakoa (*Poupartia caffra*), à côté desquels sont toujours associés des *Flacourtia indica* (Lamoty) et des *Celastrus linéaris* (Tsingilofilo). Les pâturages sont à base de *Heteropogon contortus* (Danga ou Ahidambo), d'*Hyparrhenia rufa* (Vero), dans les zones hydromorphes, d'*Eragrosti stenella* (Ahipotsy).

Ensuite, les zones centrales de transition, situées entre les zones cristallines du Nord et les zones sédimentaires du Sud, sont favorables au développement de structures forestières et de hauts fourrés à Euphorbiaceae. La plus connue des Euphorbes est l'*Euphorbia stenoclada* (famata) qui a une grande importance en cas de grande sécheresse car elle est utilisée comme substitut de boisson pour les zébus. On peut également citer les espèces appartenant à la famille des Didiéracées : *Didiera*, *Alluaudia procera* (fantsiolitse) utilisé pour la construction et comme bois de caisserie.

Enfin, les zones sédimentaires ne permettent qu'une végétation constituée principalement des fourrés xérophiles à dominance de Didiéracées et d'Euphorbiacées, caractérisés par une hauteur variable avec des espèces de 2 m de haut jusqu'aux petits arbres de 3 à 4 m. Les clairières de la pénélaine du Karimbola sont occupées par des *Celastrus linéaris* tandis que lorsqu'il y a surpâturage, on trouve des *Eragrosti stenella*, des *Aristida* sp. Au sein de cette formation, on rencontre les baobabs *Andasoina za* et *Andasoina fony*, des aloès dont le très rare *Aioes suzannae* (8 à 10 m de hauteur, aux insertions foliaires hélicoïdales), le *Pachypodium* (Apocynacées) à troncs très charnus, gorgés d'eau et entièrement recouvert d'épines. La couverture végétale de la région de l'Androy est présentée dans la carte n° 20.

Carte n° 20 : Couverture forestière de la région de l'Androy



## 4.2. Faunes et flores

La région de l'Androy est très riche en biodiversité. Elle fait partie du réseau de formation forestière unique au monde les « fourrés d'épineux ». Cette formation est marquée par la dominance du *roy* (*Mimosa delicatula*) qui a donné son nom à la région et à son peuple : l'Androy et les Antandroy. Les fourrés sont classés parmi les écosystèmes les plus riches au monde avec des faunes et flores uniques. Ils abritent *des espèces* les plus connues à Madagascar à savoir les lémuriens Maki et sifaka (*Lemur catta*, et *Propithecus verreauxi*), les tortues terrestres (*Geochelone radiata*, *Pyxis arachnoides*) et plusieurs espèces d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens qui sont uniques à cette région. Par ailleurs, il faut aussi noter la présence de forêts galeries le long des cours d'eau, la présence de l'*alafohy* – forêts naines constituées de bonzaï naturels.

La pervenche dénommée Tongatse (*Cathartus roseus*) est endémique de cette région et a permis au monde entier de traiter la leucémie surtout des enfants. Le *mongy* (*Kalanchoe beharensis*, Famille des *Crassulaceae*) aux grandes feuilles charnues n'existe dans le monde que dans le Sud de Madagascar. Les *fantsiolitse* (*Alluaudia montagnacii*, Famille des *Didiereaceae*) fournissent des bois de construction et d'énergie domestique. L'*atratra* (*Jatropha mahafalensis*) a les mêmes potentialités que son confrère le mieux connu le *Jatropha curcas* pour la production de graines oléagineuses dont on extrait une huile utilisée comme biocarburant utilisé dans l'aviation, tous deux endémiques. Les Raketa ou cactus offrent des fruits délicieux et désaltérant, dont les feuilles sont utilisées pour l'alimentation animale.

## 4.3. Ecosystèmes marins et côtiers

La région de l'Androy dispose environ de 200 km de côte allant de Maroalopoty jusqu'à Marolinta. Le long de ce littoral, l'océan indien et le canal de Mozambique se croisent au Cap Sainte Marie. La mer offre une gamme de produits halieutiques à haute valeur marchande à savoir, langoustes, crevettes, poissons, thons, pieuvres, moules, concombres de mer, algues marines, coquillages et autres. Il est à noter que la région offre cinq variétés de langoustes, une vingtaine de variétés de trépangs et une centaine de poissons de mer.

Par ailleurs, il convient de noter la prolifération des dunes de sable le long du littoral. Ce phénomène de désertification est amplifié par la prédominance de vents mieux connus sous l'appellation « tiomena » et le manque de protection des côtes par la mise en œuvre de reboisement. D'autres problèmes surviennent en mer et sur le littoral, à savoir le déversement des hydrocarbures et la défécation à l'air libre sur les côtes et les plages.

## 4.4. Changement climatique

La région de l'Androy est fréquemment soumise au phénomène de changement climatique qui se traduit par des variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné et au cours du temps. Ce phénomène se manifeste entre autres par la montée de la température, la

sécheresse, la mauvaise répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace et la perturbation des calendriers culturels.

Deux principaux autres phénomènes expliquent entre autres le manque de précipitations ou la sécheresse dans la région de l'Androy, à savoir El Nino et l'upwelling.

Primo, l'El Nino est un phénomène qui se caractérise par l'existence d'une anomalie de la température d'eau de surface qui augmente en moyenne de 0,5°C à partir de la région de la pacifique équatoriale orientale (Equateur, Pérou, ...) avec une fréquence de 3 à 5 ans. Ce phénomène touche la région de l'Androy et y diminue les précipitations quand il survient.

Secundo, l'upwelling est un phénomène océanographique se produisant lorsque de forts vents marins poussent l'eau de surface des océans formant un vide où peuvent remonter les eaux de fond, accompagnées d'une quantité importante de nutriments. L'upwelling limite l'évaporation de la mer car il s'agit d'une masse d'eau froide. La formation des nuages est ainsi limitée et il y aura moins de pluies. Ce qui explique entre autres la sécheresse.

A part les deux phénomènes cités ci-dessus, le vent rouge appelé « tiomena » assèche tout sur son passage. Le tiomena est une tempête de vent accompagnant de poussières emportées par l'Alizé avec une vitesse qui peut aller de 25 à 60 km/h. Il affecte la santé humaine en provoquant des maladies respiratoires. En recouvrant des terres cultivables, le tiomena détruit des récoltes et fait resurgir le kere dans la région de l'Androy. Chaque année, le phénomène touche plusieurs communes de la région de l'Androy.



## **5.1. Gouvernance**

### **5.1.1. Services techniques déconcentrés**

Comme mentionné plus haut, la région de l'Androy compte déjà plusieurs STD installés au niveau du chef-lieu de la région. Cependant, force est de constater que la plupart de ces STD ne disposent d'aucune antenne dans les autres chefs-lieux de district. Cette situation entrave l'administration de proximité et oblige les usagers à se déplacer au chef-lieu de la région pour s'occuper de leurs dossiers administratifs.

Les STD manquent cruellement des moyens humains, matériels et financiers. Aussi, dans la plupart des STD, l'effectif du personnel est très limité et ne permet pas d'assurer pleinement la mission qui leur est assignée. Côté matériels, la plupart des STD ne disposent pas de matériels roulants. Ce qui limite le déplacement des responsables à l'intérieur de la région. Les STD ne disposent pas non plus de moyens financiers leur permettant d'assurer efficacement leur mission. Souvent les responsables de STD se contentent d'accompagner les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans leurs déplacements pour pouvoir bouger. L'absence de budget d'investissement ne permet pas aux STD de mettre en place des infrastructures.

### **5.1.2. Collectivités territoriales décentralisées**

Comme mentionné également plus haut, la région de l'Androy regroupe 58 communes réparties dans les 4 districts. La plupart de ces communes ne fonctionnent que grâce aux subventions intermittentes émanant de l'Etat central. Ces subventions ne permettent même pas aux communes de faire face à leurs dépenses de fonctionnement à tel point que dans plusieurs d'entre elles, on assiste à des arriérées de paiement des salaires des agents communaux. Les communes n'arrivent pas à mobiliser des ressources propres internes.

Avec leurs ressources propres, les communes ne peuvent pas assurer les dépenses d'investissement. Depuis 2023, plusieurs communes arrivent à mettre en place des infrastructures grâce à l'appui financier du projet MIONJO. Parallèlement à cet appui financier, les responsables communaux des 38 communes dans les districts d'Ambovombe Androy, Beloha et Tsihombe ont reçu des formations en maîtrise d'ouvrage communal.

### **5.1.3. Participation citoyenne**

Presque dans toutes les communes, on enregistre une faible participation des citoyens à la vie publique locale (surtout des femmes). Sur les 2 054 fokontany que compte la région de l'Androy, aucune femme n'est chef de fokontany, ni adjoint au chef de fokontany. C'est également le cas pour les 58 communes où il n'y a aucune femme Maire. Par contre, sur les 5 députés de Madagascar élus dans la région de l'Androy, une femme a été élue député à deux reprises.

Par ailleurs, la population participe également au processus de développement à travers les structures locales de concertation (SLC) au niveau communal. Sur 58 communes, 38 d'entre elles disposent d'une SLC. Au niveau régional, il n'existe aucune structure de concertation.

On assiste également au manque de transparence de la gestion des affaires publiques car la population n'est pas tenue au courant de ce qui se passe au niveau des STD et CTD. Aucune commune de la région de l'Androy ne possède un budget participatif.

#### **5.1.4. Lutte contre la corruption**

Presque tous les responsables des STD et CTD ont bénéficié d'une sensibilisation sur la lutte contre la corruption et sont conscients des méfaits de cette dernière. Mais concrètement, la lutte contre la corruption reste encore un travail de longue haleine. Peu de STD disposent d'une cellule anti-corruption fonctionnelle en leur sein. Il en est de même pour les CTD. Aucune antenne du BIANCO n'est implantée au chef-lieu de la région de l'Androy. De plus, la mise en place des standards de service n'est pas encore une pratique courante dans les STD et CTD.

#### **5.1.5. Justice**

La région de l'Androy ne dispose que d'un seul Tribunal de Première Instance (TPI) installé à Ambovombe. Ce qui est insuffisant eu égard au nombre de dossiers traités au sein de ce TPI. Par ailleurs, une direction régionale de l'administration pénitentiaire (DIRAP) est installée au chef-lieu de la région, accompagnée d'une maison centrale à Ambovombe et d'une maison de sureté à Bekily. La maison centrale d'Ambovombe est d'une très faible capacité d'accueil par rapport à l'effectif de la population carcérale.



## 5.2. Sécurité

### 5.2.1. Nature et nombre d'infractions

En matière de sécurité, la région de l'Androy ne connaît pas une situation catastrophique. Autrement dit, elle n'est pas classée zone rouge sauf dans certaines localités comme Imanombo, Beraketa et d'autres endroits dans le district de Bekily. Les tableaux suivants présentent le nombre d'infractions traité au niveau de la Gendarmerie Nationale et celui traité au niveau de la Police Nationale.

Tableau n° 48 : Infractions traitées au niveau de la Gendarmerie Nationale en 2023

TYPES D'INFRACTION	NOMBRE DE CAS	NOMBRE D'ARRESTATIONS	SUITE JUDICIAIRE	
			MANDAT DE DEPOT	LIBERTE PROVISoire
Vol des bœufs	36	22	13	9
Acte de banditisme	36	10	7	3
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>12</b>

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale de l'Androy, 2023

Tableau n° 49 : Infractions traitées au niveau de la Police Nationale en 2023

NATURE DE L'INFRACTION	NOMBRE
Vol de bovidés	17
Meurtre	2
Assassinat	3
Vol avec effraction	25
Vol simple	32
Autre type de vol	10
Coup et blessure volontaire	23
Destruction de culture	7
Destruction de clôture	6
Menace verbale de mort	17
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>

Source : Direction Régionale de la Sécurité Publique (DRSP) Androy, 2023

Au vu des deux tableaux ci-dessus, le nombre total d'infractions enregistrées dans la région de l'Androy en 2023 s'élève à 214, soit en moyenne 18 infractions par mois. Ce qui est largement en dessous des cas rencontrés dans d'autres régions de la Grande île.

### 5.2.2. Forces de sécurité

Les trois forces de sécurité, à savoir la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale et l'Armée, sont présentes dans la région de l'Androy, mais de manière non proportionnelle. L'implantation des forces de sécurité dans la région de l'Androy est présentée dans la carte n° 21.

La Gendarmerie Nationale est la force de sécurité la plus éparpillée à l'intérieur de la région de l'Androy comme le montre le tableau suivant.

Tableau n° 50 : Implantation des unités de la Gendarmerie Nationale dans la région de l'Androy

DISTRICT	COMPAGNIE	CENTRE SPECIAL D'AGUERRISSEMENT OPERATIONNEL (CSAO)	BRIGADE	POSTE AVANCE	PELTON MOBILE PORTE (PMP)
Ambovombe	Ambovombe	Imanombo	Ambovombe Antanimora Maroalomainty	Sihanamaro Imanombo Jafaro	
Bekily			Bekily Beraketa	Antsakoamaro Bekitro Vohimanga Anivorano Mitsinjo	Bekily

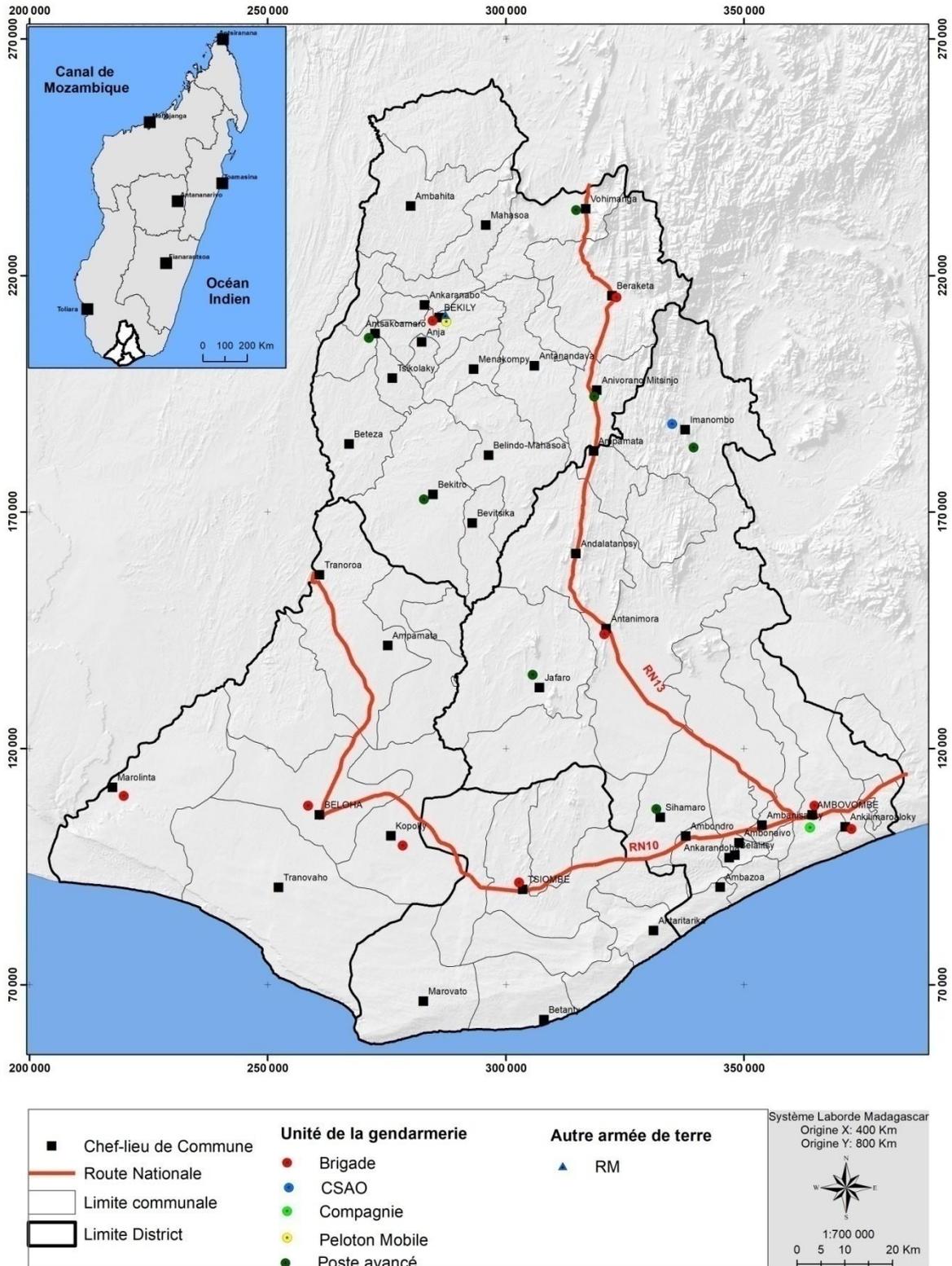
<b>DISTRICT</b>	<b>COMPAGNIE</b>	<b>CENTRE SPECIAL D'AGUERRISSEMENT OPERATIONNEL (CSAO)</b>	<b>BRIGADE</b>	<b>POSTE AVANCE</b>	<b>PELTON MOBILE PORTE (PMP)</b>
Beloha			Beloha Ikopoky Marolinta		
Tsihombe			Tsihombe		

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale de l'Androy, 2023

Il ressort du tableau ci-dessus que la couverture de la région de l'Androy en unités de la Gendarmerie Nationale est assez faible. Les forces de la gendarmerie dans la région sont seulement commandées par une compagnie sise à Ambovombe. Sur les 58 communes dont dispose la région, 9 d'entre elles possèdent une brigade de la gendarmerie. 8 autres communes disposent d'un poste avancé de la gendarmerie. Parmi les 4 districts, le district de Tsihombe est le moins loti en unité de la gendarmerie, avec seulement une brigade. Il convient de noter la présence d'un CSAO à Imanombo qui est une localité sous la menace permanente des dahalo.

Par ailleurs, sur l'ensemble de la région, il n'y a qu'un seul commissariat de sécurité publique sis à Ambovombe et également une seule compagnie militaire installée à Bekily.

Carte n° 21 : Implantation des forces de sécurité dans la région de l'Androy





***"Le développement socioéconomique de l'Androy plus dynamique et durable repose sur la pluridisciplinarité, la coordination, la redevabilité et la soutenabilité pour un avenir meilleur plus promoteur"***

Cette vision complète la devise de la région de l'Androy qui se présente comme suit :

***« Ho maitso naho velondrano ty Androy naho maray »***

qui signifie littéralement :

***« Demain, la région de l'Androy sera une région verdoyante où l'eau coule à flots »***

En prolongement de cette vision, les défis de la région de l'Androy à l'horizon 2028 sont les suivants :

- ❖ La population vivra en toute sécurité et aura confiance en une justice impartiale de proximité
- ❖ Les services publics auxquels la population aura confiance, seront gérés de manière efficace et transparente à l'abri de toute pratique de corruption
- ❖ Les enfants seront instruits dans des écoles performantes dotées d'enseignants qualifiés et disposant des matériels et mobiliers adéquats
- ❖ La population vivra en bonne santé, et se soignera, en cas de maladie, dans des formations sanitaires bien équipées avec des agents de santé qualifiés
- ❖ La population respectueuse des règles d'hygiène et libérée de la défécation à l'air libre aura plus accès à l'eau potable provenant de sources abondantes
- ❖ Les jeunes, arrivés sur le marché du travail, n'auront plus la difficulté de trouver un emploi et pourront même travailler pour leur propre compte
- ❖ Les femmes devenues libérées de toute forme de violence seront plus compétentes et plus actives au sein de leurs ménages qui reconnaissent et respectent les droits de l'enfant
- ❖ La population diversifiera son alimentation et se nourrira convenablement

- ❖ Les jeunes n'auront pas du mal à s'insérer dans la vie active et pourront effectuer des activités sportives dans des infrastructures respectant les normes. La région de l'Androy sera connue grâce à la performance de ses jeunes sportifs
- ❖ La région de l'Androy sera une destination touristique de renommée et fera briller son identité culturelle et son artisanat hors du commun
- ❖ Les villes se développeront et se doteront des infrastructures urbaines avec un accès important de la population à l'énergie
- ❖ La région de l'Androy sera autosuffisante en produits agricoles et exportera une grande partie de sa production vers d'autres régions de la Grande île
- ❖ Les éleveurs se lanceront dans l'élevage intensif tourné vers le marché
- ❖ La population du littoral se lancera davantage dans la pêche maritime en disposant des moyens nécessaires et en se tournant vers le marché
- ❖ Les ressources minières seront exploitées par des acteurs responsables et organisés avec des retombées importantes et à l'abri de toute forme de travail des enfants
- ❖ Des produits agricoles seront localement transformés par des petites et moyennes industries
- ❖ La connectivité de la région de l'Androy avec d'autres régions de la Grande île sera bien assurée à travers des routes nationales bitumées. Les différentes communes au sein de la région seront reliées par des pistes bien entretenues
- ❖ Les télécommunications seront fluides à l'intérieur de la région de l'Androy avec des connexions internet haut débit
- ❖ La population sera soucieuse de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Le tiomena ne sera plus d'actualité et ne sera qu'un mauvais souvenir du passé
- ❖ La population pourra faire face aux risques et catastrophes sans grande difficulté et avec une meilleure anticipation
- ❖ Les actions de développement dans la région de l'Androy seront bien coordonnées et harmonisées
- ❖ Le fait que la région de l'Androy est un cimetière des projets ne sera plus qu'un mauvais souvenir du passé

## POLES DE DEVELOPPEMENT

Le développement de la région de l'Androy se basera sur l'exploitation optimale de ses potentialités réparties dans les 3 pôles de développement, tout en tenant compte des contraintes majeures et des opportunités.

### Pôles de développement :

La région de l'Androy est composée de 3 pôles de développement qui se répartissent comme suit :

**Tableau n° 51 : Pôles de développement**

N°	POLE	DISTRICT	COMMUNES
1	Zone sédimentaire (Ampasiky)	Ambovombe Androy Beloha Tsihombe	Ambovombe, Anjaky Ankilikira, Ambonaivo, Marovato Befeno, Sihanamaro, Ambanisariky, Ambohimalaza, Ambondro, Analamary Tranoroa, Mahaenegne, Beloha, Kopoky, Beabobo, Ambatotsivala, Tsihombe, Ankilivalo, Imongy, Nikoly, Behazomanga
2	Zone cristalline (Ambato)	Ambovombe Androy Bekily	Antanimora sud, Andraganivo, Jafaro, Andalatanosy, Ampamanta, Imanombo, Andoharano, Maroviro, Ambahita, Ambatosola, Vohimanga, Beraketa, Tsirandrany, Ankaranabo Avaratra, Bekily, Mikaikarivo Ambatomainty, Besakoa, Antsakoamaro, Anja Avaratra, Manakompy, Tanandava, Tsikolaky, Belindo Mahaso, Anivorano Mitsinjo, Beteza, Bekitro, Bevitiky
3	Zone littoral (Andriaky)	Ambovombe Androy Beloha Tsihombe	Maroalopoty, Maroalomainty, Ambovombe, Erada, Ambazoa, Tsimananada, Antaritarika, Anjampaly, Faux cap, Marovato, Tranovaho, Marolinta

La localisation de ces 3 pôles de développement est présentée dans la carte n° 22.

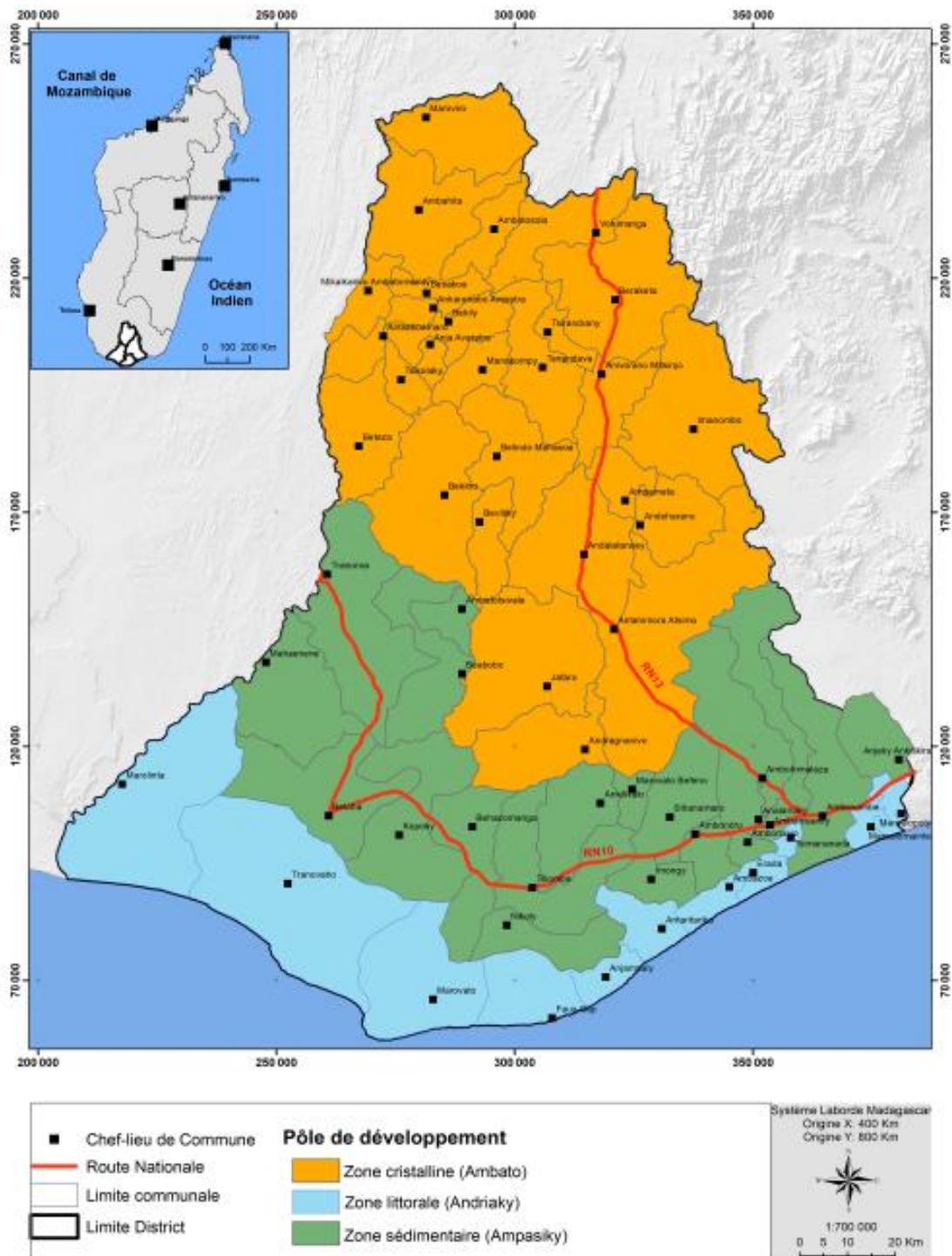
Les filières de concentration par pôle de développement sont présentées dans le tableau suivant.

**Tableau n° 52 : Filières de concentration par pôle de développement**

<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>FILIERES DE CONCENTRATION</b>
Zone sédimentaire	Agriculture : manioc, patate douce, sorgho Agroforesterie : ricin, pervenche Elevage : bovin, caprin, ovin, volailles Mine (dans certaines communes seulement) Tourisme : Ecotourisme, tourisme culturel
Zone cristalline	Agriculture : manioc, patate douce, arachide, riz Elevage : bovin, caprin, ovin, volailles Pêche : pisciculture Mines Tourisme : Ecotourisme
Zone littorale	Agriculture : manioc, patate douce Elevage : bovin, caprin, ovin, volailles Pêche : pêche maritime Tourisme : tourisme balnéaire, tourisme culturel, écotourisme

Dans sa mission de coordination des actions de développement dans son ressort territorial, le Gouvernorat de la région de l'Androy devrait s'assurer que les interventions en matière de développement soient équitablement et harmonieusement réparties dans les 3 pôles.

Carte n° 22 : Pôles de développement de la région de l'Androy



**A  
N  
E**

## AXES STRATEGIQUES

Le tableau suivant résume les axes stratégiques de développement avec leurs références d'alignement aux Velirano et au PEM.

**Tableau n° 53 : Axes stratégiques de développement avec les références d'alignement**

AXES STRATEGIQUES	REFERENCES D'ALIGNEMENT
AXE STRATEGIQUE 1 : Amélioration de la sécurité et de l'état de droit	Velirano 01 Programmes 1.1, 1.2, 1.3, 1.4
AXE STRATEGIQUE 2 : Renforcement de la bonne gouvernance, de la décentralisation et amélioration de l'efficacité des services publics	Velirano 03, 12 Programmes 3.1, 3.2, 12.1, 12.2
AXE STRATEGIQUE 3 : Amélioration de l'accès à l'éducation de qualité	Velirano 04 Programmes 4.1, 4.4
AXE STRATEGIQUE 4 : Amélioration de l'accès à la santé	Velirano 05 Programmes 5.1, 5.2
AXE STRATEGIQUE 5 : Renforcement de l'accès et de l'utilisation de service eau, assainissement et hygiène durable et résilient au changement climatique	Velirano 02 Programmes 2.3, 2.4
AXE STRATEGIQUE 6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de l'accès aux emplois décents	Velirano 06 Programmes 6.2, 6.4
AXE STRATEGIQUE 7 : Autonomisation des femmes, protection de l'enfance et protection sociale	Velirano 08 Programmes 8.1, 8.3, 8.4
AXE STRATEGIQUE 8 : Promotion de la sécurité nutritionnelle	Velirano 05 Programme 5.4
AXE STRATEGIQUE 9 : Promotion des sports et de la jeunesse	Velirano 08, 13 Programmes 8.2, 13.1
AXE STRATEGIQUE 10 : Promotion du tourisme, de l'artisanat, de la culture et de l'accès à l'information	Velirano 06, 07, 13 Programmes 6.3, 7.4, 13.2
AXE STRATEGIQUE 11 : Sécurisation foncière, aménagement des villes et promotion de l'accès à l'énergie	Velirano 02, 11, 13 Programmes 2.1, 11.1, 11.2, 13.3
AXE STRATEGIQUE 12 : Développement de l'agriculture et de l'élevage	Velirano 09 Programmes 9.1, 9.2
AXE STRATEGIQUE 13 : Promotion de l'exploitation durable des ressources halieutiques et amélioration de la gouvernance intégrée de l'océan	Velirano 09 Programmes 9.3
AXE STRATEGIQUE 14 : Développement du secteur minier et création d'un tissu industriel	Velirano 07 Programmes 7.2, 7.3
AXE STRATEGIQUE 15 : Amélioration des infrastructures routières et des télécommunications	Velirano 11 Programmes 11.3, 11.4
AXE STRATEGIQUE 16 : Promotion du développement durable	Velirano 10 Programmes 10.1, 10.2
AXE STRATEGIQUE 17 : Anticipation des urgences et gestion des risques et catastrophes	Velirano 10 Programmes 10.1, 10.2

## AXE STRATEGIQUE 1 : Amélioration de la sécurité et de l'état de droit

### OBJECTIFS :

- ❖ Réduire l'insécurité en milieu rural et urbain
- ❖ Instaurer la justice de proximité

### ACTIONS PRIORITAIRES :

1. Installation des postes avancés de la Gendarmerie Nationale (GN) au niveau des communes
2. Mise en place des Brigades de la GN
3. Mise en place des Compagnies de la GN dans les chefs-lieux de district
4. Implantation d'un Bataillon d'Infanterie à Ambovombe
5. Création de commissariats de sécurité publique dans les chefs-lieux de district
6. Mise en place des postes avancés de la Police Nationale dans certaines communes
7. Renforcement de l'effectif des forces de l'ordre
8. Dotation des matériels techniques aux forces de l'ordre
9. Redynamisation du dina
10. Mise en place d'un Tribunal de Première Instance (TPI) à Bekily
11. Construction d'une maison centrale à Bekily
12. Renforcement des capacités des membres des comités loharano en matière de sécurité et d'état de droit
13. Création des Kalony par fokontany

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de postes avancés de la GN opérationnels	7	10	15	20	20	20
Nombre de brigades de la GN opérationnelles	9	10	12	12	12	12
Nombre de compagnies de la GN opérationnelles	1	2	3	3	3	3
Nombre d'unités de l'Armée opérationnelles	1	1	2	2	2	2

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de commissariats de sécurité publique	1	2	4	4	4	4
Nombre de postes avancés de la Police Nationale opérationnels	0	1	2	2	2	2
Pourcentage des forces de l'ordre par rapport au nombre d'habitants	ND	0,5‰	0,75‰	1‰	1,25‰	1,5‰
Pourcentage d'unités de forces de sécurité dotées en matériels techniques	ND	25%	30%	35%	40%	50%
Pourcentage des fokontany sensibilisés sur le dina	ND	20%	40%	60%	80%	100%
Nombre de TPI fonctionnels	1	2	2	2	2	2
Nombre de prisons	1	2	2	2	2	2
Pourcentage des membres des comités loharano formés sur la sécurité et l'état de droit	0%	20%	40%	60%	80%	100%
Pourcentage des fokontany dotés de Kalony	ND	20%	40%	60%	80%	100%

## AXE STRATEGIQUE 2 : Renforcement de la bonne gouvernance, de la décentralisation et amélioration de l'efficacité des services publics

### OBJECTIFS :

- ❖ Instaurer un climat de confiance entre l'administration et les administrés
- ❖ Renforcer la lutte contre la corruption
- ❖ Améliorer la fourniture de services publics par l'Administration
- ❖ Garantir la participation citoyenne au processus de développement
- ❖ Améliorer les ressources et les compétences des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)

### ACTIONS PRIORITAIRES :

14. Mise en place et opérationnalisation d'une antenne du BIANCO à Ambovombe
15. Mise en place des cellules anti-corruption dans les STD et CTD
16. Mise en place des standards de service dans les STD et CTD
17. Construction et/ou réhabilitation des bâtiments administratifs respectant les normes
18. Construction des bureaux communaux respectant les normes
19. Construction des bureaux de fokontany respectant les normes
20. Dotation des STD et CTD en moyens matériels
21. Dotation des fokontany en matériels informatiques et mobiliers
22. Installation des directions régionales manquantes à Ambovombe
23. Mise en place des démembrements des STD dans les chefs-lieux de districts de Beloha, Bekily et Tsihombe
24. Création d'un nouveau district à Antanimora
25. Création de nouvelles communes
26. Mise en œuvre des programmes de formation des agents publics
27. Mise en place et redynamisation d'une Structure Régionale de Concertation (SRC) et des Structures Locales de Concertation (SLC)
28. Implication de la population dans l'élaboration de budget participatif
29. Appui à la fiscalité locale
30. Appui au financement des projets communaux
31. Appui à la maîtrise d'ouvrage communal

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Existence d'une antenne du BIANCO	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Pourcentage des STD disposant d'une cellule anti-corruption	ND	50%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage des STD utilisant les standards de service	ND	50%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage des CTD utilisant les	ND	50%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
standards de service						
Pourcentage des CTD disposant d'une cellule anti-corruption	ND	50%	100%	100%	100%	100%
Nombre de bâtiments administratifs construits suivant les normes	ND	5	5	5		
Nombre de bâtiments administratifs réhabilités suivant les normes	ND	5	5	5		
Nombre de communes dotées d'une Mairie respectant les normes annuellement	ND	4	4	4	4	4
Nombre de fokontany dotés d'un bureau respectant les normes annuellement	ND	20	20	20	20	20
Pourcentage de STD dotés en matériels	ND	20%	40%	60%	80%	100%
Nombre de CTD dotés en matériels informatiques et mobiliers	ND	12	24	36	48	59
Nombre de fokontany dotés en matériels informatiques et mobiliers	ND	50	100	150	200	250
Nombre de nouvelles directions régionales implantées à Ambovombe	ND	3	3			
Pourcentage de STD disposant des démembrements dans les chefs-lieux de district	15%	20%	25%	30%	40%	50%
Nombre de districts	4	5	5	5	5	5
Nombre de communes	58	64	64	64	64	64
Nombre d'agents publics bénéficiant de formation annuellement	ND	600	700	800	900	1 000
Nombre de SRC mis en place et opérationnels	0	1	1	1	1	1
Nombre de SLC mis en place et opérationnels	35	58	58	58	58	58
Nombre de communes utilisant le budget participatif	0	4	8	12	16	20
Nombre de communes bénéficiant d'appui en fiscalité locale	ND	15	30	58	58	58
Nombre de communes bénéficiant d'appui pour le financement de leurs projets annuellement	ND	38	58	58	58	58
Nombre de projets communaux financés annuellement	ND	80	120	120	120	120
Nombre de communes bénéficiant d'appui en maîtrise d'ouvrage communal	ND	38	58	58	58	58

## **AXE STRATEGIQUE 3 : Amélioration de l'accès à l'éducation de qualité**

### **OBJECTIFS :**

- ❖ Promouvoir l'accès à l'éducation
- ❖ Renforcer la qualité de l'enseignement
- ❖ Renforcer la rétention scolaire des enfants à l'école
- ❖ Améliorer la gouvernance au niveau des écoles
- ❖ Offrir aux jeunes un enseignement technique et professionnel diversifié

### **ACTIONS PRIORITAIRES :**

32. Construction et réhabilitation des infrastructures scolaires suivant les normes
33. Dotation des écoles en mobiliers scolaires
34. Allègement des charges parentales (dotation des kits scolaires pour les élèves, mise en place de cash for éducation)
35. Mise en place des écoles attrayantes et sécurisantes
36. Réalisation des jugements supplétifs pour faciliter l'obtention de copie pour les enfants
37. Renforcement des compétences des enseignants et personnel administratif (formation initiale, renforcement des compétences pédagogiques, formation pour recyclage, etc.)
38. Dotation des supports ou kits pédagogiques et didactiques aux enseignants
39. Mise en place des clubs pédagogiques et ludiques pour les élèves
40. Construction de bibliothèques avec des manuels scolaires
41. Recrutement des enseignants formés et qualifiés issues de l'ENS et du CRINFP
42. Intégration des enseignants FRAM qualifiés dans la fonction publique
43. Mise en œuvre des programmes d'éducation civique et citoyenne
44. Réalisation des programmes d'alphabétisation
45. Renforcement de la santé reproductive des enfants en milieu scolaire
46. Mise en place des cantines scolaires.
47. Mise en place des actions répondant aux droits de l'enfant
48. Mise en place d'un système de gestion transparente de l'école et impliquant les parents d'élèves
49. Implication des acteurs privés sur l'amélioration de l'environnement scolaire.
50. Renforcement des compétences des directeurs d'écoles sur la gouvernance de l'école.
51. Création des LTP au niveau des Districts
52. Diversification des modules/filières de formation technique
53. Dotation en équipement des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle

## INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Pourcentage de la population âgée de 6ans et plus n'ayant pas accès à l'éducation	58,5%	50%	40%	30%	20%	10%
Nombre d'EPP fonctionnelles	1 463	1 523	1 583	1 643	1 703	1 763
Nombre de CEG fonctionnels	70	72	74	76	78	81
Nombre de lycées fonctionnels	14	15	16	17	18	19
Nombre de tables bancs dans les établissements scolaires publics	29	33	37	41	45	50
Pourcentage des élèves dotés en kits scolaires	ND	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage des écoles avec le système cash for education	ND	10%	15%	20%	25%	30%
Nombre d'écoles attrayantes et sécurisantes mises en place	ND	10	20	30	40	50
Nombre d'enfants bénéficiant de copies d'état civil annuellement dans le cadre des jugements supplétifs	ND	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Pourcentage des enseignants qualifiés dans les EPP	7,1%	10%	14%	18%	22%	25%
Pourcentage des enseignants qualifiés dans les CEG	8,5%	15%	20%	25%	30%	35%
Pourcentage des enseignants qualifiés dans les Lycées	12,7%	20%	25%	30%	35%	40%
Pourcentage des enseignants dotés de kits pédagogiques et didactiques	ND	30%	35%	40%	45%	50%
Pourcentage des EPP dotées de clubs pédagogiques et ludiques pour les élèves	ND	5%	9%	13%	17%	20%
Nombre de bibliothèques nouvellement construites annuellement	ND	6	6	6	6	6
Nombre d'enseignants formés et qualifiés issues de l'ENS et du CRINFP recrutés annuellement	ND	50	50	50	50	50
Nombre d'enseignants FRAM annuellement intégrés dans la fonction publique	ND	400	400	400	400	400
Nombre de bénéficiaires des programmes d'éducation civique et citoyenne par an	ND	5 000	7 500	10 000	12 500	15 000
Nombre d'adultes bénéficiaires des programmes d'alphabétisation annuellement	ND	1 000	1 000	1 500	1 500	2 000

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Pourcentage des établissements scolaires pratiquant la sensibilisation des élèves sur la santé reproductive	ND	4%	8%	12%	16%	20%
Pourcentage des élèves des EPP bénéficiant des cantines scolaires	ND	5%	7%	8%	9%	10%
Pourcentage des écoles effectuant des écoles répondant aux droits de l'enfant	ND	10%	15%	20%	25%	30%
Pourcentage des écoles disposant d'un système de gestion transparente impliquant les parents d'élèves	ND	20%	30%	40	50%	60%
Nombre de protocoles de collaboration avec des acteurs privés	ND	20	30	40	50	60
Pourcentage des directeurs d'écoles bénéficiant du renforcement des compétences en gouvernance de l'école	ND	20%	30%	40	50%	60%
Nombre de LTP opérationnels	2	3	4	5	5	5
Nombre de modules d'enseignement technique enseignés	ND	10	15	15	15	15
Pourcentage d'établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle dotés en équipement	ND	50%	100%	100%	100%	100%

## AXE STRATEGIQUE 4 : Amélioration de l'accès à la santé

### OBJECTIFS :

- ❖ Améliorer la qualité et accroître l'utilisation des services de soins
- ❖ Accroître le taux de couverture vaccinale
- ❖ Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
- ❖ Réduire la mortalité due au paludisme
- ❖ Renforcer la planification familiale
- ❖ Fournir l'accès à la santé sexuelle et procréative aux adolescents et aux jeunes

### ACTIONS PRIORITAIRES :

54. Mise en place de nouvelles formations sanitaires de proximité
55. Dotation des formations sanitaires en matériels et équipements
56. Mise en œuvre d'une offre de service de proximité par stratégie avancée ou clinique mobile
57. Renforcement des programmes de vaccination
58. Prise en charge des soins pour les enfants de moins de 5 ans
59. Mise en place de salles de maternité au niveau de chaque CSB
60. Mise en place de bloc opératoire au niveau de chaque District
61. Distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et des médicaments avec forte communication
62. Promotion et vulgarisation des méthodes contraceptives
63. Mise en œuvre des programmes de sensibilisation sur la santé sexuelle et procréative aux adolescents et aux jeunes
64. Appui à l'opérationnalisation des pharmacies à gestion communautaire (PHAGECOM)
65. Renforcement des capacités du personnel de santé et des agents communautaires
66. Renforcement de l'effectif en personnel médical qualifié

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Quotient de mortalité infantile	3,9%	3,5%	3%	2,5%	2,2%	2%
Quotient de mortalité juvénile	1,7%	1,5%	1,4%	1,3%	1,2%	1%
Quotient de mortalité infanto-juvénile	5,6%	5%	4,5%	4%	3,5%	3%
Quotient de mortalité néonatale	2,4%	2%	1,6%	1,4%	1,2%	1%
Nombre de CSB 1 opérationnels	26	28	30	32	34	36
Nombre de CSB 2 opérationnels	52	55	58	58	58	58
Pourcentage des formations sanitaires publiques dotées en matériels	ND	20%	40%	60%	80%	100%
Nombre de séances d'échographie effectuées en clinique mobile	5 056	5 500	6 000	6 500	7 000	7 500

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Nombre de séances de consultation prénatale effectuées annuellement en clinique mobile	6 410	7 000	7 500	8 000	8 500	9 000
Nombre de livraisons des médicaments par drone	226	250	300	350	400	450
Pourcentage des enfants de 12 à 23 mois ayant reçu tous les vaccins	24,9%	30%	35%	40%	45%	50%
Pourcentage des enfants de 24 à 35 mois ayant reçu tous les vaccins	26,6%	30%	35%	40%	45%	50%
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans bénéficiant de la prise en charge des soins	ND	10%	20%	30%	40%	50%
Pourcentage des CSB 2 disposant de salles de maternité respectant les normes	ND	20%	40%	60%	80%	100%
Nombre de blocs opératoires mis en place	ND	2	4	5	5	5
Pourcentage des ménages utilisant de moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII)	91,3%	92%	93%	94%	95%	96%
Pourcentage des femmes enceintes ayant pris des médicaments pour prévenir le paludisme	37,1%	40%	45%	50%	55%	60%
Pourcentage des enfants fiévreux ayant fait un test de paludisme par prélèvement sanguin	20,2%	24%	28%	32%	36%	40%
Pourcentage des enfants fiévreux ayant reçu la combinaison de thérapie à base d'artémésinine (ACT)	3,6%	5%	10%	15%	20%	25%
Taux d'utilisation de la contraception pour les femmes mariées ou en union libre	11,1%	14%	18%	22%	26%	30%
Taux d'utilisation de la contraception pour les femmes non mariées ou pas en union libre	20,2%	22%	24%	26%	28%	30%
Nombre d'adolescents et jeunes sensibilisés annuellement sur la santé sexuelle et procréative	ND	10 000	15 000	20 000	25 000	30 000
Pourcentage des CSB 2 disposant d'une PHAGECOM opérationnelles	ND	50%	75%	100%	100%	100%
Pourcentage du personnel de santé bénéficiant du renforcement des capacités	ND	50%	75%	100%	100%	100%
Pourcentage des agents communautaires bénéficiant du renforcement des capacités	ND	50%	75%	100%	100%	100%
Pourcentage des CSB 2 disposant d'un médecin diplômé d'Etat	ND	50%	75%	100%	100%	100%

## **AXE STRATEGIQUE 5 : Renforcement de l'accès et de l'utilisation de service eau, assainissement et hygiène durable et résilient au changement climatique**

### **OBJECTIFS :**

- ❖ Améliorer l'accès et l'utilisation de service eau durable et résilient au changement climatique pour les communautés et institutions
- ❖ Mettre fin à la défécation à l'air libre et pérenniser les nouvelles pratiques acquises
- ❖ Promouvoir et maintenir les réflexes et pratiques d'hygiène

### **ACTIONS PRIORITAIRES :**

67. Mise en place d'infrastructures en eau résilientes au changement climatique (système solaire, MUS, retenue d'eau et bassin artificiel ou sand dam, etc.)
68. Installation de petites et moyennes stations de dessalement dans les zones sédimentaire et littorale
69. Mise en place des pipelines d'eau (source Efaho, Bemamba et autres ressources en eau)
70. Appui aux communes urbaines sur la gestion des déchets solides et la gestion des boues de vidange
71. Dotation des communes en matériels de ramassage des ordures
72. Construction et vulgarisation de l'utilisation des latrines
73. Appui à l'éradication de la défécation à l'air libre, maintien du statut ODF et développement du marché de l'assainissement ou SANIMARKET.
74. Promotion du PPP pour la gestion des infrastructures en vue de la pérennisation des services EAH publics.
75. Appui à la mise en place, vulgarisation et application du Code Municipal d'Hygiène pour les communes urbaines.
76. Promotion, sensibilisation et vulgarisation de plan de sécurisation de l'eau potable au niveau des ménages (Water Safety Plan) à travers le traitement et la conservation de l'eau potable.
77. Promotion et sensibilisation de l'Hygiène au niveau ménage et institution (Lavage de main avec du savon et Gestion de l'Hygiène Menstruelle)

## INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de MUS installés	63	100	150	200	250	300
Nombre de systèmes solaires installés	ND	50	75	100	125	150
Nombre de retenues d'eau aménagés	ND	50	75	100	125	150
Nombre de bassins artificiels créés	ND	50	75	100	125	150
Nombre de petites et moyennes unités de dessalement installées	ND	2	4	6	8	11
Nombre de pipelines opérationnels	1	2	4	4	4	4
Nombre de communes urbaines bénéficiant d'appui sur la gestion des déchets solides et la gestion des boues de vidange	0	1	2	5	5	5
Nombre de communes dotées de matériels de ramassage des ordures	ND	5	10	15	20	25
Pourcentage des fokontany disposant des latrines publiques	ND	10%	20%	30%	40%	50%
Pourcentage de la population des ménages déféquant à l'air libre	58,5%	45%	39%	33%	27%	20%
Pourcentage des fokontany ayant abrité des séances de sensibilisation contre la défécation à l'air libre	ND	20%	40%	60%	80%	100%
Pourcentage des infrastructures d'EAH publiques gérées par des acteurs privés	ND	30%	40%	50%	60%	75%
Nombre de communes urbaines disposant d'un Code Municipal d'Hygiène	0	2	4	5	5	5
Pourcentage des ménages pouvant effectuer le traitement et la conservation de l'eau potable	ND	10%	12,5%	15%	17,5%	20%
Pourcentage des femmes faisant l'objet de communication pour le changement de comportement (CCC) en matière d'hygiène	ND	10%	12,5%	15%	17,5%	20%
Pourcentage des membres du ménage ayant un dispositif de lavage des mains où l'eau et le savon sont présents	6,2%	10%	12,5%	15%	17,5%	20%

## AXE STRATEGIQUE 6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de l'accès aux emplois décents

### OBJECTIFS :

- ❖ Renforcer la culture entrepreneuriale
- ❖ Créer des emplois décents à travers l'entrepreneuriat
- ❖ Faciliter l'accès au financement

### ACTIONS PRIORITAIRES :

78. Mise en œuvre des programmes de formation en entrepreneuriat accessible pour tous
79. Mise en place d'un centre d'affaires régional
80. Redynamisation du programme Fihariana
81. Mise en place des Centres de Formation Professionnelle (CFP)
82. Extension des réseaux de microfinance
83. Mise en place du système VSLA
84. Mise en place d'une agence bancaire à Bekily

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de personnes formées annuellement en entrepreneuriat	ND	3 000	3 500	4 000	4 500	5 000
Existence d'un centre d'affaires régional	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'entrepreneurs bénéficiant de la subvention du programme Fihariana	ND	50	50	75	75	100
Nombre de CFP opérationnels	2	4	5	5	5	5
Nombre de communes d'implantation du réseau de microfinance FIVOY	9	12	14	16	18	20
Nombre d'adhérents au réseau de microfinance FIVOY	6 393	8 400	9 800	11 200	12 600	14 000
Nombre de VSLA mis en place	ND	100	200	300	400	500
Nombre de districts disposant d'au moins une agence bancaire	1	1	1	2	2	2

## AXE STRATEGIQUE 7 : Autonomisation des femmes, protection de l'enfance et protection sociale

### OBJECTIFS :

- ❖ Promouvoir le droit des femmes
- ❖ Garantir une meilleure protection des enfants
- ❖ Renforcer la protection sociale

### ACTIONS PRIORITAIRES :

85. Mise en place des Centres de Formation Professionnelle Féminine (CFPF)
86. Appui à l'entrepreneuriat féminin
87. Incitation des femmes à prendre part au processus de décision politique
88. Mise en place des brigades de protection féminine
89. Création et redynamisation de réseaux de protection de l'enfant (RPE)
90. Lutte contre le travail des enfants dans tous les secteurs d'activités
91. Appui aux personnes en situation d'handicap
92. Réactualisation des cartes vertes pour les personnes âgées
93. Mise en œuvre de campagnes de sensibilisation sur la masculinité positive et redynamisation des groupes d'hommes
94. Mise en place des Centres d'Ecoute et de Conseil Juridique (CECJ) pour traiter des cas de violences basées sur le genre (VBG)
95. Mise en place des groupements œuvrant pour la lutte contre les VBG au niveau des fokontany avec l'implication des notables
96. Renforcement de la communication pour le changement de comportement contre les VBG
97. Mise en œuvre des programmes de filets sociaux de sécurité

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de CFPF mis en place	0	2	4	5	5	5
Nombre de projets des femmes bénéficiaires d'appui	ND	40	60	80	100	120
Pourcentage des Maires de sexe féminin	ND	10%	10%	10%	10%	10%
Nombre de députés de sexe féminin	1	2	2	2	2	2
Nombre de brigades de protection féminine mises en place	1	2	4	4	4	4
Pourcentage des communes disposant d'un RPE opérationnel	ND	30%	50%	100%	100%	100%
Pourcentage des enfants vulnérables retirés dans tous les secteurs	ND	20%	30%	40%	50%	60%
Nombre de personnes en situation d'handicap bénéficiaires d'appui	ND	200	300	400	500	600
Pourcentage des personnes âgées	ND	10%	15%	20%	25%	30%

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>bénéficiaires des cartes vertes</b>						
Nombre de campagnes de sensibilisation sur la masculinité positive effectuées annuellement	ND	12	12	12	12	12
Nombre de CECJ mis en place	1	3	5	5	5	5
Pourcentage des fokontany disposant des groupements luttant contre les VBG	ND	20%	40%	60%	80%	100%
Pourcentage des fokontany abritant des campagnes de CCC en matière de lutte contre les VBG	ND	20%	40%	60%	80%	100%
Pourcentage de personnes bénéficiaires de filets sociaux de sécurité	29%	32%	34%	36%	38%	40%

## AXE STRATEGIQUE 8 : Promotion de la sécurité nutritionnelle

### OBJECTIFS :

- ❖ Améliorer l'apport alimentaire et nutritionnel des femmes enceintes
- ❖ Améliorer l'apport alimentaire et nutritionnel des enfants de moins de 5 ans
- ❖ Renforcer la prise en charge de la malnutrition aiguë
- ❖ Promouvoir l'accès à une alimentation saine, équilibrée, diversifiée et nutritive

### ACTIONS PRIORITAIRES :

98. Supplémentation des femmes enceintes vues en consultation prénatale (CPN) en Fer Acide Folique (FAF) ou en multi micronutriments
99. Réalisation et renforcement des séances d'éducation nutritionnelle pour les femmes enceintes au niveau des sites communautaires et au CSB
100. Supplémentation des enfants de 6 à 59 mois en Vitamine A
101. Supplémentation en compléments nutritionnels des femmes allaitantes
102. Prise en charge et suivi de l'état nutritionnel des enfants atteints de la malnutrition aiguë
103. Prise en charge et suivi des femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë
104. Appui à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR) orientées vers l'alimentation pour les ménages vulnérables

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de femmes enceintes vues en CPN supplémentées en FAF ou en multi-micronutriments	ND	10 000	15 000	20 000	25 000	30 000
Nombre de séances d'éducation nutritionnelle pour les femmes enceintes réalisées annuellement au niveau des sites communautaires et au CSB	1 335	1 500	1 600	1 700	1 850	2 000
Nombre de femmes enceintes bénéficiaires de l'éducation nutritionnelle	16 020	17 000	18 000	19 000	20 000	21 000
Nombre d'enfants de 6 à 59 mois ayant reçu une supplémentation en vitamine A au cours des 6 derniers mois	72 365	75 000	78 000	81 000	84 000	87 000
Nombre de femmes allaitantes ayant reçu des compléments nutritionnels	ND	37 500	39 000	40 500	42 000	43 500

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Nombre d'enfants de 6 à 59 mois dépistés	290 000	295 000	300 000	305 000	310 000	315 000
Taux de guérison des enfants malnutris aiguë modérés sans complication au CRENAS	70%	75%	79%	83%	87%	90%
Taux de guérison des enfants malnutris aiguë sévère sans complication au CRENAS	50%	55%	60%	65%	70%	75%
Taux de guérison des femmes enceintes et allaitantes malnutries aiguë modérées sans complication au CRENAS	ND	75%	79%	83%	87%	90%
Taux de guérison des femmes enceintes et allaitantes malnutries aiguë sévère sans complication au CRENAS	ND	55%	60%	65%	70%	75%
Nombre de ménages bénéficiaires d'AGR	ND	500	1 000	1 500	1 500	1 500
Pourcentage des enfants âgés de moins de 5 ans atteints de l'insuffisance pondérale	24,3%	23%	21%	19%	17%	15%
Pourcentage des enfants âgés de moins de 5 ans atteints du retard de croissance	38,8%	34%	32%	30%	28%	25%
Pourcentage des enfants âgés de moins de 5 ans atteints de l'émaciation	6,9%	6	5,5%	5%	4,5%	4%

## AXE STRATEGIQUE 9 : Promotion des sports et de la jeunesse

### OBJECTIFS :

- ❖ Promouvoir les activités sportives dans la région de l'Androy et valoriser les compétences existantes, notamment chez les jeunes
- ❖ Renforcer la participation citoyenne et l'inclusion socioéconomique des jeunes

### ACTIONS PRIORITAIRES :

105. Construction des infrastructures sportives répondant aux normes au niveau de tous les districts
106. Mise en œuvre des programmes de formation des athlètes et sportifs en particulier pour les disciplines les plus pratiquées
107. Dotation en équipements des différentes infrastructures et structures sportives
108. Mise en place et opérationnalisation des maisons de jeunes
109. Mise en œuvre des programmes de formation des jeunes en métier, entrepreneuriat et compétences diverses
110. Facilitation de l'accès des jeunes au foncier
111. Appui aux projets de jeunes entrepreneurs à travers des solutions de financement public et privé

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de terrains suivant les normes	1	2	3	4	5	5
Nombre de gymnases couverts suivant les normes	1	1	2	3	4	5
Nombre d'athlètes et de sportifs bénéficiaires de formation annuellement	ND	100	150	200	250	300
Nombre d'athlètes et sportifs dotés annuellement en équipements	ND	1 200	2 400	3 600	4 800	6 000
Nombre de maisons de jeunes opérationnelles	1	3	4	5	5	5
Nombre de jeunes formés annuellement en entrepreneuriat	ND	500	1 000	1 500	2 000	2 500
Nombre de jeunes bénéficiaires du programme titres verts	0	250	500	750	1 000	1 250
Nombre de projets de jeunes entrepreneurs appuyés	ND	50	100	150	200	250

## AXE STRATEGIQUE 10 : Promotion du tourisme, de l'artisanat, de la culture et de l'accès à l'information

### OBJECTIFS :

- ❖ Développer le potentiel touristique régional
- ❖ Promouvoir l'artisanat à travers les formations sur métier de l'artisanat et l'appui à la vente des produits artisanaux
- ❖ Revaloriser la richesse culturelle régionale
- ❖ Favoriser l'accès de la population à l'information

### ACTIONS PRIORITAIRES :

112. Identification et aménagement des sites touristiques potentiels
113. Réhabilitation et opérationnalisation de l'aérodrome des 4 districts
114. Professionnalisation et formation des acteurs touristiques
115. Augmentation de la capacité d'accueil à travers l'incitation aux investisseurs
116. Réalisation et diffusion de publipportages pour la promotion de la destination Androy
117. Mise en place d'une chambre des métiers
118. Renforcement des capacités des artisans
119. Appui à la promotion et à la recherche de débouchés des produits artisanaux
120. Identification et aménagement des sites historiques et de patrimoines naturels
121. Mise en place des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) en milieu rural
122. Mise en place de Maisons de la Communication et de la Culture
123. Construction de Musées d'arts
124. Construction de stèles pour les personnalités célèbres de la région de l'Androy
125. Organisation des festivals culturels
126. Renforcement des capacités des journalistes
127. Dotation des matériels techniques aux stations audiovisuelles
128. Appui à la mise en place des stations audiovisuelles

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de sites touristiques nouvellement aménagés	ND	2	4	6	8	10
Nombre d'aérodromes opérationnels	0	1	2	3	4	4
Nombre d'acteurs touristiques bénéficiant annuellement d'une formation	0	18	36	50	50	50
Nombre d'hôtels opérationnels	18	20	22	24	27	30
Nombre de publipportages effectués annuellement	0	4	4	4	4	4
Nombre diffusions de publipportages effectuées annuellement	0	36	36	36	36	36

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Nombre de chambres des métiers opérationnelles	0	1	1	1	1	1
Nombre d'artisans bénéficiant annuellement d'une formation	ND	100	150	200	250	300
Nombre de foires artisanales organisées	ND	2	2	4	4	4
Nombre de sites historiques et de patrimoines naturels aménagés	ND	2	4	6	8	10
Nombre de CLAC opérationnels	ND	3	6	10	10	10
Nombre de Maisons de la Communication et de la Culture opérationnelles	1	1	2	2	2	2
Nombre de musées d'arts opérationnels	0	1	2	3	4	5
Nombre de stèles construits	ND	2	4	6	8	10
Nombre de festivals organisés annuellement	ND	1	1	2	2	2
Nombre de journalistes formés annuellement	ND	8	10	12	12	12
Pourcentage de communes captant les ondes des stations audiovisuelles	ND	25%	35%	40%	45%	50%
Nombre de stations audiovisuelles dotées des matériels techniques	ND	3	4	5	5	5
Nombre de stations audiovisuelles opérationnelles	2	3	4	5	5	5

---

## **AXE STRATEGIQUE II : Sécurisation foncière, aménagement des villes et promotion de l'accès à l'énergie**

---

### **OBJECTIFS :**

- ❖ Renforcer la sécurisation foncière
- ❖ Encourager le développement des communes
- ❖ Faciliter l'accès au logement
- ❖ Améliorer l'accès à l'énergie à travers l'énergie renouvelable

### **ACTIONS PRIORITAIRES :**

129. Mise en place d'un plan d'occupation foncière au niveau des communes
130. Mise en place et opérationnalisation des Bureaux Ifoton'ny Fananantany ou BIF au niveau communal et d'un guichet unique au niveau régional
131. Distribution des certificats fonciers
132. Mise en place des démembrements des services fonciers au niveau des districts
133. Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation sur le foncier
134. Transformation du statut des certaines communes rurales en communes urbaines
135. Elaboration des plans d'urbanisme directeurs (PUDI) des communes urbaines
136. Elaboration des Schémas d'Aménagement Communal (SAC)
137. Elaboration des Plans de Développement Local Intégré et Inclusif (PDLI)
138. Construction des hangars de marché
139. Construction des gares routières aux normes
140. Réalisation des travaux de pavage des rues
141. Mise en place de trano mora
142. Mise en œuvre de plaidoyers auprès des banques pour permettre aux fonctionnaires et salariés d'accéder au crédit logement
143. Distribution des kits solaires d'éclairage public aux communes
144. Distribution des kits solaires aux ménages
145. Mise en place des parcs solaires au niveau des communes
146. Mise en œuvre des branchements mora

## INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Pourcentage des communes disposant d'un plan local d'occupation foncière	ND	10%	20%	30%	40%	50%
Nombre de BIF mis en place et opérationnels	ND	2	4	6	8	10
Nombre de bénéficiaires de certificat foncier	ND	10 000	15 000	20 000	25 000	30 000
Nombre de districts disposant des démembrements des services fonciers	0	1	3	4	4	4
Nombre de campagnes de sensibilisation sur le foncier effectuées annuellement	ND	4	4	4	4	4
Nombre de communes urbaines	2	4	5	5	5	5
Nombre de communes urbaines disposant d'un PUDI	0	2	4	5	5	5
Nombre de communes disposant d'un SAC	0	15	30	45	58	58
Nombre de communes disposant d'un PDLI	35	58	58	58	58	58
Nombre de hangars de marché aux normes construits	ND	2	4	6	8	10
Nombre de gares routières aux normes opérationnelles	0	0	1	1	1	1
Longueur en km des rues en pavé construites	ND	10	20	30	40	50
Nombre de trano mora construits	0	50	100	150	200	250
Pourcentage des fonctionnaires et salariés bénéficiant de crédit logement auprès des banques	ND	10%	20%	30%	40%	50%
Nombre de communes disposant de kits solaires d'éclairage public	ND	20	40	58	58	58
Nombre de ménages disposant de kits solaires	ND	2 000	4 000	6 000	8 000	10 000
Nombre de villes dotées de parc solaire	9	13	22	32	42	50
Nombre d'abonnés de la JIRAMA	2 351	3 000	3 500	4 000	4 500	5 000

## AXE STRATEGIQUE 12 : Développement de l'agriculture et de l'élevage

### OBJECTIFS :

- ❖ Améliorer la production agricole
- ❖ Promouvoir l'élevage

### ACTIONS PRIORITAIRES :

147. Aménagement des périmètres rizicoles dans les zones cristallines
148. Mise en œuvre des cultures et techniques adaptées au changement climatique
149. Identification des plaines à irriguer en aval des différents pipelines
150. Dotation des agriculteurs en intrants et matériels adaptés au changement climatique
151. Appui aux paysans multiplicateurs de semences (PMS) groupements de producteurs de semence (GPS)
152. Mise en place de Dokany Mora ho an'ny Mpamokatra (DMM)
153. Construction des magasins de stockage
154. Renforcement des capacités des agriculteurs
155. Mise en place des champs écoles pilotes (CEP)
156. Mise en place d'un mécanisme collecte et de diffusion des informations agrométéorologiques
157. Distribution des titres verts
158. Appui à la recherche de débouchés des produits agricoles, d'élevage et de pêche
159. Construction de hangars de marchés et pavillons respectant les normes
160. Délimitation de nouvelles zones de pâturage sécurisées et améliorées
161. Remise en place du centre de reproduction de BEABO Ambovombe par le croisement des races locales aux celles étrangères
162. Appui à la production d'aliments pour les bétails
163. Mise en place des couloirs de vaccination
164. Mise en place des systèmes de traçabilité et d'identification électronique des bovins
165. Mise en place des services vétérinaires de proximité
166. Renforcement des capacités des éleveurs
167. Dotation des éleveurs en intrants et matériels pour l'élevage
168. Redynamisation de la Fédération des éleveurs de caprins (FELCAP) et de la Plateforme pour la filière « caprin »

## INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre d'infrastructures hydroagricoles aménagés	ND	6	11	14	14	14
Superficie des périmètres rizicoles (en ha) nouvellement aménagés	ND	377,5	879,5	1 294,5	1 294,5	1 294,5
Superficie cultivée en sorgho (en ha)	944	1 000	1 250	1 500	1 750	2 000
Nombre de plaines identifiées	0	3	3	3	3	3
Nombre d'agriculteurs dotés en intrants et matériels agricoles	ND	2 000	4 000	6 000	8000	10 000
Nombre de GPS opérationnels	ND	10	15	20	25	30
Nombre de PMS opérationnels	ND	200	300	400	500	600
Nombre de DMM fonctionnels	ND	5	10	10	10	10
Nombre de magasins de stockage construits annuellement	ND	20	20	20	20	20
Nombre d'agriculteurs bénéficiaires d'une formation annuellement	ND	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Nombre de CEP mis en place	ND	10	15	20	25	30
Pourcentage des communes disposant d'un mécanisme collecte et de diffusion des informations agrométéorologiques	ND	50%	100%	100%	100%	100%
Nombre de titres verts distribués	ND	5 000	10 000	15 000	20 000	25 000
Nombre de foires agricoles régionales, organisées annuellement	1	1	2	3	3	3
Nombre de foires agricoles régionales, nationales et/ou internationales auxquelles participent annuellement des agriculteurs de la région de l'Androy	1	1	2	2	2	2
Nombre de hangars de marché construits annuellement	ND	3	3	3	3	3
Nombre de pavillons de marché construits annuellement	ND	30	30	30	30	30
Pourcentage des communes disposant de nouvelles zones de pâturage sécurisées et améliorées	ND	30%	60%	100%	100%	100%
Nombre de centres de reproduction animale opérationnels	0	1	1	1	1	1
Nombre de groupement de producteurs d'aliments pour les bétails opérationnels	ND	100	150	200	250	300
Nombre de couloirs de vaccination construits annuellement	ND	100	100	100	100	100
Nombre de bovins tracés et identifiés électroniquement	0	5 000	10 000	15 000	20 000	25 000
Pourcentage de fokontany desservis par des agents vétérinaires ou leurs auxiliaires	ND	30%	40%	50%	60%	75%

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Nombre d'éleveurs bénéficiaires d'une formation annuellement	ND	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Nombre d'éleveurs dotés en intrants et matériels pour l'élevage	ND	2 000	4 000	6 000	8000	10 000
Nombre de réunions au sein de la FELCAP annuellement	ND	6	6	6	6	6
Nombre de réunions au sein de la Plateforme de la filière « caprin » annuellement	ND	6	6	6	6	6

---

## **AXE STRATEGIQUE 13 : Promotion de l'exploitation durable des ressources halieutiques et amélioration de la gouvernance intégrée de l'océan**

---

### **OBJECTIFS :**

- ❖ Valoriser durablement les ressources halieutiques
- ❖ Renforcer la gouvernance intégrée de l'océan
- ❖ Renforcer la sûreté et la sécurité maritime
- ❖ Promouvoir l'équité sociale

### **ACTIONS PRIORITAIRES :**

169. Mise en place d'un Centre de Formation des Pêcheurs ou Trano Fiofanan'ny Mpanjono (TFM) à Ambovombe
170. Mise en place des coopératives des pêcheurs
171. Aménagement des passes d'accès en mer et des débarcadères pour faciliter le débarquement des pêcheurs
172. Mise en place de complexes de pêche
173. Appui à la pisciculture
174. Mise en place d'un centre de production d'alevins
175. Mise en place d'une grande ferme de production de spiruline
176. Dotation des intrants et matériels de pêche aux pêcheurs
177. Renforcement des capacités des pêcheurs en techniques de pêche, techniques de conservation et transformation des produits halieutiques
178. Mettre en place un mécanisme de coordination et de résolution de conflit
179. Réactualisation des taux de ristournes sur les produits halieutiques
180. Mise en place et opérationnalisation d'une planification spatiale maritime pour la région
181. Mise en place et/ou renforcement d'une structure locale d'appui à l'intervention en mer par la valorisation des communautés locales
182. Mise en place d'un point focal par fokontany en matière d'alerte
183. Renforcement de la surveillance de la pêche
184. Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation des citoyens sur la gouvernance et le développement maritime
185. Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation et de responsabilisation des CTD sur les affaires maritimes
186. Suivi des versements et de l'utilisation des ristournes sur les produits halieutiques

## INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de centres de formation sur la pêche opérationnels	0	1	1	1	1	1
Nombre de coopératives de pêcheurs opérationnelles	2	6	10	10	10	10
Nombre de passes d'accès fonctionnelles	ND	2	4	6	6	6
Nombre de débarcadères fonctionnels	ND	2	4	6	6	6
Nombre de complexes pêche opérationnels	0	1	2	3	3	3
Nombre de bassins piscicoles installés et appuyés	0	10	20	30	40	50
Nombre de personnes formées en pisciculture	ND	200	400	600	800	1 000
Nombre de centres de production d'alevins opérationnels	0	1	1	1	1	1
Nombre de fermes de production de spiruline opérationnels	0	0	1	1	1	1
Nombre de pêcheurs dotés en intrants et matériels pour la pêche	ND	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000
Nombre de pêcheurs bénéficiaires d'une formation annuellement	ND	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nombre de communes du littoral disposant d'un mécanisme de résolution de conflit	ND	6	12	12	12	12
Existence d'un arrêté régional réactualisé sur les ristournes	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Existence d'un outil de planification spatial maritime au niveau de la région	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Pourcentage des fokontany du littoral disposant d'une structure locale d'appui à l'intervention en mer	ND	30%	60%	100%	100%	100%
Pourcentage des fokontany du littoral disposant d'un point focal en matière d'alerte	ND	30%	60%	100%	100%	100%
Nombre de vedettes rapides opérationnelles	ND	2	3	3	3	3
Nombre de personnes sensibilisées annuellement sur la gouvernance et le développement maritime	ND	1 200	2 400	3 600	4 800	6 000
Nombre de communes du littoral sensibilisées et responsabilisées sur les affaires maritimes	0	12	12	12	12	12
Nombre de barrières économiques érigés aux points d'accès au littoral	ND	12	24	24	24	24

## AXE STRATEGIQUE 14 : Développement du secteur minier et création d'un tissu industriel

### OBJECTIFS :

- ❖ Valoriser les ressources minières
- ❖ Promouvoir l'industrialisation basée sur la transformation de produits agricoles

### ACTIONS PRIORITAIRES :

187. Réalisation d'un inventaire des ressources minières de la région
188. Recensement des exploitants miniers
189. Formalisation des exploitants miniers informels
190. Création et/ou redynamisation de groupements d'exploitants miniers
191. Renforcement des capacités des exploitants miniers
192. Dotation en matériels aux exploitants miniers
193. Mise en place d'un guichet unique pour les produits miniers
194. Mise en place d'un comptoir minier
195. Réalisation des contrôles de l'application des textes législatifs et réglementaires sur les mines
196. Appui à l'implantation des sociétés minières
197. Appui à la mise en place d'huileries d'arachide
198. Appui à la mise en place d'huileries de ricin
199. Appui à la mise en place d'unités de transformation de manioc
200. Appui à la mise en place d'unités de transformation de cactus
201. Appui à la mise en place d'unités de fabrication de savon

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Existence d'une base de données sur les ressources minières	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Existence d'une base de données sur les exploitants miniers	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Pourcentage d'exploitants miniers informels formalisés	ND	10%	15%	20%	25%	30%
Nombre de groupements d'exploitants miniers créés et/ou redynamisés	ND	6	8	10	10	10
Nombre d'exploitants miniers bénéficiaires d'une formation annuelle	ND	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000
Nombre d'exploitants miniers dotés en matériels	ND	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000
Nombre de guichets uniques opérationnels	0	1	1	1	1	1

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Nombre de comptoirs miniers opérationnels	0	1	1	1	1	1
Nombre de sociétés minières implantées	ND	4	8	10	10	10
Nombre de contrôles de l'application des textes législatifs et réglementaires sur les mines effectués annuellement	ND	12	12	12	12	12
Nombre d'huileries d'arachide opérationnelles	0	1	2	2	2	2
Nombre d'EAF bénéficiaires des huileries d'arachide	0	500	1 000	1 000	1 000	1 000
Nombre d'huileries de ricin opérationnelles	2	4	6	8	10	10
Nombre d'EAF bénéficiaires des huileries de ricin	ND	400	600	800	1 000	1 000
Nombre d'unités de transformation de manioc opérationnelles	17	30	40	50	60	70
Nombre d'EAF bénéficiaires des unités de transformation de manioc	642	1 200	1 600	2 000	2 400	2 800
Nombre d'unités de transformation de cactus opérationnelles	2	4	6	8	10	10
Nombre d'EAF bénéficiaires des unités de transformation de cactus	ND	400	600	800	1 000	1 000
Nombre d'unités de fabrication de savon opérationnelles	ND	4	6	8	10	10
Nombre d'EAF bénéficiaires des unités de fabrication de savon	ND	400	600	800	1 000	1 000
Nombre de districts disposant d'au moins une unité de transformation	ND	4	5	5	5	5

## AXE STRATEGIQUE 15 : Amélioration des infrastructures routières et des télécommunications

### OBJECTIFS :

- ❖ Faciliter la circulation des personnes et des produits
- ❖ Promouvoir l'accès aux réseaux de téléphonie mobile

### ACTIONS PRIORITAIRES :

202. Bitumage de la RN 13 (Manakoliva – croisement Sampona)
203. Bitumage de la RN 10 (Tranoroa – Ambovombe)
204. Bitumage de la RNT 17 (Manakoliva – Bekily)
205. Réhabilitation des routes d'intérêt provincial (RIP), des chemins d'intérêt provincial (CIP) et des pistes
206. Extension de la couverture téléphonique haut débit sur l'ensemble du territoire régional

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de kilomètres de route bitumée sur la RN 13	0	25	100	189	189	189
Nombre de kilomètres de route bitumée sur la RN 10	0	0	50	174	174	174
Nombre de kilomètres de route bitumée sur la RNT 17	0	0	0	38	38	38
Nombre de kilomètres de RIP réhabilitées	0	15	30	45	60	74
Nombre de kilomètres de CIP réhabilités	0	45	90	135	180	223
Nombre de kilomètres de pistes réhabilitées	0	60	120	180	240	298
Pourcentage des communes ayant accès aux réseaux 4G	7%	8,7%	10,4%	12,1%	13 ;8 %	15,5%
Pourcentage des communes ayant accès aux réseaux 3G	31%	36%	41%	46%	51%	55%

## AXE STRATEGIQUE 16 : Promotion du développement durable

### OBJECTIFS :

- ❖ Préserver les écosystèmes forestiers
- ❖ Préserver les écosystèmes côtiers et marins

### ACTIONS PRIORITAIRES :

207. Mise en place des pépinières
208. Mise en œuvre des programmes de reboisement
209. Identification et mise en place de nouvelles aires protégées
210. Mise en œuvre d'une lutte contre l'exploitation illégale et le trafic de ressources naturelles
211. Vulgarisation de l'utilisation de foyers améliorés pour la cuisson
212. Vulgarisation de l'utilisation de briques écologiques pour la construction
213. Mise en œuvre de campagnes de Communication sur le Changement de Comportement (CCC) sur l'environnement
214. Stabilisation des dunes
215. Mise en place des brise-vents
216. Mise en œuvre d'une étude socio-anthropologique sur le tiomena
217. Renforcement de la lutte contre la pollution marine
218. Redynamisation des dispositifs de protection des espèces marines
219. Mise en place des aires marines protégées (AMP)
220. Mise en œuvre de programme de sensibilisation et de formation sur l'utilisation durable de l'océan et de ses ressources

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de pépinières opérationnelles	4	6	8	10	10	10
Superficie reboisée (en ha)	ND	1 000	1 500	2 000	2 500	3 000
Nombre d'aires protégées disponibles	1	3	6	6	6	6
Nombre de tortues victimes de la contrebande	5000	2 500	1 000	500	250	0
Nombre de personnes sensibilisées sur l'utilisation du foyer amélioré pour la cuisson	ND	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000
Nombre de personnes sensibilisées sur l'utilisation de briques écologiques pour la construction	ND	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000
Nombre de campagnes de CCC sur l'environnement effectuées annuellement	ND	6	6	6	6	6
Superficie des dunes stabilisées (en ha)	ND	300	600	1 000	1 000	1 000

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Longueur de brise-vents mis en place (en km)	ND	30	60	100	100	100
Existence d'un rapport de l'étude socio-anthropologique sur le tiomena	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre de personnes formées sur la lutte contre le déversement des hydrocarbures et la pollution marine	ND	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000
Existence d'un texte actualisé au niveau régional sur la protection des espèces marines	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'AMP opérationnelles	ND	2	5	8	10	12
Nombre de personnes sensibilisées et formées sur l'utilisation durable de l'océan et de ses ressources	ND	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000

## AXE STRATEGIQUE 17 : Anticipation des urgences, gestion des risques et catastrophes, et coordination des interventions

### OBJECTIFS :

- ❖ Renforcer les résiliences communautaires face aux risques et catastrophes
- ❖ Renforcer la coordination des actions de développement dans la région

### ACTIONS PRIORITAIRES :

221. Mise en place et opérationnalisation d'un système d'alerte précoce (SAP)
222. Mise en place et opérationnalisation des comités communaux de gestion de risques et catastrophes (CCGRC) et des comités districtaux de gestion de risques et catastrophes (CDGRC)
223. Mise en place et opérationnalisation d'un système d'information exhaustif sur les risques et catastrophes
224. Coordination des réponses face aux risques et catastrophes
225. Dotation d'un plan de contingence multirisque et multi aléas aux districts
226. Mise en œuvre de campagnes de CCC sur les risques et catastrophes
227. Mise en place des équipes locales de secours (ELS) au niveau des fokontany
228. Mise en place et opérationnalisation d'un système d'information régional
229. Mise en place et opérationnalisation d'un système de suivi-évaluation au niveau du Gouvernorat

### INDICATEURS :

Indicateurs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de rapports périodiques sur la situation de toutes les communes annuellement	ND	12	12	12	12	12
Pourcentage des communes disposant d'un CCGRC	28%	50%	100%	100%	100%	100%
Nombre de districts disposant d'un CDGRC	ND	4	5	5	5	5
Existence d'une base de données exhaustive sur les risques et catastrophes	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre de réunions de coordination des actions d'urgences effectuées annuellement	ND	12	12	12	12	12
Nombre de districts disposant d'un plan de contingence multirisque et multi aléas	0	2	4	5	5	5
Pourcentage de la population bénéficiant d'une campagne de CCC sur les risques et catastrophes annuellement	ND	30%	30%	30%	30%	30%
Pourcentage de fokontany disposant d'une ELS	ND	20%	40%	60%	80%	100%

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Existence d'une base de données à jour sur la région de l'Androy	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre de rapports de suivi-évaluation par an	ND	4	4	4	4	4
Nombre de réunions de coordination des actions de développement dans la région effectuées annuellement	ND	6	6	6	6	6



## PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL

Le plan d'investissement quinquennal de la région de l'Androy est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau 54 : Plan d'investissement quinquennal de la région de l'Androy**

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
<b>Axe stratégique 1 : Amélioration de la sécurité et de l'état de droit</b>	<b>70 950 000</b>					
Installation des postes avancés de la GN	2 600 000	X	X	X		
Mise en place des Brigades de la GN	1 200 000	X	X			
Mise en place des Compagnies de la GN dans les chefs-lieux de district	2 000 000	X	X			
Implantation d'un bataillon d'infanterie de l'Armée	2 000 000		X			
Création de commissariats de sécurité publique	6 000 000	X	X			
Installation des postes avancés de la Police Nationale	400 000	X	X			
Renforcement de l'effectif des forces de l'ordre	36 000 000	X	X	X	X	X
Dotations des matériels techniques aux forces de l'ordre	11 250 000	X	X	X		
Redynamisation du dina	2 500 000	X	X	X	X	X
Mise en place des TPI	2 000 000	X				
Construction des prisons	3 000 000	X				
Renforcement des capacités des membres des comités loharano en matière de sécurité et d'état de droit	1 000 000	X	X	X	X	X
Création des Kalony par fokontany	1 000 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 2 : Renforcement de la bonne gouvernance, de la décentralisation et amélioration de l'efficacité des services publics</b>	<b>116 818 000</b>					
Mise en place et opérationnalisation d'une antenne du BIANCO à Ambovombe	2 000 000		X			
Mise en place des cellules anti-corruption dans les STD et CTD	10 000	X	X			
Mise en place des standards de service dans les STD et CTD	20 000	X	X			
Construction des bâtiments administratifs suivant les normes	15 000 000	X	X	X		
Réhabilitation des bâtiments	7 500 000	X	X	X		

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
administratifs suivant les normes						
Construction des bureaux des communes suivant les normes	10 000 000	X	X	X	X	X
Construction des bureaux des fokontany suivant les normes	20 000 000	X	X	X	X	X
Dotation des matériels aux STD	17 500 000	X	X	X	X	X
Dotation des matériels aux CTD	12 600 000	X	X	X	X	X
Dotation des matériels aux fokontany	7 500 000	X	X	X	X	X
Installation de nouvelles directions régionales à Ambovombe	6 000 000	X	X			
Mise en place des démembrements des STD dans les chefs-lieux de district	7 500 000	X	X			
Création d'un nouveau district	1 000 000	X				
Création de nouvelles communes	3 000 000	X				
Mise en œuvre des programmes de formation des agents publics	1 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place et redynamisation d'une SRC	20 000	X				
Mise en place et redynamisation des SLC	58 000	X				
Implication de la population dans l'élaboration de budget participatif	20 000	X	X	X	X	X
Appui à la fiscalité locale	290 000	X	X	X		
Appui au financement des projets communaux	-	X	X			
Appui à la maîtrise d'ouvrage communal	5 800 000	X	X			
<b>Axe stratégique 3 : Amélioration de l'accès à l'éducation de qualité</b>	<b>388 184 000</b>					
Construction des EPP suivant les normes	40 000 000	X	X	X	X	X
Réhabilitation des EPP	10 000 000	X	X	X	X	X
Construction des CEG suivant les normes	3 300 000	X	X	X	X	X
Réhabilitation des CEG	1 000 000	X	X	X	X	X
Construction des lycées suivant les normes	1 500 000	X	X	X	X	X
Réhabilitation des lycées	1 000 000	X	X	X	X	X
Dotation des établissements scolaires en mobiliers	6 270 000	X	X	X	X	X
Dotation des élèves en kits scolaires	70 750 000	X	X	X	X	X
Mise en place de cash for education	4 700 000	X	X	X	X	X
Mise en place des écoles attrayantes et sécurisantes	10 000 000	X	X	X	X	X
Réalisation des jugements supplétifs pour faciliter l'obtention de copie pour les enfants	300 000	X	X	X	X	X
Renforcement des compétences des enseignants et personnel administratif	2 500 000	X	X	X	X	X
Dotation des supports ou kits pédagogiques et didactiques aux enseignants	1 250 000	X	X	X	X	X

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
Mise en place des clubs pédagogiques et ludiques pour les élèves	400 000	X	X	X	X	X
Construction de bibliothèques avec des manuels scolaires	6 000 000	X	X	X	X	X
Recrutement des enseignants formés et qualifiés issues de l'ENS et du CRINFP	9 000 000	X	X	X	X	X
Intégration des enseignants FRAM qualifiés dans la fonction publique	72 000 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre des programmes d'éducation civique et citoyenne	5 000 000	X	X	X	X	X
Réalisation des programmes d'alphabétisation	5 000 000	X	X	X	X	X
Renforcement de la santé reproductive des enfants en milieu scolaire	1 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place des cantines scolaires	126 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place des actions répondant aux droits de l'enfant	1 200 000	X	X	X	X	X
Mise en place d'un système de gestion transparente de l'école et impliquant les parents d'élèves	480 000	X	X	X	X	X
Implication des acteurs privés sur l'amélioration de l'environnement scolaire	30 000	X	X	X	X	X
Renforcement des compétences des directeurs d'écoles sur la gouvernance de l'école	1 500 000	X	X	X	X	X
Création des LTP au niveau des Districts	3 000 000	X	X	X	X	X
Diversification des modules/filières de formation technique	4 000	X	X			
Dotation en équipement des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle	5 000 000	X	X	X		
<b>Axe stratégique 4 : Amélioration de l'accès à la santé</b>	<b>43 590 000</b>					
Construction des CSB 1	2 000 000	X	X	X	X	X
Réhabilitation des CSB 1	900 000					
Construction des CSB 2	3 000 000	X	X	X		
Réhabilitation des CSB 2	1 700 000					
Dotation des formations sanitaires en matériels et équipements	4 040 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre d'une offre de service de proximité par stratégie avancée ou clinique mobile	4 200 000	X	X	X	X	X
Renforcement des programmes de vaccination	1 000 000	X	X	X	X	X
Prise en charge des soins pour les enfants de moins de 5 ans	2 000 000	X	X	X	X	X
Construction de salles de maternité	5 800 000	X	X	X	X	X

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
Mise en place de bloc opératoire au niveau de chaque District	5 000 000	X	X	X		
Distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et des médicaments avec forte communication	4 000 000	X	X	X	X	X
Promotion et vulgarisation des méthodes contraceptives	1 560 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre des programmes de sensibilisation sur la santé sexuelle et procréative aux adolescents et aux jeunes	1 500 000	X	X	X	X	X
Appui à l'opérationnalisation des pharmacies à gestion communautaire (PHAGECOM)	290 000	X	X	X		
Renforcement des capacités du personnel de santé et des agents communautaires	1 800 000	X	X	X		
Renforcement de l'effectif en personnel médical qualifié	4 800 000	X	X	X		
<b>Axe stratégique 5 : Renforcement de l'accès et de l'utilisation de service eau, assainissement et hygiène durable et résilient au changement climatique</b>	<b>1 546 135 000</b>					
Mise en place d'infrastructures en eau résilientes au changement climatique	14 000 000	X	X	X	X	X
Installation de petites et moyennes stations de dessalement dans les zones sédimentaire et littorale	550 000	X	X	X	X	X
Mise en place des pipelines d'eau	1 521 000 000	X	X			
Appui aux communes urbaines sur la gestion des déchets solides et la gestion des boues de vidange	1 000 000	X	X	X		
Dotation des communes en matériels de ramassage des ordures	1 200 000	X	X	X	X	X
Construction et vulgarisation de l'utilisation des latrines	3 081 000	X	X	X	X	X
Appui à l'éradication de la défécation à l'air libre, maintien du statut ODF et développement du marché de l'assainissement ou SANIMARKET	2 054 000	X	X	X	X	X
Promotion du PPP pour la gestion des infrastructures en vue de la pérennisation des services EAH publics	1 000 000	X	X	X	X	X
Appui à la mise en place, vulgarisation et application du Code Municipal d'Hygiène pour les communes urbaines	250 000	X	X	X		
Promotion, sensibilisation et vulgarisation de plan de sécurisation de l'eau potable au niveau des ménages (Water Safety Plan) à travers le traitement et la	1 000 000	X	X	X	X	X

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
conservation de l'eau potable						
Promotion et sensibilisation de l'Hygiène au niveau ménage et institution (Lavage de main avec du savon et Gestion de l'Hygiène Menstruel)	1 000 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 6 : Promotion de l'entrepreneuriat et de l'accès aux emplois décents</b>	<b>10 500 000</b>					
Mise en œuvre des programmes de formation en entrepreneuriat accessible pour tous	1 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place d'un centre d'affaires régional	500 000	X				
Redynamisation du programme Fihariana	3 000 000	X	X			
Mise en place des Centres de Formation Professionnelle (CFP)	3 000 000	X	X			
Extension des réseaux de microfinance	2 200 000	X	X	X		
Mise en place d'une agence bancaire à Bekily	800 000			X		
<b>Axe stratégique 7 : Autonomisation des femmes, protection de l'enfance et protection sociale</b>	<b>163 758 000</b>					
Mise en place des CFPPF	5 000 000	X	X			
Appui à l'entrepreneuriat féminin	1 200 000	X	X	X	X	X
Incitation des femmes à prendre part au processus de décision politique	30 000	X	X	X	X	X
Mise en place des brigades de protection féminine	3 000	X	X			
Création et redynamisation de RPE	754 000	X	X	X	X	X
Lutte contre le travail des enfants dans les tous les secteurs	290 000	X	X	X	X	X
Appui aux personnes en situation d'handicap	600 000	X	X	X	X	X
Réactualisation des cartes vertes pour les personnes âgées	1 000 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre de campagnes de sensibilisation sur la masculinité positive et redynamisation des groupes d'hommes	600 000	X	X	X	X	X
Mise en place des Centres d'Ecoute et de Conseil Juridique (CECJ) pour traiter des cas de violences basées sur le genre (VBG)	1 200 000	X	X			
Mise en place des groupements œuvrant pour la lutte contre les VBG au niveau des fokontany avec l'implication des notables	1 027 000	X	X	X	X	X
Renforcement de la communication pour le changement de comportement contre	2 054 000	X	X	X	X	X

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
les VBG						
Mise en œuvre des programmes de filets sociaux de sécurité	150 000 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 8 : Promotion de la sécurité nutritionnelle</b>	<b>78 200 000</b>					
Supplémentation des femmes enceintes vues en consultation prénatale (CPN) en Fer Acide Folique (FAF) ou en multi micronutriments	1 500 000	X	X	X	X	X
Réalisation et renforcement des séances d'éducation nutritionnelle pour les femmes enceintes au niveau des sites communautaires et au CSB	4 325 000	X	X	X	X	X
Supplémentation des enfants de 6 à 59 mois en Vitamine A	8 000 000	X	X	X	X	X
Supplémentation en compléments nutritionnels des femmes allaitantes	1 000 000	X	X	X	X	X
Prise en charge et suivi de l'état nutritionnel des enfants atteints de la malnutrition aiguë	39 375 000	X	X	X	X	X
Prise en charge et suivi des femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë	22 500 000	X	X	X	X	X
Appui à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR) orientées vers l'alimentation pour les ménages vulnérables	1 500 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 9 : Promotion des sports et de la jeunesse</b>	<b>32 725 000</b>					
Construction de terrains de football suivant les normes	12 000 000	X	X	X	X	
Construction de gymnases suivant les normes	12 000 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre des programmes de formation des athlètes et sportifs en particulier pour les disciplines les plus pratiquées	500 000	X	X	X	X	X
Dotation en équipements des différentes infrastructures et structures sportives	1 800 000	X	X	X	X	X
Mise en place et opérationnalisation des maisons de jeunes	800 000	X	X	X		
Mise en œuvre des programmes de formation des jeunes en métier, entrepreneuriat et compétences diverses	375 000	X	X	X	X	X
Facilitation de l'accès des jeunes au foncier	250 000	X	X	X	X	X
Appui aux projets de jeunes entrepreneurs à travers des solutions de financement	5 000 000	X	X	X	X	X

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
public et privé						
<b>Axe stratégique 10 : Promotion du tourisme, de l'artisanat et de la culture</b>	<b>12 539 000</b>					
Identification et aménagement des sites touristiques potentiels	1 000 000	X	X	X		
Réhabilitation et opérationnalisation de l'aérodrome des 4 districts	1 200 000	X				
Professionnalisation et formation des acteurs touristiques	102 000	X	X	X	X	X
Augmentation de la capacité d'accueil à travers l'incitation aux investisseurs	100 000	X	X	X	X	X
Réalisation et diffusion de publiereportages pour la promotion de la destination Androy	580 000	X	X	X	X	X
Mise en place d'une chambre des métiers	500 000	X	X	X	X	X
Renforcement des capacités des artisans	500 000	X	X	X	X	X
Appui à la promotion et à la recherche de débouchés des produits artisanaux	800 000	X	X	X	X	X
Identification et aménagement des sites historiques et de patrimoines naturels	200 000	X	X	X	X	X
Mise en place CLAC en milieu rural	1 500 000	X	X	X		
Mise en place de Maisons de la Communication et de la Culture	1 000 000		X			
Construction de Musées d'arts	750 000	X	X	X	X	X
Construction de stèles pour les personnalités célèbres de la région de l'Androy	100 000	X	X	X	X	X
Organisation des festivals culturels	4 000 000	X	X	X	X	X
Renforcement des capacités des journalistes	27 000	X	X	X	X	X
Dotation des matériels techniques aux stations audiovisuelles	150 000	X	X	X		
Appui à la mise en place des stations audiovisuelles	30 000	X	X	X		
<b>Axe stratégique 11 : Sécurisation foncière, aménagement des villes et promotion de l'accès à l'énergie</b>	<b>100 598 000</b>					
Mise en place d'un plan d'occupation foncière au niveau des communes	1 450 000	X	X	X	X	X
Mise en place et opérationnalisation des BIF au niveau communal et d'un guichet unique au niveau régional	2 000 000	X	X	X	X	X
Distribution des certificats fonciers	3 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place des démembrements des services fonciers au niveau des districts	800 000	X	X	X		
Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation sur le foncier	1 000 000	X	X	X	X	X
Transformation du statut des certaines	30 000	X	X			

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
communes rurales en communes urbaines						
Elaboration des plans d'urbanisme directeurs (PUDI) des communes urbaines	250 000	X	X	X		
Elaboration des Schémas d'Aménagement Communal (SAC)	1 740 000	X	X	X	X	
Elaboration des Plans de Développement Local Intégré et Inclusif (PDLI)	460 000	X				
Construction des hangars de marché	4 000 000	X	X	X	X	X
Construction des gares routières aux normes	1 000 000		X			
Réalisation des travaux de pavage des rues	50 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place de trano mora	12 500 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre de plaidoyers auprès des banques pour permettre aux fonctionnaires et salariés d'accéder au crédit logement	20 000	X	X			
Distribution des kits solaires d'éclairage public aux communes	348 000	X	X	X	X	X
Distribution des kits solaires aux ménages	2 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place des parcs solaires au niveau des communes	19 000 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre des branchements mora	1 000 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 12 : Développement du secteur agricole</b>	<b>86 573 000</b>					
Aménagement des périmètres rizicoles dans les zones cristallines	14 000 000	X	X	X		
Mise en œuvre des cultures et techniques adaptées au changement climatique	2 112 000	X	X	X	X	X
Identification des plaines à irriguer en aval des différents pipelines	5 000	X				
Dotation des agriculteurs en intrants et matériels adaptés au changement climatique	10 000 000	X	X	X	X	X
Appui aux paysans multiplicateurs de semences (PMS) groupements de producteurs de semence (GPS)	2 400 000	X	X	X	X	X
Mise en place de DMM	50 000	X	X			
Construction des magasins de stockage	15 000 000	X	X	X	X	X
Renforcement des capacités des agriculteurs	900 000	X	X	X	X	X
Mise en place des champs écoles pilotes (CEP)	6 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place d'un mécanisme collecte et de diffusion des informations agrométéorologiques	290 000	X	X			
Distribution des titres verts	2 500 000	X	X	X	X	X

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
Appui à la recherche de débouchés des produits agricoles, d'élevage et de pêche	2 850 000	X	X	X	X	X
Construction de hangars de marchés et pavillons respectant les normes	7 500 000	X	X	X	X	X
Délimitation de nouvelles zones de pâturage sécurisées et améliorées	116 000	X	X	X		
Remise en place du centre de reproduction de BEABO Ambovombe par le croisement des races locales aux celles étrangères	200 000	X				
Appui à la production d'aliments pour les bétails	6 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place des couloirs de vaccination	2 500 000	X	X	X	X	X
Mise en place des systèmes de traçabilité et d'identification électronique des bovins	1 250 000	X	X	X	X	X
Mise en place des services vétérinaires de proximité	1 000 000	X	X	X	X	X
Renforcement des capacités des éleveurs	900 000	X	X	X	X	X
Dotation des éleveurs en intrants et matériels pour l'élevage	10 000 000	X	X	X	X	X
Redynamisation de la FELCAP et de la Plateforme pour la filière « caprin »	1 000 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 13 : Promotion de l'exploitation durable des ressources halieutiques et amélioration de la gouvernance intégrée de l'océan</b>	<b>20 290 000</b>					
Mise en place d'un Centre de Formation des Pêcheurs ou TFM à Ambovombe	500 000	X				
Mise en place des coopératives des pêcheurs	80 000	X	X			
Aménagement des passes d'accès en mer et des débarcadères pour faciliter le débarquement des pêcheurs	3 600 000	X	X	X		
Mise en place de complexes de pêche	6 000 000	X	X	X		
Appui à la pisciculture	2 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place d'un centre de production d'alevins	200 000	X				
Mise en place d'une grande ferme de production de spiruline	200 000		X			
Dotation des intrants et matériels de pêche aux pêcheurs	5 000 000	X	X	X	X	X
Renforcement des capacités des pêcheurs en techniques de pêche, techniques de conservation et transformation des produits halieutiques	450 000	X	X	X	X	X
Mettre en place un mécanisme de coordination et de résolution de conflit	100 000	X	X			
Réactualisation des taux de ristournes sur	10 000	X				

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
les produits halieutiques						
Mise en place et opérationnalisation d'une planification spatiale maritime pour la région	100 000	X				
Mise en place et/ou renforcement d'une structure locale d'appui à l'intervention en mer par la valorisation des communautés locales	200 000	X	X	X		
Mise en place d'un point focal par fokontany en matière d'alerte	100 000	X	X	X		
Renforcement de la surveillance de la pêche	1 000 000	X	X			
Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation des citoyens sur la gouvernance et le développement maritime	500 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation et de responsabilisation des CTD sur les affaires maritimes	150 000	X	X	X	X	X
Suivi des versements et de l'utilisation des ristournes sur les produits halieutiques	100 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 14 : Développement du secteur minier et création d'un tissu industriel</b>	<b>13 430 000</b>					
Réalisation d'un inventaire des ressources minières de la région	500 000	X				
Recensement des exploitants miniers	200 000	X				
Formalisation des exploitants miniers informels	200 000	X	X	X	X	X
Création et/ou redynamisation de groupements d'exploitants miniers	100 000	X	X	X		
Renforcement des capacités des exploitants miniers	450 000	X	X	X	X	X
Dotation en matériels aux exploitants miniers	2 500 000	X	X	X	X	X
Mise en place d'un guichet unique pour les produits miniers	300 000	X				
Mise en place d'un comptoir minier	100 000	X				
Réalisation des contrôles de l'application des textes législatifs et réglementaires sur les mines	180 000	X	X	X	X	X
Appui à l'implantation des sociétés minières	200 000	X	X	X	X	X
Appui à la mise en place d'huileries d'arachide	1 000 000	X	X			
Appui à la mise en place d'huileries de ricin	800 000	X	X	X	X	

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
Appui à la mise en place d'unités de transformation de manioc	5 300 000	X	X	X	X	X
Appui à la mise en place d'unités de transformation de cactus	800 000	X	X	X	X	
Appui à la mise en place d'unités de fabrication de savon	800 000	X	X	X	X	
<b>Axe stratégique 15 : Amélioration des infrastructures routières et des télécommunications</b>	<b>1 654 350 000</b>					
Bitumage de la RN 13 (Manakoliva – croisement Sampona)	708 750 000	X	X	X		
Bitumage de la RN 10 (Tranoroa – Ambovombe)	652 500 000	X	X	X		
Bitumage de la RNT 17 (Manakoliva – Bekily)	142 500 000					
Réhabilitation des RIP	22 400 000					
Réhabilitation des CIP	44 600 000					
Réhabilitation des pistes	59 600 000	X	X	X	X	X
Extension de la couverture téléphonique haut débit sur l'ensemble du territoire régional	24 000 000	X	X			
<b>Axe stratégique 16 : Promotion du développement durable et gestion des risques et catastrophes</b>	<b>8 900 000</b>					
Mise en place des pépinières	300 000	X	X	X		
Mise en œuvre des programmes de reboisement	2 400 000	X	X	X	X	X
Identification et mise en place de nouvelles aires protégées	300 000	X	X			
Mise en œuvre d'une lutte contre l'exploitation illégale et le trafic de ressources naturelles	500 000	X	X	X	X	X
Vulgarisation de l'utilisation de foyers améliorés pour la cuisson	300 000	X	X	X	X	X
Vulgarisation de l'utilisation de briques écologiques pour la construction	100 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre de campagnes de Communication sur le Changement de Comportement (CCC) sur l'environnement	500 000	X	X	X	X	X
Stabilisation des dunes	800 000	X	X	X		
Mise en place des brise-vents	800 000	X	X	X		
Mise en œuvre d'une étude socio-anthropologique sur le tiomena	200 000	X				
Renforcement de la lutte contre la pollution marine	1 000 000	X	X	X	X	X
Redynamisation des dispositifs de protection des espèces marines	100 000	X				

ACTIONS	COUT ESTIMATIF (en milliers d'ariary)	CHRONOGRAMME				
		2024	2025	2026	2027	2028
Mise en place des AMP	600 000	X	X	X	X	X
Mise en œuvre de programme de sensibilisation et de formation sur l'utilisation durable de l'océan et de ses ressources	1 000 000	X	X	X	X	X
<b>Axe stratégique 17 : Anticipation des urgences, gestion des risques et catastrophes, et coordination des interventions</b>	<b>4 350 000</b>					
Mise en place et opérationnalisation d'un système d'alerte précoce (SAP)	1 000 000	X	X	X	X	X
Mise en place et opérationnalisation des comités communaux de gestion de risques et catastrophes (CCGRC) et des comités districtaux de gestion de risques et catastrophes (CDGRC)	200 000	X	X			
Mise en place et opérationnalisation d'un système d'information exhaustif sur les risques et catastrophes	500 000	X				
Coordination des réponses face aux risques et catastrophes	600 000	X	X	X	X	X
Dotation d'un plan de contingence multirisque et multi aléas aux districts	250 000	X	X	X		
Mise en œuvre de campagnes de CCC sur les risques et catastrophes	500 000	X	X	X	X	X
Mise en place des équipes locales de secours (ELS) au niveau des fokontany	500 000	X	X	X	X	X
Mise en place et opérationnalisation d'un système d'information régional	500 000	X				
Mise en place et opérationnalisation d'un système de suivi-évaluation au niveau du Gouvernorat	300 000	X	X	X	X	X

## COUT DES INVESTISSEMENTS PAR AXE STRATEGIQUE

Le coût des investissements par axe stratégique est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau n° 55 : Coût des investissements par axe stratégique**

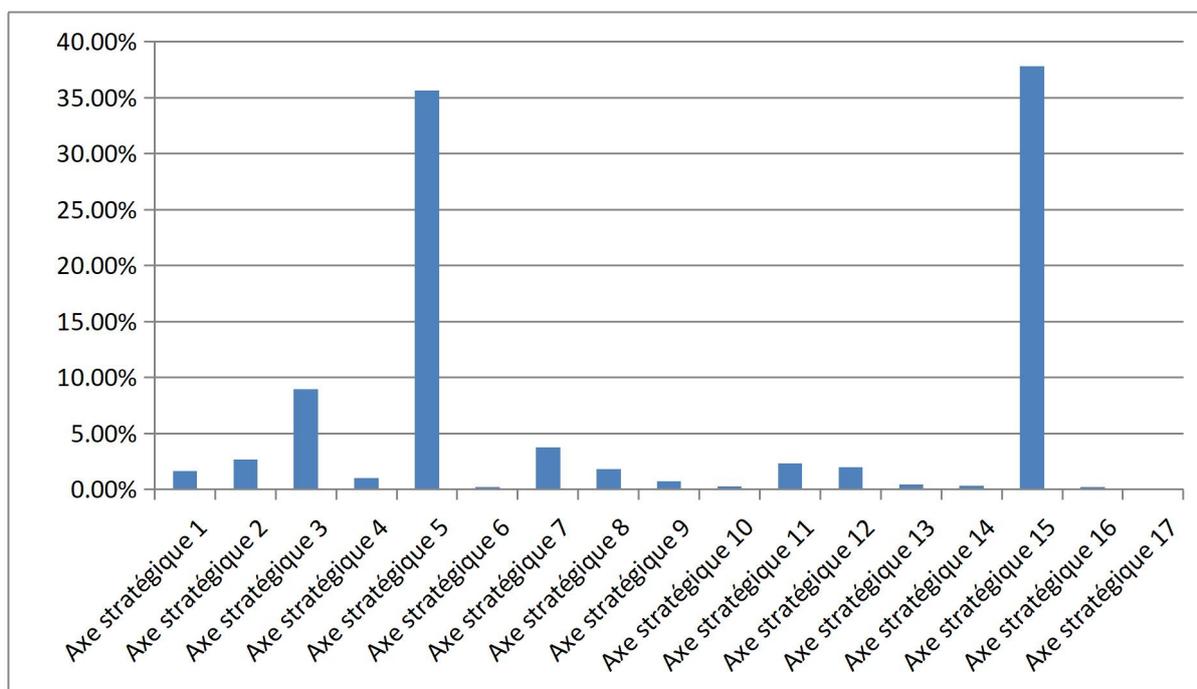
AXE STRATEGIQUE	COUT (en milliers d'ariary)	COUT (en milliers de US dollars)	% AGE
Amélioration de la sécurité et de l'état de droit	<b>70 950 000</b>	15 767	1,6%
Renforcement de la bonne gouvernance, de la décentralisation et amélioration de l'efficacité des services publics	<b>116 818 000</b>	25 960	2,7%
Amélioration de l'accès à l'éducation de qualité	<b>388 184 000</b>	86 263	8,9%
Amélioration de l'accès à la santé	<b>43 590 000</b>	9 687	1,0%
Promotion de l'accès à l'eau potable et amélioration de l'hygiène et de l'assainissement	<b>1 546 135 000</b>	93 586	35,6%
Promotion de l'entrepreneuriat et de l'accès aux emplois décents	<b>10 500 000</b>	2 333	0,2%
Autonomisation des femmes, protection de l'enfance et protection sociale	<b>163 758 000</b>	36 391	3,8%
Promotion de la sécurité nutritionnelle	<b>78 200 000</b>	17 378	1,8%
Promotion des sports et de la jeunesse	<b>32 725 000</b>	7 272	0,8%
Promotion du tourisme, de l'artisanat, de la culture et de l'accès à l'information	<b>12 539 000</b>	2 786	0,3%
Sécurisation foncière, aménagement des villes et promotion de l'accès à l'énergie	<b>100 598 000</b>	22 355	2,3%
Développement de l'agriculture et de l'élevage	<b>86 573 000</b>	19 238	2,0%
Promotion de l'exploitation durable des ressources halieutiques et amélioration de la gouvernance intégrée de l'océan	<b>20 290 000</b>	4 509	0,5%
Développement du secteur minier et création d'un tissu industriel	<b>13 430 000</b>	2 984	0,3%
Amélioration des infrastructures routières et des télécommunications	<b>1 639 850 000</b>	364 411	37,8%
Promotion du développement durable	<b>8 900 000</b>	1 978	0,2%

AXE STRATEGIQUE	COUT (en milliers d'ariary)	COUT (en milliers de US dollars)	% AGE
Anticipation des urgences, gestion des risques et catastrophes, et coordination des interventions	4 350 000	967	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>4 337 390 000</b>	<b>963 864</b>	<b>100%</b>

NB : 1 US dollar = Ar 4 500

Au vu du tableau ci-dessus, le coût total du PRD Androy pour une période de 5 ans s'élève à Ar 4 337 390 000 000, soit \$ 963 864 000. La répartition du coût du PRD suivant les axes stratégiques est présentée dans le graphique suivant.

**Graphique 23 : Répartition du coût du PRD suivant les axes stratégiques**



Il ressort du graphique ci-dessus que c'est l'axe stratégique n° 15 concernant l'amélioration des infrastructures routières et des télécommunications qui coûte le plus cher avec environ 37,8% du coût total du PRD, suivi de très près par l'axe stratégique n° 5 (Promotion de l'accès à l'eau potable et amélioration de l'hygiène et de l'assainissement) avec 35,6% du coût total. L'axe stratégique n° 3 (Amélioration de l'accès à l'éducation de qualité) suit de loin avec 8,9% du coût total du PRD.

## LOCALISATION DE CERTAINS INVESTISSEMENTS

Postes avancés de la GN :

**Tableau 56 : Localisation de nouveaux postes avancés**

LIEU	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT
Ambondro	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Ambazoa	Ambovombe Androy	Zone littorale
Anjky Ankilikira	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Ambonaivo	Ambovombe Androy	Ambovombe sédimentaire
Maroviro	Bekily	Zone cristalline
Menakompy	Bekily	Zone cristalline
Belindo-Mahasoa	Bekily	Zone cristalline
Beteza	Bekily	Zone cristalline
Mahaenegne	Beloha	Zone sédimentaire
Beabobo	Beloha	Zone sédimentaire
Tranovaho	Beloha	Zone littorale
Marovato	Tsihombe	Zone littorale
Antaritarika	Tsihombe	Zone littorale

Brigade de la GN :

**Tableau n° 57 : Localisation de nouvelles brigades de la GN**

LIEU	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT
Ambahita	Bekily	Zone cristalline
Bekitro	Bekily	Zone cristalline
Tranoroa	Beloha	Zone sédimentaire

Compagnie de la GN :

**Tableau n° 58 : Localisation de nouvelles compagnies de la GN**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Bataillon de l'Armée : (1)

**Tableau n° 59 : Localisation d'un nouveau bataillon d'infanterie de l'Armée**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone littorale

Commissariat de sécurité publique :

**Tableau n° 60 : Localisation de nouveaux commissariats de sécurité publique**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

TPI :

**Tableau n° 61 : Localisation du nouveau TPI**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Bekily	Bekily	Zone cristalline

Maison centrale : (2)

**Tableau n° 62 : Localisation d'une nouvelle maison centrale**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Bekily	Bekily	Menarandra
Tsihombe	Tsihombe	Manambovo

CEG :

**Tableau n° 63 : Localisation de nouveaux CEG**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Andraganivo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Andoharano	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Anja Avaratra	Bekily	Zone cristalline
Maroviro	Bekily	Zone cristalline
Ambatomainty	Bekily	Zone cristalline
Besakoa	Bekily	Zone cristalline
Tsikolaky	Bekily	Zone cristalline
Anivorano Mitsinjo	Bekily	Zone cristalline
Mahaenegne	Beloha	Zone sédimentaire
Ambatotsivala	Beloha	Zone sédimentaire
Ankilivalo	Tsihombe	Zone sédimentaire

Lycées :

**Tableau n° 64 : Localisation de nouveaux lycées**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Andalatanosy	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Jafaro	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Ambahita	Bekily	Zone cristalline
Marolinta	Beloha	Zone littorale

LTP :

**Tableau n° 65 : Localisation de nouveaux LTP**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline

CSB 2 :

**Tableau n° 66 : Localisation de nouveaux CSB 2**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Andoharano	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Andragnanivo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Besakoa	Bekily	Zone cristalline
Mahaenegne	Beloha	Zone sédimentaire
Ambatotsivala	Beloha	Zone sédimentaire
Ankilivalo	Tsihombe	Zone sédimentaire

Unités de dessalement :

**Tableau n° 67 : Localisation de nouvelles unités de dessalement**

<b>COMMUNE</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Marolinta	Beloha	Zone littorale
Tranovaho	Beloha	Zone littorale
Marovato	Tsihombe	Zone littorale
Faux cap	Tsihombe	Zone littorale
Anjampaly	Tsihombe	Zone littorale
Antaritarika	Tsihombe	Zone littorale
Ambazoa	Ambovombe Androy	Zone littorale
Erada	Ambovombe Androy	Zone littorale
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone littorale
Maroalomainty	Ambovombe Androy	Zone littorale
Maroalopoty	Ambovombe Androy	Zone littorale

CFP :

**Tableau n° 68 : Localisation de nouveaux CFP**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone littorale
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline

Extension des réseaux de microfinance :

**Tableau n° 69 : Communes d'extension des réseaux de microfinance**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Ampamanta	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Jafaro	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Ambonaivo	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Ambahita	Bekily	Zone cristalline
Manakompy	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tranoroa	Beloha	Zone sédimentaire
Marolinta	Beloha	Zone littorale
Faux cap	Tsihombe	Zone littorale
Marovato	Tsihombe	Zone littorale

CFPF :

**Tableau n° 70 : Localisation de nouveaux CFPF**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Brigades de protection féminine :

**Tableau n° 71 : Localisation de nouvelles brigades de protection féminine**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

CECJ :

**Tableau n° 72 : Localisation de nouveaux CECJ**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone littorale
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Terrains de football suivant les normes :

**Tableau n° 73 : Localisation de nouveaux terrains de football suivant les normes**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Gymnases suivant les normes :

**Tableau n° 74 : Localisation de nouveaux gymnases suivant les normes**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Maisons des jeunes :

**Tableau n° 75 : Localisation de nouvelles maisons des jeunes**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Maisons de la Communication et de la Culture :

**Tableau n° 76 : Localisation d'une nouvelle maison de la communication et de la culture**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Bekily	Bekily	Zone cristalline

Construction des Musées d'arts :

**Tableau n° 77 : Localisation de nouveaux musées d'arts**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Sites balnéaires :

**Tableau n° 78 : Localisation de sites balnéaires à aménager**

<b>SITE BALNEAIRE</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLES DE DEVELOPPEMENT</b>
Lavanono	Tranovaho	Beloha	Zone littorale
Cap Sainte Marie	Marovato	Tsihombe	Zone littorale
Faux cap	Faux cap	Tsihombe	Zone littorale
Delta de Talaky	Antaritarika	Tsihombe	Zone littorale
Kotoala	Ambazoa	Ambovombe Androy	Zone littorale
Erada	Erada	Ambovombe Androy	Zone littorale
Beaniky	Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone littorale
Tsirangoty	Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone littorale
Esalo	Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone littorale
Maroalomainty	Maroalomainty	Ambovombe Androy	Zone littorale

CLAC :

**Tableau n° 79 : Localisation de nouveaux CLAC**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Ambondro	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beraketa	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Marolinta	Beloha	Zone littorale
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire
Faux cap	Tsihombe	Zone littorale

BIF :

**Tableau n° 80 : Nouveaux BIF à mettre en place**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Ambondro	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beraketa	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Marolinta	Beloha	Zone littorale
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire
Faux cap	Tsihombe	Zone littorale

PUDI :

**Tableau n° 81 : Nouvelles communes urbaines faisant l'objet d'élaboration de PUDI**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

PDLI :

**Tableau n° 82 : Nouvelles communes faisant l'objet d'élaboration de PDLI**

<b>COMMUNE</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ampamanta	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Andoharano	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily Centrale	Bekily	Zone cristalline
Ambahita	Bekily	Zone cristalline
Ambatosola	Bekily	Zone cristalline
Anivorano Mitsinjo	Bekily	Zone cristalline
Anja Nord	Bekily	Zone cristalline

<b>COMMUNE</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ankarabo Nord	Bekily	Zone cristalline
Antsakoamavo	Bekily	Zone cristalline
Bekitro	Bekily	Zone cristalline
Belindo/Mahasoa	Bekily	Zone cristalline
Beraketa	Bekily	Zone cristalline
Besakoa	Bekily	Zone cristalline
Beteza	Bekily	Zone cristalline
Bevitiky	Bekily	Zone cristalline
Manakopy	Bekily	Zone cristalline
Maroviro	Bekily	Zone cristalline
Mikaikarivo Ambatomainty	Bekily	Zone cristalline
Tanandava	Bekily	Zone cristalline
Tsikolaky	Bekily	Zone cristalline
Tsirandrany	Bekily	Zone cristalline
Vohimanga	Bekily	Zone cristalline

Hangars de marché aux normes :

**Tableau n° 83 : Localisation de nouveaux hangars de marchés aux normes à construire**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambondro	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Andalatanosy	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beraketa	Bekily	Zone cristalline
Bekitro	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tranoroa	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Gares routières aux normes :

**Tableau n° 84 : Localisation d'une nouvelle gare routière aux normes à construire**

LIEU	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire

Trano mora :

**Tableau n° 85 : Localisation de nouvelles trano mora**

LIEU	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire

Périmètres rizicoles :

**Tableau n° 86 : Localisation de nouveaux périmètres rizicoles à aménager**

PERIMETRE	COMMUNE	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT	SUPERFICIE A IRRIGUER
Ankoradava	Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline	26
Antoraha Bekopiky	Andalatanosy	Ambovombe Androy	Zone cristalline	100
Ambondrombe	Andalatanosy	Ambovombe Androy	Zone cristalline	35
Tsikolaky Haut	Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline	75
Agnataralava	Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline	60
Ampanasana	Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline	81,5
Andriabe	Beraketa	Bekily	Zone cristalline	150
Soabonaky	Beraketa	Bekily	Zone cristalline	60
Ankorabao Beadabo	Beraketa	Bekily	Zone cristalline	60
Sakavokony Gara	Bekily	Bekily	Zone cristalline	82
Bemoita	Bekitro	Bekily	Zone cristalline	150

<b>PERIMETRE</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>SUPERFICIE A IRRIGUER</b>
Ankerakeraky	Bekitro	Bekily	Zone cristalline	55
Bemanambahy	Bekitro	Bekily	Zone cristalline	60
Bevaho	Vohimanga	Bekily	Zone cristalline	300
<b>TOTAL</b>				<b>1 294,5</b>

DMM :

**Tableau n° 87 : Localisation de nouveaux DMM à mettre en place**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Ambondro	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Imanombo	Ambovombe Androy	Zone cristalline
Bekily	Bekily	Zone cristalline
Beraketa	Bekily	Zone cristalline
Beloha	Beloha	Zone sédimentaire
Marolinta	Beloha	Zone littorale
Tsihombe	Tsihombe	Zone sédimentaire
Faux cap	Tsihombe	Zone littorale

TFM :

**Tableau n° 88 : Localisation du TFM à mettre en place**

<b>LIEU</b>	<b>DISTRICT</b>	<b>POLE DE DEVELOPPEMENT</b>
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone sédimentaire

Complexe de pêche :

**Tableau n° 89 : Localisation de nouveaux complexes de pêche à mettre en place**

COMMUNE	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT
Ambovombe	Ambovombe Androy	Zone littorale
Faux cap	Tsihombe	Zone littorale
Marolinta	Beloha	Zone littorale

Centre de production d'alevins :

**Tableau n° 90 : Localisation du centre de production d'alevins à mettre en place**

LIEU	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT
Antanimora sud	Ambovombe Androy	Zone cristalline

Ferme de production de spiruline :

**Tableau n° 91 : Localisation de la ferme de production de spiruline à mettre en place**

COMMUNE	DISTRICT	POLE DE DEVELOPPEMENT
Antaritarika	Tsihombe	Zone littorale

Routes et pistes :

**Tableau n° 92 : Routes et pistes à réhabiliter**

ROUTES	TRAJET	LONGUEUR APPROXIMATIVE (en km)
RN	RN 13 : Manakoliva-Beraketa-Ampamanta-Andalatanosy-Antanimora sud-Ambovombe-Croisement Sampona	189
	RN 10 : Tranoroa-Beloha-Tsihombe-Ambondro-Ambanisariky-Ambovombe	174
	RNT 17 : Manakoliva – Bekily	38
RIP	Tsihombe-Faux cap	28
	Ampamanta-Imanombo-Croisement Tsivory	46

<b>ROUTES</b>	<b>TRAJET</b>	<b>LONGUEUR APPROXIMATIVE (en km)</b>
CIP	Croisement Antaritarika-Antaritarika-Ambazoa-Ambanja-Erada-Tsimananada-Ambovombe	43
	Tsihombe-Marovato-Littoral	37
	Marovato-Faux cap	8
	Beloha-Tranovaho-Littoral	36
	Antanimora sud-Tsihombe	60
	Antanimora sud-Bevitiky-Bekitro-Manakompy	39
Pistes	Tranovaho-Marovato	43
	Ambondro-Antaritarika	23
	Ambovombe-Anjesty Ankilikira	23
	Ambondro-Antanimora sud	47
	Antanimora sud-Jafaro	19
	Tranoroa-Bekitro	41
	Bekily-Ankaranabo avaratra-Besakoa-Ambahita-Maroviro	50
	Antanimora-Andoharano-Imanombo	52